



LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

M E S U R E

d e l a

P R O D U C T I O N

É d i t i o n 2 0 0 6 - 2 0 0 7

Québec 

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

M E S U R E

d e l a

P R O D U C T I O N

É d i t i o n 2 0 0 6 - 2 0 0 7

*Santé
et Services sociaux*

Québec 

Édition produite par :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Ce document s'adresse uniquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux qui peuvent le consulter sur les sites suivants : <http://intranetreseau.rtss.qc.ca> et www.msss.gouv.qc.ca section **Documentation**, rubrique **Publications** ou en obtenir un exemplaire auprès du responsable de la diffusion de leur agence de la santé et des services sociaux.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006
Bibliothèque nationale du Canada, 2006
ISBN 2-550-46980-1 (version imprimée)
ISBN 2-550-46981-X (version PDF)

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

© Gouvernement du Québec, 2006

INTRODUCTION

Le présent document constitue la mise à jour 2006-2007 du manuel de MESURE DE LA PRODUCTION DES LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE incluant le répertoire québécois des procédures de biologie médicale. Cette version entre en vigueur le 1^{er} avril 2006.

En 2005, l'équipe du Programme de biologie médicale, avec la collaboration active des comités aviseurs au système de mesure de la production, a procédé à la mise à niveau des valeurs pondérées (V.P) associées aux procédures de biologie médicale. Depuis la création du système de mesure en 1995, un écart significatif s'est créé avec la réalité vécue en 2005. Par ailleurs, suite à la mise à niveau du répertoire des procédures effectuée en 2004 (en vigueur le 1^{er} avril 2005), de très nombreuses procédures furent introduites dans le système, particulièrement au niveau des procédures de type suprarégional. Par conséquent, force est de constater des changements importants pour un grand nombre d'analyses : à la baisse pour les procédures automatisées et à la hausse pour les procédures manuelles.

Il importe de souligner que cet important exercice répond à une demande expresse des professionnels et cliniciens du réseau dans le but de rééquilibrer le système de mesure en fonction de la réalité. Les résultats obtenus tiennent compte évidemment de l'importante évolution technologique des dernières années (automation, intégration des plates-formes technologiques, augmentation de la capacité et de la vitesse de production, baisse des coûts de réactifs, etc.). Encore cette année, les membres ont investi leur expertise et leur temps dans ce travail de titan pour le bénéfice du réseau et nous tenons à les en remercier sincèrement au nom du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Il sera intéressant de voir les impacts de ces changements sur les indicateurs de performance 2006-2007. Il est à noter que l'année 2005-2006 fut une année de transition autant en ce qui a trait à la mise à niveau du système de mesure qu'à la création des centres de santé et de services sociaux (CSSS) et à la fusion de plusieurs services de biologie médicale.

REMERCIEMENTS

Le ministère de la Santé et des Services sociaux remercie sincèrement tous les membres des comités qui ont contribué à l'évolution du Système de mesure de la production 2006-2007. Nous tenons également à remercier toutes les personnes du réseau qui nous font parvenir des suggestions pertinentes à l'amélioration du répertoire provincial.

Liste des personnes membres des comités aviseurs 2006-2007.

BIOCHIMIE	
M. Pierre Chevrier, MD, FRCP (C)	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
M. Edgard Delvin, PhD, FCACB	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
M. Jean-Marc Gagné, MSc., Chim.	Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUL)
M. Pierre Lachance, MD, FRCP (C)	Hôtel-Dieu de Lévis
M. François Lessard, MD, FRCP (C)	Hôpital Saint-Luc du CHUM
M. Wolfgang Schneider, PhD	Hôpital général de Montréal du CUSM
GÉNÉTIQUE	
M. Richard Cantin, T.M.	Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUL)
M. Régen Drouin, MD, PhD, FACMG, FABMG, FCCMG, CSPC	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Mme Emmanuelle Lemyre, MD, CSPQ, FRCP (C), FCCMG	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
M. Serge Melançon, MD, FRCP (C)	Hôpital de Montréal pour enfants du CUSM
M. Denis Ouellet	Ministère de la Santé et des Services sociaux
HÉMATOLOGIE	
M. Karl Bélanger, MD, FRCP (C)	Hôpital Notre-Dame du CHUM
M. Francis Chaunt, T.M., R.T.	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
M. Félix Couture, MD	Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUL)
Mme France Gaulin	Hôtel-Dieu de Lévis
M. Georges-Étienne Rivard, MD, FRCP (C), FAAP	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Mme Louise Vu, T.M., R.T.	Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHAUQ
MÉDECINE TRANSFUSIONNELLE	
Mme Johanne Albert	Ministère de la Santé et des Services sociaux
Mme Denise Brassard	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
Mme Nicole Gagnon, T.M.	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
M. Nick Lagousakos, T.M., BSc., MSc.	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Mme Lise Laliberté	Hôpital Charles Lemoyne
Mme Danièle Marceau, MD, Hémato-oncologue	Hôtel-Dieu de Québec du CHUQ
Mme Gwendoline Spurrll, MD, FRCP (C)	Hôpital Royal-Victoria du CUSM
Mme Martine Tremblay, T.M.	CSSS de Chicoutimi

MICROBIOLOGIE	
M. Ronald Bérubé, T.M.	Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUL)
Mme Suzanne Claveau, MD, FRCP (C)	CHUQ – Hôtel-Dieu de Québec
M. Pierre Lebel, MD, FRCP (C)	Hôpital général de Montréal du CUSM
M. Alain Piché, MD	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
M. André Poirier, MD, MSc., FRCP (C)	Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
Mme France Pouliot, T.M.	Hôtel-Dieu de Montréal du CHUM
PATHOLOGIE	
Mme Chantal Bernard, MD, FRCP (C)	Hôpital de Montréal pour enfants du CUSM
M. Bruno Houde, T.M.	Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
Mme Suzanne Martel, R.T. (CSLT), CT (IAC)	Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHAUQ
M. Sylvain Michaud, R.T., CSc.	Centre hospitalier régional de Rimouski
M. Luc Oigny, MD, MSc., Pathologiste pédiatrique et moléculaire	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
VIROLOGIE	
Mme Diane Newby, CSMLS, DTM	Hôpital de Montréal pour enfants du CUSM
Mme Céline Rousseau, MD	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
Mme Suzanne Tessier	Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHAUQ
Mme Marie Vachon	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
PROGRAMME DE BIOLOGIE MÉDICALE	
M. Claude Berthiaume, T.M.	Ministère de la Santé et des Services sociaux
M. Laurent Delorme, MD, FRCP (C), Médecin-conseil	Hôpital Charles Lemoyne
Mme Lina Sévigny, T.M., R.T., BAA, MAP	Ministère de la Santé et des Services sociaux

AUTRES COLLABORATEURS	
M. Michel Couillard	Laboratoire de santé publique du Québec
Mme Micheline Fauvel	Laboratoire de santé publique du Québec
M. Douglas Fish, MD	Hôpital Maisonneuve-Rosemont
M. Normand Fleury	Centre de toxicologie du Québec
Mme Jacynthe Larochelle	Centre de toxicologie du Québec
M. Alain Leblanc	Centre de toxicologie du Québec
Mme Manon Lorange	Laboratoire de santé publique du Québec
Mme Carmen Pavan	Centre universitaire de santé McGill
M. Daniel Roussety	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Un remerciement tout spécial à M^{me} Louïsette R. Labarre, secrétaire au Programme de biologie médicale, pour sa contribution aux étapes de mise à niveau du répertoire et de conception du MANUEL DE MESURE DE LA PRODUCTION 2006-2007.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

REMERCIEMENTS

1. DÉFINITION DU LABORATOIRE PUBLIC DE BIOLOGIE MÉDICALE	1
2. CHAMPS D'APPLICATION DE LA MÉDECINE DE LABORATOIRE MÉDICAL	1
3. LE SYSTÈME DE MESURE.....	2
3.1. LA PROCÉDURE	2
3.2. LA PROCÉDURE PONDÉRÉE.....	3
3.2.1. Méthode de calcul des valeurs pondérées 2006-2007	3
3.3. IMPUTABILITÉ	4
3.4. CENTRE ET SOUS-CENTRES D'ACTIVITÉS	5
3.5. SAISIE ET TRANSMISSION DES DONNÉES DE PRODUCTION	5
3.6. RAPPORT FINANCIER (AS-471)	6
4. FORMAT DE LA BASE DE DONNÉES	6
4.1. CATÉGORIES DE CLIENTÈLES	6
4.2. SERVICE VENDU	7
4.3. AUTRES	8
4.4. RECHERCHE.....	8
5. ACHAT ET VENTE DE SERVICES.....	8
5.1. ACHAT DE SERVICES	8
5.1.1. Achat de procédures répertoriées.....	8
5.1.2. Achat de procédures non répertoriées (PNR).....	9
5.2. VENTE DE SERVICES (FACTURATION OU NON-FACTURATION)	10
5.2.1. Services vendus interétablissements	11
5.2.2. Services vendus au secteur privé	11
5.2.3. Services vendus interprovinciaux.....	11
5.2.4. Services vendus à des tiers responsables (ex. : CSST).....	11

6. ANALYSES EFFECTUÉES SUR DES SPÉCIMENS BIOLOGIQUES PRÉLEVÉS PAR UN PRESTATEUR DE SERVICE PRIVÉ.....	11
7. LABORATOIRES DÉSIGNÉS ET PROGRAMMES NATIONAUX	13
8. CENTRES DE RÉFÉRENCES	14
9. DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS DE COMPTE	15
10. REMARQUES SPÉCIFIQUES	16
10.1. BANQUE DE SANG (6601)	16
10.2. PATHOLOGIE (6604) ET CYTOLOGIE (6605)	18
10.3. CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS (6606)	19
10.4. PROCÉDURES D'ENVOIS.....	19
10.5. LABORATOIRES REGROUPÉS (6607)	21
10.5.1. Biochimie.....	21
10.5.2. Hématologie	22
10.5.3. Microbiologie	23
11. INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC.....	28
11.1. LABORATOIRE DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (LSPQ).....	29
11.2. CENTRE DE TOXICOLOGIE DU QUÉBEC (CTQ)	30
12. HIÉRARCHISATION DES ANALYSES	31
13. CHANGEMENTS 2006-2007	31
13.1. PROCÉDURES RETIRÉES	32
13.2. PROCÉDURES AJOUTÉES	32
13.3. PROCÉDURES MODIFIÉES.....	32

ANNEXE A – INFORMATIONS

ANNEXE B – LISTE DES PROCÉDURES DE LABORATOIRE 2006-2007 ET LISTE DES CODES NON RENOUEVÉLÉS

1. DÉFINITION DU LABORATOIRE PUBLIC DE BIOLOGIE MÉDICALE

Laboratoire destiné à réaliser des analyses biologiques, biochimiques, microbiologiques, immunologiques, immuno-hématologiques, hématologiques, biophysiques, cytologiques, toxicologiques, anatomopathologiques, génétiques ou autres analyses de substances **d'origine humaine** dont le but est d'apporter des renseignements utiles à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement des maladies et à l'évaluation de l'état de santé d'êtres humains.

Le laboratoire peut être destiné à effectuer la manipulation et la réalisation d'analyses de biologie médicale sur des cellules humaines dans un but thérapeutique.

Le laboratoire peut être destiné à effectuer la gestion de produits biologiques à usage humain, à en assurer la traçabilité et à fournir les services-conseils appropriés à leur administration chez l'être humain.

Le laboratoire peut être destiné à effectuer des prélèvements biologiques.



Les analyses environnementales (ex : eau) exécutées pour le ministère de l'Environnement ou tout ministère autre que le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour des organismes privés ou pour des particuliers **ne constituent pas des activités de biologie médicale**. Aucune utilisation du code de procédures répertoriées ou non répertoriées (PNR : code 90000) n'est autorisée pour comptabiliser de telles activités.

2. CHAMPS D'APPLICATION DE LA MÉDECINE DE LABORATOIRE MÉDICAL

BIOCHIMIE MÉDICALE : La biochimie médicale est une spécialité qui assume la responsabilité de l'analyse des constituants des liquides biologiques dans le cadre de la prévention, du diagnostic et du suivi des maladies.

HÉMATOLOGIE (incluant la **BANQUE DE SANG**) : L'hématologie est la science qui s'intéresse aux différents éléments qui constituent le sang (morphologie, physiologie et pathologie) et aux organes responsables de leur production. L'oncologie s'intéresse quant à elle aux différentes formes de cancer et à leur traitement. Compte tenu des nombreux recoupements entre ces deux spécialités, la plupart des médecins pratiquant ces spécialités au Québec sont hématologues et oncologues.

MICROBIOLOGIE MÉDICALE ET INFECTIOLOGIE : La microbiologie infectiologie s'intéresse notamment à la nature et aux effets des maladies causées par les micro-organismes. Elle comprend plusieurs subdivisions dont la bactériologie, la mycologie, la parasitologie, la virologie, la mycobactériologie, la sérologie et l'infectiologie.

ANATOMOPATHOLOGIE (incluant la **CYTOLOGIE**) : L'anatomopathologie se rapporte à la description macroscopique et/ou microscopique des lésions d'organes ou de tissus associées à tout processus pathologique tel que maladie ou traumatisme. L'anatomie pathologique étudie les aspects morphologiques des cellules. Les techniques de biologie moléculaire, l'utilisation de marqueurs chimiques par immunologie ou enzymologie enrichissent les aspects morphologiques en indiquant la composition des cellules et leur teneur en substances caractéristiques.

GÉNÉTIQUE MÉDICALE : Cette spécialité se compose de trois secteurs d'activités distincts, soit la génétique cytogénétique, la génétique biochimique et la génétique moléculaire.

- *Génétique cytogénétique* : Analyse basée sur l'étude microscopique des chromosomes durant la mitose et de la chromatine durant le cycle cellulaire.
- *Génétique biochimique* : Dosage de substances chimiques dont la concentration peut être modulée par la présence d'une altération dans un ou plusieurs gènes.
- *Génétique moléculaire* : Analyse visant l'identification de la structure moléculaire de l'ADN nucléaire ou mitochondrial ou de l'ARN associée à une maladie ou à une condition d'origine génétique ou génique.

3. LE SYSTÈME DE MESURE

Le système québécois de mesure de la production des laboratoires de biologie médicale a été mis au point afin de permettre l'évaluation de la performance financière de ce centre d'activité (6600). Il utilise deux unités de mesure :

- La procédure
- La procédure pondérée

3.1 LA PROCÉDURE

La procédure se définit comme une analyse, une manipulation, une préparation, un traitement de substances d'origine humaine conduisant à l'émission d'un rapport, d'un résultat ou à une thérapie.



Il s'agit **exclusivement** d'analyse ou de procédure de nature **DIAGNOSTIQUE** et non d'analyse ou d'activité de recherche (centre de recherche).

- Les procédures rejetées ne sont pas comptabilisées. Un commentaire émis sur le rapport (ex : quantité insuffisante ou spécimen inadéquat) ne constitue pas un résultat, un rapport ou une thérapie.
- Les procédures réalisées aux fins du contrôle de qualité, de calibration ou de mise au point et d'évaluation de nouvelles méthodes, les reprises et les dilutions ne sont pas comptabilisées en tant que procédure individuelle.



Seule la comptabilisation des analyses **PRESCRITES** et des tests "reflex" (déclenchées par algorithme) est autorisée dans la mesure de la production. La réalisation des procédures doit être **complète** et associée à un **RÉSULTAT-PATIENT**.

3.2 LA PROCÉDURE PONDÉRÉE

La procédure pondérée se définit comme étant la valeur **RELATIVE** associée à chacune des procédures. La valeur pondérée reflète le niveau relatif de ressources requis pour sa réalisation. Le calcul de la valeur pondérée tient compte des manipulations, contrôles, calibrations et répétitions devant être effectués pour la réalisation de la procédure.

Le personnel de bureau, le personnel clinique (biochimiste clinique) et médical (médecins spécialistes, médecins assistants), le personnel d'encadrement de même que les coûts d'entretien et contrats de services des équipements, le coût des infrastructures et autres coûts divers ne sont pas tenus en compte.

3.2.1 Méthode de calcul des valeurs pondérées 2006-2007

Le calcul est toujours effectué pour la production d'un **RÉSULTAT-PATIENT**. Les éléments de calcul sont les suivants : le temps d'exécution, le temps de soutien à l'exécution (30 %), le temps rémunéré non travaillé (40 %), le coût des autres dépenses et 5 % pour les taxes.

Cette feuille de calcul est évolutive, vous pouvez vous adresser au MSSS afin d'en obtenir un exemplaire. Voir l'annexe A pour connaître l'adresse.

Le temps de soutien à l'exécution comprend les éléments suivants :

- *Formation, perfectionnement et entraînement* : lectures, conférences et séminaires, publications, supervision des internes et résidents, temps d'orientation des techniciens et formation des stagiaires en technologie, entraînement à la tâche, etc.
- *Mise au point et développement de technique* : temps de mise au point et de développement des techniques, temps non relié spécifiquement au traitement des spécimens cliniques ou temps consacré à des activités ne générant pas de valeurs pondérées.
- *Organisation du travail* : entrevue d'embauche, assistance, temps relié à la distribution d'information ou d'explications sur l'organisation du travail, comité de gestion, évaluation de compétence et performance du personnel, préparation des feuilles de temps, rencontres disciplinaires, libération syndicale, etc.
- *Gestion des statistiques et de la qualité* : calcul des unités et volume d'activités, temps d'inscription ou d'enregistrement d'un spécimen dans un logiciel informatique ou un registre manuel, commande des réactifs et fournitures, préparation des états financiers, et du budget.
- *Gestion de la qualité* : temps associé aux aspects administratifs de l'assurance qualité, temps d'exécution des contrôles de qualité et des échantillons étalons, analyse des données d'assurance qualité, temps relié à la conservation des échantillons (réfrigération, congélation), archivage des rapports, temps de mise en route des équipements, temps relié au rejet des spécimens ou d'une analyse (ex : spécimen non identifié, délai de transport inadéquat, spécimen non conforme), etc.
- *Besoins sociaux et inactivité temporaire* : discussion d'ordre social, bavardage, participation aux comités sociaux et moments perdus.
- *Besoins personnels* : pauses café, hygiène personnelle, appels téléphoniques personnels, etc.

- *Divers* : temps de préparation et de distribution du matériel de prélèvement, préparation des réactifs, transport des échantillons, temps consacré aux appels téléphoniques reliés au travail (unités de soins, médecins, consultation interlaboratoires...), administration du système d'information des matières dangereuses, transport de matériel dangereux, gestion des déchets biologiques, gestion du programme de prévention.

3.3 IMPUTABILITÉ

Tout système de mesure comporte des limites car plusieurs facteurs peuvent influencer à la hausse ou à la baisse les indicateurs. Ainsi, la validité des données est influencée par la rigueur avec laquelle les établissements procèdent à l'enregistrement des procédures et des informations financières. Par ailleurs, les agences de la santé et des services sociaux doivent garantir la fiabilité et la validité de l'information fournie en s'assurant du respect des règles auxquelles sont assujettis les systèmes d'information qui les génèrent (réf. : ententes de gestion MSSS-Agences, 2005-2006).

Le plan comptable et les données qui figurent au centre d'activité 6600 doivent être le reflet des activités **consacrées** au service de biologie médicale. Tous les établissements doivent appliquer le principe de l'imputabilité des dépenses de laboratoire, non seulement au niveau du centre d'activité principal (poste 6600), mais également au niveau de chacun des sous-centres d'activités.



Seules les procédures de biologie médicale sont comptabilisées dans le système de mesure de la production.

Exemple : un technicien de laboratoire médical est affecté à deux centres d'activités différents, soit la biologie médicale et l'imagerie médicale. Il faut alors imputer à chaque secteur d'activité la portion du salaire plus les unités de production qui correspondent au travail effectué dans chaque centre d'activité ; idem pour certaines dépenses liées à des services partagés tels les frais de secrétariat.



NOTE

- Les activités reliées à la sécurité transfusionnelles doivent être inscrites au Centre d'activité 6620 « Sécurité transfusionnelle et produits sanguins » (voir le Manuel de gestion financière).

Vous ne devez pas enregistrer des procédures dans le système de mesure si les coûts de production et de main-d'œuvre associés à ces procédures sont imputés à un autre centre d'activité (ex : prélèvements effectués par des infirmières sur les unités de soins, centres de prélèvements, soins à domicile, soins généraux dont le coût de main-d'œuvre est imputé à un centre d'activité « soins infirmiers »).



La production suit les coûts.

Les procédures répertoriées sont classées dans un sous-centre d'activité unique. Si la procédure est réalisée dans un sous-centre d'activité différent, vous devez enregistrer la procédure dans le sous-centre d'activité où la procédure est effectivement produite et y imputer les coûts associés.

3.4 CENTRE ET SOUS-CENTRES D'ACTIVITÉS

Depuis l'exercice 1998-1999, l'hématologie, la biochimie et la microbiologie sont regroupés dans un seul sous-centre d'activité portant le nom de LABORATOIRES REGROUPÉS (s.ca. 6607).

Compte tenu du système québécois d'hémovigilance, les activités de la banque de sang font l'objet d'un sous-centre d'activité spécifique.

Les établissements doivent compiler les données de production dans les sous-centres d'activités suivants :

- Banque de sang 6601
- Anatomopathologie 6604
- Cytologie 6605
- Centre de prélèvements 6606
- Laboratoires regroupés 6607
- Dépistage néonatal 6608
- Génétique médicale 6609



NOTE

Veuillez consulter le Manuel de gestion financière pour la description du sous-centre d'activité.



Dans le répertoire provincial (annexe B), les procédures sont classées par sous-section / discipline afin d'en faciliter la recherche.

3.5 SAISIE ET TRANSMISSION DES DONNÉES DE PRODUCTION

Les données de production sont rapportées conformément aux dispositions du plan comptable pour l'activité de **BIOLOGIE MÉDICALE** (c.a. 6600).

La transmission des données de production à l'agence de la santé et des services sociaux de votre région doit être faite à chaque période par courrier électronique ou selon l'entente convenue avec votre répondant régional de biologie médicale.



La date limite de transmission au MSSS des données de production d'une région est fixée au **30 juin** suivant la fin d'une année financière (31 mars).

3.6 RAPPORT FINANCIER ANNUEL (AS-471)

Page 650 - Ligne 30 : Unité de mesure « B » - La procédure sert au calcul du coût unitaire net. Les coûts directs nets ne comprennent pas les ventes de services, les recouvrements,

les transferts de frais généraux et les ajustements. Par conséquent, l'unité B n'est pas attribuable aux services vendus, recouvrés ou transférés.

Page 650 – Lignes 25 à 27 : Unité de mesure « A » - La procédure pondérée est ventilée entre l'établissement, les ventes de services et les transferts de frais généraux. L'unité de mesure A sert au calcul du coût unitaire brut.

4. FORMAT DE LA BASE DE DONNÉES

4.1 CATÉGORIES DE CLIENTÈLES

Les catégories de clientèles identifiées dans le règlement sur l'organisation et l'administration des établissements (Règlement, a. 20 et 21, Décret 1320-84 du 6 juin 1984) sont les suivantes :

▪ Admis

« Une personne est *admise* dans un établissement lorsque son état nécessite une hospitalisation ou un hébergement, que les formalités applicables sont remplies et qu'elle occupe un lit compris dans le nombre figurant au permis de l'établissement. ».

▪ Inscrit

« Une personne est *inscrite* dans un établissement lorsqu'elle y reçoit des services qui ne nécessitent pas son hospitalisation ou son hébergement ou qu'elle n'occupe pas un lit compris dans le nombre figurant au permis de l'établissement. » (Ex. : à l'urgence, en chirurgie d'un jour).

Note : Un dossier médical est ouvert et la personne doit présenter sa carte d'assurance maladie. Le médecin ou le dentiste traitant est membre du CMDP de l'établissement.



NOTES

Une colonne INSCRIT-URGENCE est ajoutée dans le format de la base de données Gestlab (Sogique/MSSS) afin de comptabiliser le volume de production associé au service de l'URGENCE d'un établissement. Il est à souligner que la clientèle du service de l'urgence est, et demeure, une clientèle inscrite.

Dans GestLab :

- La colonne « inscrits-autres » représente les inscrits dans les services autres que le service de l'urgence.
- La colonne « inscrits-urgence » représente exclusivement les inscrits au service de l'urgence.

Donc : La clientèle inscrite totale est la somme de la colonne « inscrits-autres » et « inscrits-urgence ».

▪ Enregistré

« Une personne est *enregistrée* dans un centre hospitalier ou un centre local de services communautaires lorsque, à la suite d'une ordonnance d'un médecin ou d'un dentiste, elle y reçoit des services externes aux fins du diagnostic médical ou dentaire. »

Note : La notion d'enregistrement concerne le cas d'un patient recevant des services diagnostiques seulement, la consultation médicale ayant eu lieu au préalable à l'extérieur de l'établissement visé. Il n'y a aucune ouverture de dossier médical sur le lieu de prestation du service diagnostique.

▪ Procédures non répertoriées

Le code de procédures non répertoriées (90000) est réservé pour les **cas d'exception**.



Vous **devez** obtenir l'autorisation **préalable** du MSSS avant l'utilisation du code de procédures non répertoriées (PNR : code 90000).

La demande doit être soumise par le laboratoire de biologie médicale qui exécute la procédure (laboratoire serveur) et non par un laboratoire desservi (achat de services).

- La demande, **documentée au préalable**, doit être soumise par courriel au MSSS. Vous devrez par la suite remplir les documents soumis par le MSSS et répondre à toute demande d'information supplémentaire. Voir l'annexe A pour connaître l'adresse.
- Une autorisation temporaire sera, ou non, accordée au requérant.
- L'analyse de la pertinence et la décision finale d'incorporer cette procédure au répertoire officiel sera prise dans le cadre de la révision annuelle.



Aucune utilisation du code de procédures non répertoriées (PNR : code 90000) n'est autorisée dans les cas suivants :

- Analyse de recherche clinique ou fondamentale
- Modification de valeur pondérée pour une analyse répertoriée
- Constitution de profil d'analyses
- Décantation, congélation ou conservation de spécimens
- Frais inadmissibles (transport, secrétariat, etc.)

4.2 SERVICE VENDU

Se dit des procédures réalisées pour le compte d'un autre établissement du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un organisme privé.

Au sein du réseau public, ce service peut être facturé ou non facturé selon les cas (voir : les ententes interétablissements, les ententes avec l'Agence de la santé et des services sociaux du territoire, les programmes nationaux non facturables, etc.). Les services non assurés peuvent être facturés de même que les services vendus au secteur privé. Les établissements sont tenus de respecter les directives et les normes et pratiques de gestion financière émises par le Ministère (voir l'annexe A).

4.3 AUTRES

Se dit des procédures réalisées lors d'enquêtes relatives à la santé publique.

4.4 RECHERCHE

Se dit des procédures et analyses diagnostiques réalisées pour le compte d'un centre de recherche. Ce sont des services non assurés et facturables.



Aucune analyse de **recherche** clinique ou fondamentale ne doit être comptabilisée. Seules les analyses diagnostiques et les procédures requises menant à un résultat, un rapport ou une thérapie sont répertoriées dans le système de mesure.

5. ACHAT ET VENTE DE SERVICES



Tout problème relatif à la facturation ou à la qualité du service reçu doit être soumis au responsable du dossier de biologie médicale de l'Agence de la santé et des services sociaux de votre région.

5.1 ACHAT DE SERVICES

Il importe de respecter les corridors intrarégionaux, interrégionaux et suprarégionaux (RUIS) établis par le Ministère et l'Agence de la santé et des services sociaux.



NOTES

Activités de production :

- Procédures effectuées en établissement (sur place)
- Vente de services

Achat de services :

- Procédures non effectuées en établissement (sur place) = procédures exécutées en sous-traitance par un laboratoire serveur

5.1.1 Achat de procédures répertoriées

Les procédures achetées doivent être **comptabilisées au moment de la réception du résultat** selon la valeur pondérée qui apparaît dans le manuel.

⁽¹⁾ Règlement sur l'organisation et l'administration des établissements, a. 20 et 21 (Décret 1320-84 du 6 juin 1984).

Si la procédure est non facturée, utilisez l'option « achat non facturé » disponible dans Gestlab (Sogique).



Les fournisseurs de système d'information de laboratoire (S.I.L) ou de logiciel doivent obligatoirement se conformer aux exigences du MSSS relativement à la production des données de biologie médicale.

Pour tout problème relié à un fournisseur autre que la Sogique (Gestlab), veuillez contacter votre agence de la santé et des services sociaux.

5.1.2 Achat de procédures non répertoriées (PNR)

Les procédures non répertoriées (PNR) doivent être comptabilisées si elles ont été réalisées pour le bénéfice d'un patient ou pour des motifs relatifs à la santé publique.

À chaque période, vous devez inscrire le nombre total de procédures non répertoriées au code 90000 ainsi que la valeur appropriée au code 95000.

Exemple de compilation PNR

Au cours d'une période financière, vous **achetez** quatre procédures non répertoriées en hématologie pour une clientèle enregistrée. L'établissement producteur facture ce service 80 \$. Dans GESTLAB, vous importez le code 90000 dans la sous-section appropriée :

Sous-section hémato-achats

Code	Nom	Enregistré
90000	Procédures non répertoriées	4
95000	Procédures non répertoriées	80

Les résultats apparaîtront comme suit dans le système de mesure de la production :

Sous-section hémato-achats

Code	Nom	Enregistré	Valeur pondérée
90000	Procédures non répertoriées	4	80

L'établissement producteur enregistrera pour sa part les procédures vendues de la façon suivante :

Sous-section hémato-divers

Code	Nom	Admis	Inscrit	Enregistré	Vendu
90000	Procédures non répertoriées				4
95000	Procédures non répertoriées				80

Les résultats apparaîtront comme suit dans le système québécois de mesure de la production :

Sous-section hémato-divers

Code	Nom	Vendu	Valeur pondérée
90000	Procédures non répertoriées	4	80

5.2 VENTE DE SERVICES (FACTURATION OU NON-FACTURATION)

Prix de vente : Les établissements du réseau doivent respecter les directives édictées par le Ministère. La valeur pondérée (V.P.) n'est pas un prix de vente.



DIRECTIVES : Voir l'annexe A pour connaître les informations relatives au Service des normes et pratiques de gestion.

Note : les directives peuvent être révisées en cours d'année.



Le contrat de service devrait contenir des spécifications relatives au format du rapport et au format de la facture.

Format de la facture : La facture doit comporter une description complète, le code de procédure, la valeur pondérée et le prix de vente de chaque analyse.

Exemple :

Référence	N° procédure	Description	Prix de vente unitaire (\$)	Quantité	Total (\$)
Monsieur X	11205	Anticorps Anti-HLA	47,00	2	94,00

Non-conformité : Tout problème relatif à la facturation ou à la qualité du service doit être soumis au responsable du dossier de biologie médicale de l'Agence de la santé et des services sociaux de votre région. Par ailleurs, les questions relatives à l'aspect clinique (ex : pertinence de la demande) devraient être soumises préalablement aux directeurs des services professionnels des établissements visés.

5.2.1 Services vendus interétablissements

Les établissements doivent respecter les directives et les normes et pratiques de gestion financière émises par le Ministère.

Facturation intrarégionale : L'Agence de la santé et des services sociaux détient le pouvoir d'abolir la facturation intrarégionale puisqu'elle dispose du budget de la région.

- Le laboratoire desservi doit obligatoirement comptabiliser les procédures non produites sur place dans la section **achat non facturés**.
- Le laboratoire serveur déclare les procédures non facturées et enregistre celles-ci dans la catégorie de clientèle appropriée (admis, inscrit, enregistré). Si l'établissement acheteur n'a pas indiqué la catégorie de clientèle, l'établissement serveur classe les procédures dans la catégorie « enregistré ».
- La vente de procédures au secteur privé est soumise aux paramètres contenus dans la circulaire 03-01-42-03. Les directives peuvent être révisées en cours d'année (voir l'annexe A).

5.2.2 Services vendus au secteur privé

À ce jour, aucune circulaire n'existe à cet effet.

5.2.3 Services vendus interprovinciaux

La vente de procédures à des organismes publics situés dans les autres provinces canadiennes est soumise aux paramètres contenus dans la circulaire 03-01-42-17.

5.2.4 Services vendus à des tiers responsables (ex. : CSST)

La vente de procédures à des tiers responsables est soumise aux règles contenues dans la circulaire 03-01-42-19.

6. ANALYSES EFFECTUÉES SUR DES SPÉCIMENS BIOLOGIQUES PRÉLEVÉS PAR UN PRESTATEUR DE SERVICE PRIVÉ

Analyses

Les services diagnostiques assurés et **médicalement requis**, dont les prélèvements et les analyses de biologie médicale, doivent, de par la Loi canadienne sur la santé, être **accessibles et gratuits** lorsqu'ils sont réalisés *dans les établissements publics de santé*.

Par conséquent, les analyses assurées et médicalement requises (prescription médicale) effectuées dans les laboratoires de biologie médicale du réseau public à partir de spécimens prélevés dans les cliniques privées sont gratuites pour le patient. Cela ne constitue pas des services vendus pour le patient, ce sont des **services assurés**.

Prélèvements

Si l'on fait exception de ceux qui sont effectués par le médecin lui-même ou par son employé au cours de l'examen médical rémunéré par la RAMQ, les prélèvements biologiques réalisés dans les cliniques privées ne sont pas couverts. Ce sont des **services non assurés**. La clinique privée peut, légitimement, facturer son client pour le prélèvement mais non pour les analyses faites dans le secteur public. L'organisme privé doit s'engager formellement à ne pas revendre les analyses et s'engager à informer clairement le patient du lieu de production des analyses (nom du laboratoire de biologie médicale public serveur).

Contrats de services

Les établissements publics ne sont pas tenus légalement d'accepter des spécimens en provenance d'organismes privés. Toutefois les établissements qui acceptent ces prélèvements doivent garantir la qualité des analyses et le respect des exigences légales.

Les établissements qui acceptent de réaliser des analyses pour les patients dont le prélèvement est effectué dans le secteur privé, doivent le faire en vertu d'un contrat écrit et formel convenu entre les deux parties. Les laboratoires de biologie médicale devront rencontrer, d'ici le 31 décembre 2008, les exigences de la norme CAN/CSA-15189 : 2003 (Laboratoires d'analyses de biologie médicale – Exigences particulières concernant la qualité et la compétence), notamment en ce qui a trait aux contrats de services et aux procédures pré-analytiques. Nonobstant ce fait, le MSSS a toujours recommandé une entente de service formelle avec les prestataires privés de services de prélèvements.

Le contrat doit comporter une clause où le prestataire privé de services de prélèvements s'engage formellement à ne pas revendre les analyses. Le prestataire privé doit également s'engager à indiquer clairement au patient le lieu de production des analyses (nom du laboratoire de biologie médicale public serveur).

Par ailleurs, le laboratoire serveur doit fournir le manuel de prélèvement contenant les informations sur l'offre de service, les procédures concernant la préparation du patient, l'identification du spécimen, le prélèvement du spécimen et les instructions relatives à la feuille de prescription, les manipulations particulières, le type et la quantité du spécimen à prélever, le moment précis du prélèvement, l'étiquetage des spécimens, les renseignements cliniques nécessaires, l'identification précise du patient, l'enregistrement de la personne ayant procédé au prélèvement, l'élimination du matériel dangereux et toute autre information utile au prestataire de services. De plus, le contrat de service contient les exigences du laboratoire serveur concernant le transport des spécimens et les délais de transport appropriés et toute autre exigence particulière.

Le contrat peut contenir des clauses de facturation de frais, s'il y a lieu (fournitures diverses, frais d'enregistrement, matériel de prélèvements, etc.). Le contrat peut contenir une clause de facturation à un prix plafond pour le prélèvement privé. Il est à noter que le client du prestataire privé de services de prélèvements devient par la suite le client du laboratoire de biologie médicale serveur qui accepte d'en exécuter les analyses.

7. LABORATOIRES DÉSIGNÉS ET PROGRAMMES NATIONAUX

Certaines analyses suprarégionales doivent être dirigées vers un laboratoire désigné. Il est à souligner que, dans certains cas, le financement de certaines analyses est assuré par un budget dédié et que, par conséquent, aucune facturation ne doit être émise par le laboratoire serveur.

Le tableau suivant illustre la situation au 1^{er} décembre 2005. Il est à noter que les désignations sont susceptibles d'être modifiées au cours de l'année 2006 par l'exercice de complémentarité des analyses suprarégionales.

▪ Programme national des analyses ultraspécialisées VIH-VHC

	Code	Nom de la procédure	Laboratoire désigné
AUCUNE FACTURATION	41392	VIH Charge virale	CHUM CUSM CHUQ
	41393	VIH génotypage pour résistance aux antirétroviraux	CHUM Hôpital général juif
	80547	VIH génotypage pour résistance aux antirétroviraux	LSPQ
	40501	Hépatite C (VHC) Détection qualitative du génome	CHUM CUSM Hôpital Général Juif Hôpital H.M.R. CHUQ CHAUQ CHUS
	80545	VHC (Virus hépatite C) (Génotypage par séquençage)	LSPQ
	80542	VHC (Virus hépatite C, charge virale TAAN)	LSPQ

▪ Programme national de dosage des médicaments antirétroviraux (ARV)

— NOTE : Ce programme devrait être disponible au cours de l'année 2006.

AUCUNE FACTURATION	Code À suivre	Dosage des médicaments antirétroviraux	CUSM
-----------------------	------------------	--	------

▪ **Centres désignés de banque de sang et centres désignés d'hémophilie**

Consulter le Secrétariat du système du sang de la Direction générale de la santé publique pour obtenir l'information.

- Courriel : systemedusang@msss.gouv.qc.ca
- Télécopieur : (418) 266-7510
- Site internet : <http://msssa4.msss.gouv.qc.ca/santpub/sang.nsf>

8. CENTRES DE RÉFÉRENCES

Centre de référence en médecine transfusionnelle

Héma-Québec
4045, boul. Côte Vertu
Ville Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7
Téléphone : (514) 832-5000
Sans frais : (888) 666-4362
Télécopieur : (514) 832-1025
Courriel : info@hema-quebec.qc.ca

Héma-Québec
1009, route du Vallon
Sainte-Foy (Québec) G1V 5C3
Téléphone : (418) 780-4362
Sans frais : (800) 267-9711

Centre de référence en toxicologie

Centre de toxicologie du Québec (CTQ)
Direction de la toxicologie humaine
945, avenue Wolfe
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B3
Téléphone : (418) 650-5115 # 5254
Télécopieur : (418) 654-2148

Centre de référence en microbiologie

Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ)
20045, chemin Sainte-Marie
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3R5
Téléphone : (514) 457-2070
Télécopieur : (514) 457-6346

9. DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS DE COMPTE

À chaque procédure est associé un élément de compte qui en permet la comptabilisation dans le système de mesure.

- ABSORPTION :** Relatif à la banque de sang : procédure consistant à réduire ou éliminer un anticorps donné dans un sérum lorsque cet anticorps est mis en présence de globules rouges sélectionnés.
- CASSETTE :** En pathologie : contenant servant à la circulation de pièces anatomiques.
- CELLULE :** En banque de sang : fiole contenant un type de cellule particulière et faisant partie d'un panel d'identification.
- CONCENTRÉ :** En banque de sang : sac regroupant plusieurs unités de même nature.
- CULOT :** Relatif à la banque de sang : produit thérapeutique préparé à partir de sang complet et destiné à être transfusé.
- DOLLAR (\$) :** Coût d'une session de formation.
- ENVOI :** Relatif aux envois : glacière ou boîte de transport regroupant plusieurs contenants, spécimens ou tubes de matériel biologique dirigés vers un laboratoire serveur.
- ÉTABLISSEMENT :** Entité juridique dotée de capacités et responsabilités légales, qui détient un permis du ministre de la Santé et des Services sociaux, pour gérer des services correspondant aux cinq grandes missions définies dans la loi.
- FIOLE :** En banque de sang : petit flacon contenant un produit sanguin.
- GANGLION :** Relatif à la thérapie cellulaire : renflement sur le trajet d'un nerf, contenant des corps cellulaires de neurones. Il s'agit d'un ganglion neural.
- GREFFON :** Relatif aux greffes : cellules ou partie d'un tissu ou d'un organe transplantés lors d'une greffe.
- LAME :** En pathologie : rectangle de verre sur lequel sont déposés des coupes de pièces anatomiques pour des fins de microscopie.
- MUTATION :** En génétique : modification de la structure d'un gène responsable du changement du message codé par le gène en cause.
- ORGANE :** En pathologie : partie du corps humain.
- PANEL :** En banque de sang : série de cellules servant à l'identification d'anticorps.
- PÉDIPACK :** En banque de sang : sac de format pédiatrique.

-
-
- PRODUIT :** En banque de sang : substance extraite du sang. Il existe deux types de produits sanguins, soit les produits labiles et les produits stables.
- PRODUIT FINAL :** En banque de sang : forme finale d'un ou plusieurs produits sanguins ayant subi un traitement spécial, diverses manipulations et/ou ayant été réunis sous forme de pool (ex : sac de pool).
- RAPPORT :** Terme utilisé pour désigner une procédure entraînant plusieurs résultats. En pathologie, le rapport décrit et interprète les caractéristiques morphologiques ou autres, indiquant l'état de santé d'un usager à partir de l'examen macroscopique ou microscopique d'un ou de plusieurs échantillons prélevés chez cet usager.
- RÉSULTAT :** Désigne une procédure entraînant un résultat unique.
- SESSION :** Relatif aux analyses hors laboratoire (AHL) : période de formation.
- SONDE :** En génétique : copie synthétique fidèle et pure d'une partie de gène. Cette copie, appelée sonde, est spécifique, c'est-à-dire qu'elle ne peut s'hybrider qu'avec la partie du gène dont elle est la copie.

✪ *Dans certains cas, la trousse diagnostique offerte par une compagnie peut contenir plusieurs sondes : l'élément de compte « sonde » réfère alors à la trousse diagnostique entière.*

- SOUS-UNITÉ :** En banque de sang : unité fractionnée à partir d'un produit sanguin.
- SPÉCIMEN :** En pathologie : échantillon.
- UNITÉ :** En banque de sang : désigne chaque unité individuelle de sang (produit sanguin stable ou labile) ou de dérivés sanguins ou chaque unité (fiolle) de produits fractionnés.
- USAGER :** Terme employé pour désigner une personne qui reçoit des services de biologie médicale ou de prélèvements biologiques. La présence de l'usager peut être nécessaire pour réaliser la procédure.

10. REMARQUES SPÉCIFIQUES

10.1 BANQUE DE SANG (6601)

Quelques définitions :

- **Produit labile :** Un produit labile est un produit thérapeutique préparé pour être transfusé à un seul receveur ou à un petit nombre de receveurs. Il est généralement fabriqué à partir de sang complet qui provient d'un seul donneur et qui est rapidement transformé en produit final par des techniques de laboratoire courantes. En général, le produit labile a une durée de conservation relativement brève (moins d'un an) et doit être maintenu à des températures contrôlées. Parmi les produits labiles se trouvent le sang total, le culot globulaire, le plasma, les plaquettes, etc.

-
-
- **Produit stable** : Un **produit** stable est un produit thérapeutique préparé pour être administré à un groupe de **receveurs** relativement homogène pour traiter des conditions particulières comme l'hémophilie ou les déficits immunitaires. Il est généralement fabriqué à partir d'un nombre important de dons individuels rassemblés avant de subir un procédé de purification. Sa durée de conservation est généralement longue (un an ou plus) et sa tolérance aux écarts de température est plus importante que celle du produit labile. Parmi les produits stables, on trouve les produits de coagulation humains, les produits anticoagulants, les immunoglobulines et l'albumine.



La comptabilisation des analyses, procédures, enquête ou toutes autres activités effectuées par les chargés de sécurité transfusionnelle et les adjoints au chef technicien de banque de sang n'est pas autorisée dans la mesure de la production.

- **Traitement spécial d'un produit sanguin pour administration (Code 10175)**

Cette procédure inclut toutes les modifications de l'état original d'un produit sanguin reçu d'un fournisseur ou d'un autre établissement et traité dans votre laboratoire. Exemple : AS-3 enlevé, volume réduit, mise en seringue, produit lavé, reconstitution d'un produit sanguin pour faire un sang total, centrifugation et addition de saline.



Ce code n'est pas utilisé pour des modifications comme irradiation ou création de pédipacks. Ces modifications possèdent leur propre code.



Dans le cas de reconstitution d'un culot globulaire avec du plasma, on comptabilise **1 produit final** même si 2 produits ont été utilisés.

- **Retrait de produit sanguin (Code 10702)**

Cette procédure comprend les communications avec le fournisseur, les activités reliées au protocole de mise en quarantaine et les activités reliées à la remise en inventaire.

- **Échantillon congelé en pré-admission / chirurgie (Code 10510)**

Échantillon congelé en *pré-admission / chirurgie* concerne uniquement les hôpitaux ayant un **PROGRAMME DE PRÉ-ADMISSION** à des fins d'analyses ultérieures, comme par exemple les épreuves de compatibilité lors du jour de la chirurgie. Les échantillons sont vérifiés, aliquotés, identifiés, congelés et classés spécialement afin d'en assurer une localisation rapide.

- **Étude de réaction transfusionnelle (Code 10513)**

Cette procédure doit être comptabilisée uniquement pour la gestion des études de réactions transfusionnelles. Elle comprend les communications effectuées avec l'unité de soins, le médecin et le fournisseur, l'examen macroscopique sur les prélèvements pré et post-transfusionnels de l'usager et du produit sanguin. Les procédures suivantes doivent être comptabilisées individuellement dans cette situation : le groupe sanguin, la recherche d'anticorps, le Coombs direct, les épreuves de compatibilités de l'usager et du produit sanguin ainsi que l'envoi pour la culture du produit.

De plus, vous devez ajouter les codes pour élution, identification d'anticorps et phénotypes supplémentaires, s'il y a lieu, ou compatibilité, si l'on doit investiguer plus d'un culot.



Par convention, les procédures de BANQUE DE SANG-GESTION qui ne peuvent être associées à une clientèle précise doivent être classées dans la catégorie de clientèle ADMIS (codes # 10531,10700,10701,10702, etc.).

10.2 PATHOLOGIE (6604) ET CYTOLOGIE (6605)



La comptabilisation des analyses ou procédures effectuées **par le pathologiste, par un assistant pathologiste ou par un résident** n'est pas autorisée dans la mesure de la production.

Quelques définitions :

- **Lame grand format** : Terme utilisé pour désigner une lame dont les dimensions sont beaucoup plus grandes que celles de la lame de routine qui est généralement utilisée pour les coupes du cerveau.
- **Lames blanches** : Les lames supplémentaires étalées réservées pour usage ultérieur ne donnent pas droit à la comptabilisation d'unités de production.
- **Microscopie électronique** : On compte une procédure lorsqu'il y a une production de rapport à partir de photo(s) réalisée(s) avec le microscope électronique. La valeur pondérée tient compte des examens pour lesquels il n'y a pas de rapport émis parce que le spécimen est inadéquat.
- **Liste des chirurgies complexes** :
 - Appareil musculo-squelettique : membre inférieur pour maladie vasculaire (A.K. ou B.K.), tumeurs osseuses bénignes (à l'exclusion des hallux et des exostoses).
 - ORL : tumeur salivaire.
 - Sein : lésions du sein.
 - Système digestif : hépatectomie ou pancréatectomie, résection de segments du tube digestif (sauf l'appendice).
 - Système endocrinien : hypophysectomie, parathyroïdectomie, surrénalectomie, thyroïdectomie.
 - Système génito-urinaire : cystectomie, hystérectomie, néphrectomie, orchietomie (sauf castration thérapeutique) ou ovariectomie ou salpingo-ovariectomie, prostatectomie sus ou rétropubienne, résection transurétrale de la prostate, vulvectomie, spécimen de conisation utérine au bistouri, avec étude de marge excluant les spécimens obtenus avec l'anse diathermique et le laser.
 - Système lymphoïde : ganglion lymphatique, splénectomie.
 - Système respiratoire : lésion médiastinale, segmentectomie, lobectomie ou pneumonectomie.



RAPPEL

NORMES EN CYTOLOGIE :

- Les laboratoires où s'exercent des activités de cytologie gynécologique doivent avoir un volume minimum de 25 000 lames par année (total des lames gynécologiques et non gynécologiques).
- Un effectif minimal de 3 cytotechnologistes, effectuant leur travail dans une même installation et sous la supervision d'un pathologiste, est requis pour assurer un service de qualité.

10.3 CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS (6606)

Un code de prélèvement est utilisé lorsque le technicien de laboratoire médical effectue lui-même le prélèvement. L'élément de compte est l'USAGER quel que soit le nombre ou le type d'échantillons recueillis.



- La comptabilisation des prélèvements effectués par le médecin ou l'infirmière sur une unité de soin ou dans un bureau médical privé n'est pas autorisée dans la mesure de la production.
- Le spécimen d'urine recueilli par le patient n'est pas un prélèvement. Idem pour tout autre spécimen apporté par le patient : aucun code n'est autorisé à cette fin.
- La remise d'un contenant au patient n'est pas un prélèvement : aucun code n'est autorisé à cette fin.

Voici quelques exemples :

- L'usager apporte au laboratoire ou au centre de prélèvements un échantillon qu'il a lui-même recueilli : aucun compte.
- L'usager apporte au laboratoire ou au centre de prélèvements un échantillon prélevé dans un cabinet médical (ex : gorge, lame, etc.) : aucun compte.
- Le prélèvement veineux est raté et le même patient est repiqué plusieurs fois : on compte 1 prélèvement pour **un usager**.
- Le prélèvement veineux est raté et on repique avec une méthode capillaire : on compte 1 prélèvement capillaire pour **un usager**.
- Deux technologistes sont présents simultanément au chevet du patient : on compte 1 prélèvement pour **un usager**.
- Les prélèvements sont effectués à des intervalles fixes (ex : hyperglycémie provoquée) : on compte le nombre de prélèvements et le nombre d'usagers correspondant au nombre d'intervalles (ex. : 5 prélèvements veineux = 5 usagers).

10.4 PROCÉDURES D'ENVOIS

Quelques définitions :

- **Laboratoire serveur** : Laboratoire qui effectue l'analyse ou la procédure.

- **Laboratoire desservi** : Laboratoire qui envoie un ou plusieurs spécimens biologiques vers le laboratoire qui effectuera l'analyse prescrite.
- **Installation** : Lieux physiques, chapeautés par un établissement sociosanitaire, où sont dispensés des soins de santé et des services sociaux à la population du Québec. Un bon nombre d'établissements ne comptent qu'une seule installation ; dans ce cas, physiquement, les deux se confondent. Par contre, plusieurs établissements regroupent plusieurs installations, dont certaines d'entre elles situées sur un territoire différent de celui où est situé l'établissement qui les chapeaute. Les termes SITE ou PAVILLON sont inappropriés aux fins de désignation d'une installation. Par ailleurs, depuis le 1^{er} avril 2001, les pavillons d'hébergement font partie des « Ressources intermédiaires » ; ils ne sont plus considérés comme des installations.

Voici un exemple – en 2005, le CUSM est un établissement composé de cinq installations :

Établissement	Installation
	<ol style="list-style-type: none"> 1. Hôpital Royal Victoria 2. Hôpital général de Montréal 3. Hôpital de Montréal pour enfants 4. Institut neurologique de Montréal 5. Hôpital thoracique de Montréal

ENVOI INTERÉTABLISSEMENTS : Envoi entre deux établissements différents. Ex.: envoi de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont vers le CHUM.

ENVOI INTRA-ÉTABLISSEMENT : Envoi entre les installations appartenant à un même établissement. Ex. pour l'établissement CUSM, il s'agit d'envoi de l'installation nommée « Hôpital Royal Victoria » vers l'installation nommée « Hôpital général de Montréal ».



Envoi intra-installation : Envoi interlaboratoires **à l'intérieur d'une même installation** appartenant à un établissement (ex. : envoi du laboratoire de pathologie au laboratoire de biochimie de l'Hôpital Royal Victoria du CUSM).

PROCÉDURE NON RÉPERTORIÉE : UTILISATION NON AUTORISÉE

Aucune utilisation de code de procédures non répertoriées (PNR : code 90000) n'est autorisée à cette fin.

▪ **Envoi interétablissements en lot vers un laboratoire serveur (code 70002)**

Cette procédure s'applique dans le cas où un centre de prélèvements (CSSS) ou un laboratoire de biologie médicale (CSSS) achemine une importante quantité de spécimens (envoi en *batch*) vers un laboratoire serveur (habituellement une glacière, ou tout autre milieu de transport approprié aux spécimens transférés). Nous y retrouvons souvent un regroupement de divers spécimens de nature différentes tels les contenants d'urines, les tubes de biochimie, d'hématologie et de coagulation. Il est à noter que les spécimens transférés peuvent avoir reçu

une manipulation (ex : centrifugation). Exemple : Monsieur X a un prélèvement sanguin de trois tubes (biochimie, hématologie et microbiologie) au CSSS Y qui envoie tous les spécimens de M. X au service de biologie médicale du CHR.

Cette procédure se différencie de l'ENVOI ASSOCIÉ À CHAQUE SOUS-CENTRE D'ACTIVITÉ dont le traitement diffère par son enregistrement, sa préparation et son emballage. Cet envoi requiert des conditions très spécifiques de transport. Cette procédure s'effectue de manière individuelle : patient par patient, sous-centre d'activité / sous-centre d'activité.

Exemple : Le CHR reçoit les tubes de monsieur X, une analyse de biochimie doit être dirigée au CHU, le sous-centre d'activité biochimie doit donc procéder à l'envoi particulier de cette analyse (production de la feuille de travail, aliquotage dans le milieu de transport approprié, adresse du labo serveur, emballage, glace sèche ou autre, etc.).



Lames de cytologie : aucune comptabilité n'est autorisée pour les lames de cytologie qui transitent via un centre hospitalier agissant comme intermédiaire entre un cabinet privé et le laboratoire serveur.

10.5. LABORATOIRES REGROUPÉS (6607)

10.5.1 Biochimie

▪ Bilan ou profil

La constitution de bilan ou profil contrevient aux orientations ministérielles sur le contrôle de la pertinence des analyses et sur la qualité des services. Chaque procédure doit être inscrite séparément sur l'offre de services de biologie médicale.



Aucune utilisation de code de procédures non répertoriées (PNR) n'est autorisée pour la constitution de bilan ou de profil d'analyses.

▪ Analyses hors laboratoire (AHL)

On entend par « analyses hors laboratoire » (AHL) les analyses effectuées à l'extérieur du laboratoire de biologie médicale d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. L'AHL est effectuée, sous ordonnance médicale, au chevet du patient (*Point of care*) ou au site d'intervention (*On site*) par un professionnel de la santé autorisé. Le résultat de l'analyse hors laboratoire doit obligatoirement être enregistré dans le dossier médical du patient.

À l'heure actuelle, les AHL peuvent être divisées en trois groupes (résultats qualitatifs ou semi-quantitatifs) :

- Méthode manuelle à l'aide de trousse analytique ou de bandelettes réactives : procédé de lecture visuelle.
- Analyseur portatif ou de table à menu restreint.

-
-
- Microscopie optique avec ou sans contraste de phase : analyse de niveau de complexité élevé qui ne peut être exécutée sans détenir une expertise basée sur un volume permettant de voir régulièrement des cas cliniques complexes.

L' AHL présente des niveaux de complexité variés. Certains risques y sont associés et ce, autant au niveau du prélèvement, de la méthode d'analyse qu'au niveau de l'habilitation des professionnels qui exécutent l'AHL. Par conséquent, toute analyse hors laboratoire doit être assujettie à un programme d'assurance qualité éprouvé et à un encadrement rigoureux de la part d'un laboratoire de biologie médicale.

 Les AHL effectuées dans les établissements publics sont soumises aux DIRECTIVES QUÉBÉCOISES SUR LES ANALYSES HORS LABORATOIRE émises par le MSSS (Septembre 2001).

- **AHL – Support à l'établissement desservi (Code 30001)**

Comptabilisation de la procédure : l'élément de compte est le dollar (\$) qui représente le coût d'une session de formation. Le laboratoire serveur comptabilise les sommes facturées à l'établissement desservi en vertu d'un contrat de fourniture de services sur les AHL. Ainsi, si l'établissement serveur facture 300,00 \$ pour le service, comptabiliser 300 \$.

Le support aux établissements comprend les éléments suivants :

- Parrainer la mise en place du comité multidisciplinaire de l'établissement desservi.
- Former le « super utilisateur » responsable de la formation dans l'établissement desservi et de la liaison avec l'établissement serveur.
- Assurer la supervision du programme de contrôle de qualité :
 - Rédaction et mise à jour annuelle d'un protocole d'utilisation des AHL adapté à l'établissement desservi ;
 - Mise en place du programme de contrôle de qualité (interne et externe) ;
 - Mise en place d'un système d'information : bases de données, contrôle de qualité et archivage des résultats ;
 - Protocole de résolution de problèmes.

- **AHL – Formation (par session) (Code 30000)**

Le laboratoire serveur comptabilise 100 unités pour chaque session de formation. Une session de formation comporte tous les éléments théoriques et pratiques nécessaires à la bonne compréhension du fonctionnement et de l'entretien de l'appareillage utilisé, du programme de contrôle de qualité ainsi que de la tenue des registres. La formation comprend un examen théorique de même que des exercices pratiques au cours desquels les utilisateurs doivent démontrer leur maîtrise de la technique. Les utilisateurs qualifiés reçoivent une certification et une attestation écrite.

10.5.2 HÉMATOLOGIE

- INR : Rapport Normalisé International

10.5.3 MICROBIOLOGIE

Calcul de VP : Le comité aviseur sur la révision des analyses s'est penché sur la suggestion d'effectuer une comptabilité individuelle des cultures « négatives » et « positives » et d'y attribuer une valeur pondérée distincte. L'analyse de cette proposition démontre plusieurs inconvénients dont le danger de multiples interprétations, d'une charge de travail supplémentaire pour le personnel et de l'incapacité des systèmes d'informations actuels à recevoir cette information. Cette décision pourrait faire l'objet d'une réévaluation ultérieurement.



Les valeurs pondérées reflètent une moyenne et tiennent compte des différentes techniques utilisées pour produire un résultat ou un rapport, qu'il soit positif ou négatif.

▪ Description des techniques de dosage des anticorps

- **Méthode semi-quantitative** : Si la technique nécessite des dilutions sériées du sérum (ex. $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{8}$, $\frac{1}{16}$), cette technique est qualifiée de semi-quantitative.
- **Méthode qualitative ou quantitative** : Si la méthode entraîne une lecture avec mesure de la densité optique (DO), cette technique peut être qualitative ou quantitative selon son approbation officielle par la FDA ou Santé Canada. Une technique quantitative contient plusieurs contrôles positifs étalons qui ont été mesurés en unités internationales (UI) établies.

- **TAAN** : Cette expression est utilisée au lieu de PCR (*polymerase chain reaction*) car le PCR n'inclut pas toutes les techniques d'amplification des acides nucléiques en biologie moléculaire. Par conséquent, il est non représentatif des différentes méthodes diagnostiques en biologie médicale. Il existe notamment des techniques d'amplification non PCR, des techniques LCR (*ligase chain reaction*) non PCR et des techniques d'hybridation non PCR. (Voir la liste des TAAN pages 28 à 30.)

- **Sous-section Micro-Enviro.** : Tous les codes reliés à cette sous-section sont utilisés uniquement lors d'enquêtes épidémiologiques intra-hospitalières. Ces analyses requièrent l'expertise d'un médecin microbiologiste sur place.



Les analyses environnementales (ex : eau) exécutées pour le ministère de l'Environnement ou tout autre ministère autre que le ministère de la Santé et des Services sociaux, pour des organismes privés ou pour des particuliers **ne constituent pas des activités de biologie médicale**. Aucune utilisation du code de procédures répertoriées ou non répertoriées (PNR : code 90000) n'est autorisée pour comptabiliser de telles activités.

- **Pus superficiel** : aucune recherche d'anaérobie. Ce code est utilisé pour tout spécimen prélevé au niveau d'une surface de plaie pour lequel le laboratoire reçoit un écouvillon dans un milieu de transport avec oxygène. L'utilisation d'un bouillon en sous-culture est controversée en présence d'un pus superficiel contaminé de cellules épithéliales et d'une flore cutanée ; inclut la culture de cathéter.

- Pus profond : recherche d'anaérobie. Ce code est utilisé pour tout spécimen prélevé par biopsie, aspiration par aiguille ou écouvillonnage profond et dont une recherche d'anaérobies est requise. Un écouvillon doit être placé dans un milieu de transport « sans oxygène » et l'ensemencement en anaérobie doit être effectué dès la réception au laboratoire. L'identification de toutes les bactéries anaérobies n'est pas requise dans la gestion clinique d'une infection mixte ; inclut la culture de moelle et la culture de l'œil vitrée.

LISTE DES TECHNIQUES DE MICROBIOLOGIE

(Mise à jour 2005)

Liste des techniques de dosage des anticorps			
Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
Agglutination PLA « Latex »	Agglutination <i>Particule Latex Agglutination</i>	– WIDAL – Weil-Felix – ASO	
CIE	Contre Immuno Électrophoèse	– Anti-Blastomycose – Anti-Histoplasme	
<i>Dot Blot</i>	<i>Dot Blot Assay</i> (Voir <i>Immuno Dot Blot Assay</i>)	– Anti-HIV	Analyse de confirmation
DD	<i>Double Immunodiffusion</i> en gel (<i>Ouchterlony</i>)		Technique historique
EIA	<i>Enzyme Immuno Assay</i>	Voir ELISA	Toutes les EIA sont des ELISA Toutes les ELISA ne sont pas des EIA.
Elisa	<i>Enzyme-linked Immuno Sorbent Assay</i>	– Anti-Hbs – Anti-Hélicobacter – Anti-Rubéole – Anti-CMV – Anti-Toxoplasmose – Anti-Hépatite A IgM – Anti-Hépatite C	– Technique automatisée – Technique rapide sur membrane – Technique qualitative ou quantitative
FA	<i>Fluorescent Assay</i> (Voir IFA)		
FAMA	<i>Fluorescent Antigen Membrane Assay</i>	– Anti-CMV	Analyse de confirmation
FC	Fixation du complément	– Anti- <i>Mycoplasma pneumoniae</i> – Anti-Fièvre-Q	Standardisation difficile
Floculation	Floculation	– RPR – VDRL – Bodet-Waserman (BW)	
HAI	<i>Hemagglutination Inhibition Assay</i>	– Anti-rubéole	Analyse de confirmation Standardisation difficile

Liste des techniques de dosage des anticorps

Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
ID	Immuno Diffusion	– Anti-Histoplasmose – Anti-Blastomycose	
IF	Immunofluorescence (Voir IFA)		
IFA	<i>Immuno Fluorescence Assay</i>	– Anti-EBV-VCA IgM – Anti-Legionella – Anti-Treponema pallidum (FTA)	
IH	Inhibition de l'Hémagglutination (Voir HAI)		
Immuno Dot Blot	<i>Immuno Dot Blot Assay</i>	– Anti-HIV	
Neutralisation	Neutralisation	– Anti-Coxsackievirus – Anti-Echovirus – Anti-Poliovirus	Standardisation difficile
PA	<i>Passive Agglutination</i>	– Anti-Treponema Pallidum (TP-PA)	
PEIA	<i>Particule Enzyme Immuno Assay</i>		Utilise la gélatine comme agent de visualisation
PHA	<i>Passive Hemagglutination Assay</i>	– Anti-Treponema pallidum – Anti-Toxoplasmose	
RIA	<i>Radioactive Immuno Assay</i>		Technique historique
RIBA	<i>Recombinant Immuno Blot Assay</i>	– Anti-Hépatite C	Analyse de confirmation
RID	<i>Radial Immuno Diffusion</i>	– Anti-acide teichoïque	
RIPA	<i>Radio Immuno Precipitation Assay</i>	– Anti-HIV – Anti-HTLV – Anti-HCV	Analyse de confirmation
WB	<i>Western Blot</i>	– Anti-VIH – Anti-HSV 1 spécifique – Anti-Lyme (<i>Borrelia burdorferi</i>)	Analyse de confirmation
<i>Avidity</i>	<i>Avidity</i>	– Anti-rubéole avidité – Anti-toxoplasmose avidité	Traitement du sérum avec un agent de rupture du lien covalent Antigène-Anticorps (ex. urée)
Les termes « sérologie », « séro-diagnostic », « immuno assay » sont des termes imprécis tant au niveau de la technique que de l'antigène contre lequel la recherche d'anticorps est demandée.			

Liste des techniques de détection d'antigènes autres que des examens microscopiques, des cultures ou des TAAN			
Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
Agglutination	<i>Agglutination</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Streptococcus groupe A (antigène) - Rotavirus - Antigènes bactériens dans un LCR 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible sensibilité
CIE	Contre-Immuno Électrophorèse	<ul style="list-style-type: none"> - Antigènes bactériens dans LCR 	<ul style="list-style-type: none"> - Technique historique
DFA	<i>Direct Fluorescence Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Chlamydia trachomatis - Herpes simplex - Treponema pallidum - Bordetella pertussis - Pneumocystis carinii 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible sensibilité
<i>Dot Blot</i>	Voir <i>Immuno Dot Blot Assay</i>		
EIA	Voir ELISA		
Elisa	<i>Enzyme-Linked Immuno Sorbent Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - HbsAg (antigène australien) - Giardia - Cryptosporidium - Legionella (antigène urinaire) 	
ID	Immuno Diffusion		<ul style="list-style-type: none"> - Faible sensibilité
<i>Immuno Dot Blot</i>	<i>Immuno Dot Blot Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Toxine Clostridium difficile - Influenza - RSV - Rotavirus 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne sensibilité et rapidité
PLA "Latex"	<i>Particule Latex Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Crypto-latex 	

Liste des techniques d'amplification des acides nucléiques (TAAN)			
Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
<i>bDNA Assay (Hybridization)</i>	<i>Hybridization Assay</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Chlamydia trachomatis - Neisseria gonorrhoeae - Streptococcus groupe A - Charge virale CMV - HPV 	
CFLP	<i>Cleavase Fragment Length Polymorphism</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Génotypage HCV 	

Liste des techniques d'amplification des acides nucléiques (TAAN)

Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
CISH	<i>Colorimetric In Situ Hybridization</i>		
<i>CLIP Sequencing</i>	<i>CLIP Sequencing</i>	– Génotypage résistance HIV	
CPT	<i>Cycling Probe Technology</i>	– Mec A <i>Staphylococcus aureus</i> – Van A / Van b <i>Enterococcus</i>	
FISH	<i>Fluorescent In Situ Hybridization</i>		
FRET	<i>Fluorescence Resonance Energy Transfer</i>		
<i>Hybridization in situ</i>	<i>Hybridization in situ</i>	– HPV in situ (biopsie du col)	
LCR	<i>Ligase Chain Reaction</i>	– <i>Chlamydia trachomatis</i> – <i>Neisseria gonorrhoeae</i>	
LIPA	<i>Line Probe Assays</i>	– Génotypage HCV	
NASBA	<i>Nucleic Acid Sequenced-Based Amplification</i>	– Charge virale CMV	
PCR	<i>Polymerase Chain Reaction</i>	– <i>Chlamydia trachomatis</i> – <i>Neisseria gonorrhoeae</i> – <i>Mycobacterium tuberculosis</i> – Herpes simplex (sur LCR) – HHV6 (sur LCR) – Enterovirus (sur LCR)	
RT-PCR	<i>Reverse Transcriptase-Polymerase Chain Reaction</i>	– Charge virale HIV – Charge virale HCV	
Multiplex-PCR		– Herpes simplex 1 et 2, Varicella zoster, CMV, EBV, HHV6, HHV7 (sur LCS)	
<i>Nested-PCR</i>	<i>Nested-Polymerase Chain Reaction</i>		
<i>Real-Time PCR</i>	<i>Real-Time Polymerase Chain Reaction</i>		

Liste des techniques d'amplification des acides nucléiques (TAAN)			
Abréviations de la technique	Description de la technique	Exemples d'utilisation	Commentaires
RFLP	<i>Restriction Fragment Length Polymerase</i>		
SDA	<i>Strand Displacement Amplification</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Chlamydia trachomatis – Neisseria gonorrhoeae 	
RT-SDA	<i>Reverse Transcriptase-Strand Displacement Amplification</i>		
SSCP	<i>Single Strand Conformation Polymorphism</i>		
TMA	<i>Transcription-Mediated Amplification</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Mycobacterium tuberculosis – Chlamydia trachomatis – Neisseria gonorrhoeae 	

Acronymes pour analyses reliées à la syphilis :

- ART : *Automated Reagin Test*
- RPR : *Rapid Plasma Reagin*
- VDRL : *Veneral Disease Research Laboratory*
- TPI : *Treponema Palladum Immobilisation*
- TRST : *Toluidine Red Unheated Test*
- BW : *Bordet-Wasserman*
- RST : *Reagin Screen Test*
- MHA-TP : *MicroHemagglutination Assay for antibody to Treponema Pallidum*
- FTA-ABS : *Fluorescent treponema antibody-Absorption*
- HATTS : *HemAgglutination Treponema Test for Syphilis*

11. INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) est une personne morale mandataire de l'État. Il a été créé en vertu de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec, adoptée le 19 juin 1998 et mise en vigueur le 8 octobre 1998. Sa fonction principale est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux, les autorités régionales de santé publique et les établissements dans l'exercice de leurs responsabilités en rendant disponibles son expertise et ses services spécialisés de laboratoire et de dépistage. Les services spécialisés de laboratoire sont assurés par son Centre de toxicologie du Québec (CTQ) et son Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ).

11.1 LABORATOIRE DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (LSPQ)

HISTORIQUE

En 1894, le gouvernement du Québec crée un laboratoire provincial qui serait prêt à intervenir rapidement dès l'apparition d'une maladie contagieuse et qui assisterait le conseil provincial d'hygiène dans son mandat en santé publique comportant les volets prévention, formation, inspection et information. Depuis cette date, le Laboratoire a connu plusieurs transformations et s'est vu confier de nombreux mandats. En 1982, un décret gouvernemental confirme le vocable Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) et réaffirme son rôle en tant que laboratoire d'État. Depuis le 1^{er} avril 2000, il est administré par l'INSPQ. Depuis plus d'un siècle, le LSPQ remplit son mandat de protéger la population du Québec contre les infections grâce à ses services diagnostiques en microbiologie et en physico-chimie et par ses programmes de surveillance en laboratoire des maladies infectieuses.

RESSOURCES

Plus de 130 personnes travaillent au LSPQ, incluant une équipe de 30 professionnels et d'environ 80 techniciens.

SYSTÈME QUALITÉ

Le LSPQ est accrédité par le Conseil canadien des normes selon la norme ISO 9001-2000.

PRINCIPALES ACTIVITÉS

Les principales activités du LSPQ sont l'identification de pathogènes rares, en émergence ou présentant un niveau de risque biologique élevé, ainsi que la confirmation de diagnostics en infectiologie à partir de spécimens soumis par les laboratoires hospitaliers du Québec, l'évaluation de la fluoruration de l'eau de consommation et de la qualité de l'eau utilisée en hémodialyse, la formation des professionnels de la santé en microbiologie et la recherche. Il offre de plus des services d'inspection et de contrôle de la qualité pour les laboratoires de biologie médicale et d'imagerie médicale du Québec et participe à de nombreux comités externes.

L'expertise du LSPQ est mise à profit pour donner des avis sur les techniques de laboratoire pour le diagnostic de pathogènes, pour élaborer des programmes de surveillance en laboratoire pour certains agents infectieux ou chimiques, pour fournir le support aux enquêtes épidémiologiques lors d'éclosions et pour développer de nouvelles méthodes diagnostiques pour les maladies infectieuses.

 Sauf exception, vous devez utiliser les codes LSPQ avec l'option « achats non facturés ».

11.2 CENTRE DE TOXICOLOGIE DU QUÉBEC (CTQ)

INTRODUCTION

Le CTQ a pour mandat premier de fournir des services analytiques spécialisés en toxicologie au réseau de la santé du Québec. Il peut répondre aux plus hautes exigences en matière d'analyse toxicologique. Pour y arriver, il s'appuie sur du personnel compétent, des technologies de haute pointe mais aussi sur un système de management de qualité reconnu.

RESSOURCES

En tant que laboratoire accrédité ISO 17025, il compte sur un personnel hautement spécialisé et compétent pour assurer la qualité de ses travaux. Son personnel comprend huit chimistes dont un Ph.D. et cinq M.Sc., ainsi que 20 technologistes médicaux expérimentés.

Il utilise des techniques instrumentales de pointe pour mesurer avec fiabilité les substances toxiques présentes à l'état de traces dans les milieux biologiques. Ces techniques comprennent : GC-MS, HPLC-MS-MS, ICP-MS et DRC-ICP-MS.

SYSTÈME QUALITÉ

Le laboratoire est accrédité par le Conseil canadien des normes selon la norme internationale ISO 17025. Il participe à plusieurs programmes reconnus d'assurance qualité interlaboratoires. Il est également fournisseur de plusieurs programmes d'assurance qualité.

TYPES DE SERVICES OFFERTS

Par la reconnaissance à la norme ISO 17025 et, plus particulièrement par les technologies qu'il a mises en œuvre, le laboratoire peut offrir des services de dépistage, d'identification et de quantification dans l'ensemble de ses secteurs d'activités.

IDENTIFICATION ET QUANTIFICATION

◇ BPC, pesticides, solvants et autres polluants organiques

Le laboratoire offre une gamme intéressante d'analyses, tant dans le domaine de la santé environnementale qu'en santé au travail. Il offre le service du suivi des travailleurs exposés à différents solvants, par exemple, en mesurant les métabolites urinaires de ces substances. Au cours des années, le laboratoire de toxicologie a développé et maintenu une expertise de pointe dans l'analyse des BPC et des pesticides organochlorés. Il est d'ailleurs à l'affût des nouveaux contaminants persistants, principalement les biphényles éther polybromés et les produits perfluorés.

◇ Éléments et métaux traces

Le laboratoire offre également une liste impressionnante d'analyses en ce qui concerne le dosage d'éléments et métaux traces. Tous les dosages sont quantitatifs et peuvent être effectués dans plusieurs milieux, notamment, le sang, le sérum, l'urine, les cheveux, etc. Les résultats sont appuyés par un contrôle de qualité hors pair. Le laboratoire est d'ailleurs reconnu au niveau international en tant que laboratoire de référence dans ce domaine.

◇ Médicaments, drogues et alcools

Le secteur clinique du laboratoire offre des analyses très variées et hautement spécialisées dans le domaine des médicaments et drogues d'abus. Tous les résultats de drogues d'abus présumés positifs sont immédiatement confirmés par GC-MS ou LC-MS-MS selon les lignes directrices de SAMHSA. Des dépistages complets sont couramment réalisés et s'effectuent tant sur des matrices biologiques que non biologiques (poudre, capsule). Le laboratoire offre également des dosages quantitatifs de substances médicamenteuses ou de leurs métabolites. Dans les cas de toxicologie post-mortem, en plus du dépistage, les benzodiazépines et les opiacés sont dosés par LC-MS-MS. Les méthodes par LC-MS-MS offrent des rendements nettement supérieurs aux méthodes conventionnelles : limites de détection plus basses et spécificité accrue.



Vous devez utiliser les codes CTQ avec l'option « achats non facturés » ou « achats facturés » selon le cas. Les quelques analyses dont le prix est variable devront être codées dans les PNR (code 90000).

12. HIÉRARCHISATION DES ANALYSES

Les principes de hiérarchisation des analyses de même que les définitions des analyses de type local, régional et suprarégional sont détaillées dans le document publié par le Ministère sur l'organisation territoriale des services de biologie médicale.



05-921-01ORGANITERRITORIALE

Ce document se retrouve sur le site internet du MSSS à l'adresse suivante :

<http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/publications.html>

13. CHANGEMENTS 2006-2007

Une révision annuelle des analyses et des valeurs pondérées qui leur sont associées a été effectuée avec la participation des membres de sept comités aviseurs. Les comités sont composés de spécialistes reconnus pour leur expertise qui ont la volonté de s'impliquer dans le travail de révision en adoptant une vision provinciale. Les comités sont formés de technologistes médicaux, de gestionnaires et de cliniciens provenant de laboratoires de profil régional et suprarégional. Une représentation ministérielle du Secrétariat du système du sang est assurée pour le secteur de la banque de sang et pour le secteur de la génétique.

13.1 PROCÉDURES RETIRÉES

Les comités aviseurs ont consacré leurs efforts à la correction du répertoire des analyses et à la révision des valeurs pondérées afin de compléter la mise à niveau du système de mesure de la production. Compte tenu de l'ampleur de la tâche, les membres des comités aviseurs ont reporté l'évaluation de l'obsolescence et de la pertinence des analyses lors du prochain exercice. Seuls les doublons sont retirés du répertoire.

13.2 PROCÉDURES AJOUTÉES

Les nouvelles procédures sont identifiées par la lettre « N ».

13.3 PROCÉDURES MODIFIÉES

Les changements apportés sont en caractères gras dans le manuel et sont identifiés par la lettre « C ».

ANNEXE A

INFORMATIONS

Les commentaires ou demandes d'informations relatives au manuel de production, au système de mesure des analyses de biologie médicale, à l'autorisation d'utilisation d'un code de procédures non répertoriées ou à l'introduction d'une nouvelle analyse doit nous être acheminée par **courrier électronique**.



Il importe que les demandes soient préalablement documentées et signées, en précisant les coordonnées (courriel et téléphone) du requérant de même que sa fonction.

COURRIER ÉLECTRONIQUE

PILOTE D'ORIENTATION : M. Claude Berthiaume
Programme de biologie médicale
Ministère de la Santé et des Services sociaux

ADRESSE LOTUS NOTES : Claude Berthiaume/MSSS/SSSS@SSSS

ADRESSE INTERNET : laboratoires@msss.gouv.qc.ca

ADRESSE POSTALE MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
Direction générale des services de santé et médecine universitaire
Direction de l'organisation des services médicaux et technologiques
1075, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

COPIE ÉLECTRONIQUE DU MANUEL DE PRODUCTION 2005-2006 :

Ce document est disponible sur le site du Ministère. On peut le retrouver à l'adresse suivante : <http://www.msss.gouv.qc.ca/documentation/publications.html>

Pour toutes demandes d'informations relatives à l'application GestLab, propriété de SOGIQUE, veuillez contacter le Service national de soutien aux utilisateurs de Sogique. Il est à souligner qu'un site Web donne également de l'information sur l'application : <http://www.sogique.qc.ca/>.

PILOTE DU SYSTÈME GESTLAB : Consulter le site de la Sogique pour cette information.

ADRESSE COURRIEL : 00 TCN Centre d'assistance

ADRESSE POSTALE SOGIQUE : Sogique
3000 avenue St-Jean-Batiste, bureau 150
Québec (Québec) G2E 6J5

Téléphone : (418) 527-5211, poste 5282 – Sans frais : (877) TCN-AIDE 826-2433

Télécopieur : (418) 661-8164

ANNEXE A (suite...)



*Manuel de
gestion financière*

Les circulaires sur les NORMES ET PRATIQUES DE GESTION sont disponibles sur le site du MSSS.

Adresse Internet : <http://www.msss.gouv.qc.ca/>

Sélectionner "Documentation" et "Normes et pratiques de gestion"

Pour toute question relative à ces normes et pratiques de gestion, veuillez vous adresser à :

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
Direction des politiques et systèmes financiers
Service des normes et pratiques de gestion
1005, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1S 4N4

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

NOTES EXPLICATIVES – MODIFICATIONS	
<p style="text-align: center;">LETTRE C</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ajout (mis en gras) / Retrait de mots ➤ Changement de sous-section ➤ Changement de l'élément de compte ➤ Modification de la valeur pondérée 	<p style="text-align: center;">LETTRE N</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nouveau code en 2006-2007 <p style="text-align: center;">LETTRE R</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Retrait du code en 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
10000	C	B.S. Générale	Agglutinines froides (Dépistage) (Qualitatif) Autocontrôles inclus	Résultat	Local	2,5
10001	C	B.S. Générale	Agglutinines froides (Dosage par amplitude thermique) Autocontrôles inclus	Résultat	Local	28,0
10002	C	B.S. Générale	Agglutinines froides (Dosage) (Quantitatif) Autocontrôles inclus	Résultat	Local	14,0
10003	C	B.S. Générale	Allo ou auto absorption à chaud ou à froid	Absorption	Local	29,0
10005	C	B.S. Générale	Allo-absorption Anti-HLA sur HPC	Rapport	Supra	23,0
10007	C	B.S. Générale	Anticorps (Identification d')	Panel	Local	18,0
10020	C	B.S. Générale	Cellules fœtales (Qualitatif)	Rapport	Régional	9,0
10021	C	B.S. Générale	Cellules fœtales (Quantitatif) (Kleihauer)	Résultat	Régional	9,0
10022	C	B.S. Générale	Cellules fœtales cytofluorométrie	Résultat	Régional	20,0
10023	C	B.S. Générale	Compatibilité (Méthode pré-chauffage)	Résultat	Local	3,7
10025	C	B.S. Générale	Compatibilité abrégée	Résultat	Local	2,3
10029	N	B.S. Générale	Compatibilité abrégée automatisée	Résultat	Local	1,6
10024	C	B.S. Générale	Compatibilité antiglobuline	Résultat	Local	5,8
10030	N	B.S. Générale	Compatibilité automatisée	Résultat	Local	1,6
10027	C	B.S. Générale	Coombs direct polyspécifique ou monospécifique	Résultat	Local	4,7
10028	N	B.S. Générale	Coombs direct polyspécifique ou monospécifique automatisé	Résultat	Local	1,6
10045	N	B.S. Générale	Décongélation de produit sanguin	Unité	Local	1,4
10040		B.S. Générale	Différentiation IgG-IgM (DTT)	Rapport	Local	9,0
10041	C	B.S. Générale	Division de produit sanguin labile	Sous-unité	Local	9,6
10042	C	B.S. Générale	Division de produit sanguin stable	Sous-unité	Local	9,6
10043	C	B.S. Générale	Don pour transfusion autologue	Unité	Supra	36,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
10044	C	B.S. Générale	Donath Landsteiner	Résultat	Supra	17,0
10060	C	B.S. Générale	Élution (Identification sur éluat incluse)	Rapport	Régional	62,0
10070	C	B.S. Générale	Fragilité osmotique	Résultat	Régional	84,0
10080	C	B.S. Générale	Génotypage du système Duffy	Résultat	Supra	126,0
10081	C	B.S. Générale	Génotypage du système Kell	Résultat	Supra	126,0
10082	C	B.S. Générale	Génotypage du système Kidd	Résultat	Supra	126,0
10083	C	B.S. Générale	Génotypage du système Rh C/E	Résultat	Supra	126,0
10084	C	B.S. Générale	Génotypage du système Rh D	Résultat	Supra	126,0
10086	C	B.S. Générale	Groupe sanguin ABO-Rh	Rapport	Local	4,0
10085	C	B.S. Générale	Groupe sanguin ABO-Rh automatisé	Rapport	Local	5,0
10100	C	B.S. Générale	Ham ou Crosby (Épreuve de)	Résultat	Régional	18,5
10111	N	B.S. Générale	Identification d'anticorps automatisée	Résultat	Local	3,1
10110	C	B.S. Générale	Irradiation de produit sanguin dans l'établissement	Produit final	Régional	3,0
10112	N	B.S. Générale	Lavage de globules rouges ou plaquettes	Produit final	Supra	26,0
10134	N	B.S. Générale	Phénotype du patient (Par antigène) (Incluant contrôles automatisés)	Résultat	Local	8,4
10130	C	B.S. Générale	Phénotype du patient (Par antigène) (Incluant contrôles)	Résultat	Local	8,4
10131	C	B.S. Générale	Phénotype du produit (Par antigène) (Incluant contr les)	Résultat	Local	5,1
10132		B.S. Générale	Phlébotomie thérapeutique	Unité	Local	20,0
10135	N	B.S. Générale	Poolage de produits sanguins stables	Fiole	Local	20,0
10133	C	B.S. Générale	Poolage de produits sanguins labiles (Cryop précipités -plasmas-surnageants cryop précipités ou plaquettes)	Unité	Local	18,5
10153	N	B.S. Générale	Recherche d'anticorps automatisée	Résultat	Local	3,1
10150	C	B.S. Générale	Recherche d'anticorps irréguliers	Résultat	Local	6,3
10151	C	B.S. Générale	Recherche d'hémoglobulinurie paroxystique nocturne (CD55-CD59)	Rapport	Régional	44,0
10152	C	B.S. Générale	Reconstitution de produit sanguin stable pour administration (Coagulation-immunoglobuline)	Fiole	Local	7,2
10160	C	B.S. Générale	Sucrose	Résultat	Régional	13,2
10170	C	B.S. Générale	Titrage d'anticorps (Par anticorps) (Incluant le titrage sur le sérum antérieur)	Résultat	Local	50,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
10173	C	B.S. Générale	Traitement enzymatique (Phénotype)	Usager	Régional	49,0
10174	C	B.S. Générale	Traitement enzymatique pour identification d'anticorps	Usager	Local	54,0
10175	C	B.S. Générale	Traitement spécial d'un produit sanguin pour administration	Produit final	Local	21,0
10730	C	B.S. Générale	Vérification ABO des échantillons et culots	Unité	Local	2,2
10510	C	B.S. Gestion	Échantillon congelé en pré-admission chirurgie	Usager	Local	2,5
10511	C	B.S. Gestion	Émission de produit sanguin labile ou stable incluant confirmation, administration et remise en inventaire	Unité	Local	4,0
10061	C	B.S. Gestion	Envoi interétablissements (Banque de sang) (Par établissement)	Usager	Local	5,0
10512	C	B.S. Gestion	Étude de don antérieur (Par cas) ¹	Usager	Local	6,0
10513	C	B.S. Gestion	Étude de réaction transfusionnelle	Rapport	Local	12,0
10531		B.S. Gestion	Produit sanguin jeté	Produit	Local	2,5
10532	C	B.S. Gestion	Produit sanguin labile transféré interinstallation, interétablissements, extraétablissement ou retour au fournisseur	Produit	Local	8,0
10533	C	B.S. Gestion	Produit sanguin stable transféré interinstallation, interétablissements, extraétablissement ou retour au fournisseur	Produit	Local	6,0
10530	C	B.S. Gestion	Réception culot globulaire avec sacs satellites attachés	Culot	Régional	4,0
10700	C	B.S. Gestion	Réception de produit sanguin labile	Unité	Local	2,3
10701	C	B.S. Gestion	Réception de produit sanguin stable	Unité	Local	2,6
10703	N	B.S. Gestion	Réception don autologue désigné ou dirigé (Prélevé au C.H.)	Unité	Local	12,0
10704	N	B.S. Gestion	Réception don autologue désigné ou dirigé (Prélevé par Héma-Québec)	Unité	Local	3,5
10500	C	B.S. Gestion	Reconstitution de sang total	Produit final	Local	23,0
10702	C	B.S. Gestion	Retrait de produit sanguin	Unité	Local	6,0
30000		Bio-AHL	AHL – Formation (par session)	Session	Local	100,0

¹ Étude effectuée par technicien de laboratoire (excluant les adjoints au chef technologiste et les chargés de sécurité transfusionnelle).

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30001		Bio-AHL	Analyses hors laboratoire (Rf. Contrat \$)	\$	Local	1,0
30070	N	Bio-AHL	Glucose par Glycomètre	Résultat	Local	1,3
30002		Bio-AHL	Glycomètre (Évaluation complète incluant nettoyage et contrôle)	Rapport	Local	12,0
30003		Bio-AHL	Glycomètre (Rencontre du patient et contrôle clinique)	Rapport	Local	15,0
30004	C	Bio-AHL	Glycomètre (Vérification sommaire du fonctionnement)	Rapport	Local	20,0
30582	N	Bio-Clinique	5-HIAA (HPLC)	Résultat	Supra	20,0
30005		Bio-Clinique	Acétone (Qualitatif) (Sérum)	Résultat	Local	10,0
30006	C	Bio-Clinique	Acide 5-Hydroxy-indolacétique (Qualitatif) (5-HIAA)	Résultat	Supra	20,0
30007		Bio-Clinique	Acide 5-Hydroxy-indolacétique (Quantitatif) (5-HIAA) (Colorimétrie)	Résultat	Supra	6,0
30008		Bio-Clinique	Acide delta-aminolévulinique (δ -ALA) (HPLC)	Résultat	Supra	16,0
30009	C	Bio-Clinique	Acide folique (Folates)	Résultat	Local	2,9
30010	C	Bio-Clinique	Acide lactique	Résultat	Local	2,8
30061	N	Bio-Clinique	Acide mycophénolique (HPLC)	Résultat	Supra	5,5
30011		Bio-Clinique	Acide mycophénolique + glucuronides	Résultat	Supra	19,0
30012	C	Bio-Clinique	Acide pyruvique	Résultat	Supra	27,0
30062	N	Bio-Clinique	Acide pyruvique (Présence au chevet et déprotéinisation)	Usager	Local	36,5
30013	C	Bio-Clinique	Acide urique	Résultat	Local	0,7
30014		Bio-Clinique	Acides biliaires totaux (Semi-quantitatif)	Rapport	Supra	22,0
30015		Bio-Clinique	Acyl-cholestérol Acyl-transférase (ACAT)	Résultat	Supra	5,0
30016	C	Bio-Clinique	Alanine amino-transférase (ALT)	Résultat	Local	0,7
30017	C	Bio-Clinique	Albumine	Résultat	Local	0,6
30019		Bio-Clinique	Aldolase	Résultat	Supra	4,0
30020	C	Bio-Clinique	Aldostérone (Sérique)	Résultat	Supra	11,5
30021		Bio-Clinique	Aldostérone urinaire	Résultat	Supra	9,0
30022	C	Bio-Clinique	Alpha foetoprotéine (AFP)	Résultat	Régional	5,1
30024		Bio-Clinique	Alpha-1 antitrypsine (Dosage dans les selles)	Résultat	Supra	5,5
30025		Bio-Clinique	Alpha-1 antitrypsine (Génotype)	Résultat	Supra	5,5

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30026	C	Bio-Clinique	Alpha-1 antitrypsine (Phénotype) (Quantitatif)	Résultat	Supra	5,5
30027	C	Bio-Clinique	Alpha-1 glycoprotéine	Résultat	Supra	6,0
30028		Bio-Clinique	Aluminium	Résultat	Supra	16,0
30029	C	Bio-Clinique	Ammoniac	Résultat	Local	3,3
30031	C	Bio-Clinique	Amylase (Isoenzymes) (Électrophorèse)	Rapport	Supra	20,0
30032	C	Bio-Clinique	Amylase pancréatique	Résultat	Local	1,2
30030	C	Bio-Clinique	Amylase totale	Résultat	Local	0,7
30034	C	Bio-Clinique	Androstènedione	Résultat	Supra	8,8
30035	C	Bio-Clinique	Anti-21 hydroxylase (Anticorps)	Résultat	Supra	6,0
30037	C	Bio-Clinique	Anti-endomysium	Rapport	Supra	6,0
30038	C	Bio-Clinique	Antigène carcino-embryonnaire (CEA)	Résultat	Local	3,8
30039	C	Bio-Clinique	Antigène prostatique spécifique (PSA)	Résultat	Local	3,4
20693	C	Bio-Clinique	Anti-gliadine (Autres antigènes)	Résultat	Régional	9,0
30040	C	Bio-Clinique	Anti-gliadines (IgA)	Rapport	Régional	13,0
30041	C	Bio-Clinique	Anti-gliadines (IgG)	Résultat	Régional	13,0
30042	C	Bio-Clinique	Anti- Hu (Ac)	Rapport	Supra	35,0
30043	C	Bio-Clinique	Anti-microsome (Ac)	Résultat	Régional	4,8
30044		Bio-Clinique	Anti-récepteur acétylcholine (AChR) (Ac)	Résultat	Supra	66,0
30036	C	Bio-Clinique	Anti-Récepteur de l'insuline (Anticorps)	Rapport	Supra	6,0
30045	C	Bio-Clinique	Anti-récepteur de la thyrotropine (TSI) (Ac)	Résultat	Supra	35,0
30046		Bio-Clinique	Anti-Ro (Ac)	Rapport	Supra	6,0
30047	C	Bio-Clinique	Anti-thyroglobuline (Ac)	Résultat	Régional	9,5
30048	C	Bio-Clinique	Anti-thyropéroxydase (Anti-TPO) (Ac)	Résultat	Régional	6,7
30049	C	Bio-Clinique	Anti-transglutaminase (Ac)	Résultat	Régional	8,2
30050	C	Bio-Clinique	Anti- Yo (Ac)	Rapport	Supra	6,0
30051		Bio-Clinique	Anti- β 2-glycoprotéine 1 (IgG)	Résultat	Supra	6,0
30052	C	Bio-Clinique	Apolipoprotéine A-I	Résultat	Supra	1,9
30053	C	Bio-Clinique	Apolipoprotéine A-II	Résultat	Supra	5,7
30384	C	Bio-Clinique	Apolipoprotéine A-IV (Phénotype)	Rapport	Supra	15,0
30054	C	Bio-Clinique	Apolipoprotéine B	Résultat	Régional	3,1
30055	C	Bio-Clinique	Apolipoprotéine C-II	Résultat	Supra	2,5
30056	C	Bio-Clinique	Apolipoprotéine C-III	Résultat	Supra	2,4

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30058		Bio-Clinique	Apolipoprotéine E (Phénotype)	Résultat	Supra	35,0
30060	C	Bio-Clinique	Aspartate amino-transférase (AST)	Résultat	Local	0,7
30063	N	Bio-Clinique	Azothiopurine (Prétraitement et lavage pour métabolites)	Spécimen	Local	16,5
30081	C	Bio-Clinique	Bêta-2 – Transferrine (LCR)	Rapport	Supra	11,0
30080	C	Bio-Clinique	Bêta-2 microglobuline (β 2-M)	Résultat	Régional	5,2
30082	C	Bio-Clinique	Bêta-Hydroxybutyrate	Résultat	Régional	4,7
30083	C	Bio-Clinique	Bilirubine directe (Conjuguée)	Résultat	Local	0,7
30084	C	Bio-Clinique	Bilirubine totale	Résultat	Local	0,6
30085	C	Bio-Clinique	BNP ou NT PRO-BNP (Brain Natriuretic Peptide)	Résultat	Régional	35,0
30100	C	Bio-Clinique	CA 125	Résultat	Régional	5,2
30101	C	Bio-Clinique	CA 15-3 ou CA 27-29	Résultat	Régional	6,0
30102	C	Bio-Clinique	CA 19-9	Résultat	Régional	7,9
30103		Bio-Clinique	Caféine	Résultat	Supra	9,0
30104	C	Bio-Clinique	Calcitonine	Résultat	Supra	30,0
30106	C	Bio-Clinique	Calcium ionisé (Mesuré)	Résultat	Local	2,8
30105	C	Bio-Clinique	Calcium total	Résultat	Local	0,6
30107		Bio-Clinique	Calculs rénaux (Colorimétrie)	Rapport	Régional	23,0
30108		Bio-Clinique	Calculs rénaux (Spectrométrie)	Rapport	Supra	20,0
30109		Bio-Clinique	Caractérisation des lipoprotéines (HPLC)	Rapport	Supra	30,0
30110		Bio-Clinique	Carotène β (HPLC)	Résultat	Supra	20,0
30111	C	Bio-Clinique	Carotènes totaux (Quantitatif)	Rapport	Supra	7,2
30112	C	Bio-Clinique	Catécholamines plasmatiques	Rapport	Supra	17,5
30113	C	Bio-Clinique	Catécholamines urinaires	Rapport	Supra	15,5
30114	C	Bio-Clinique	Céruloplasmine	Résultat	Supra	14,0
30115	C	Bio-Clinique	Chlorures	Résultat	Local	0,7
30116	C	Bio-Clinique	Cholestérol – HDL	Résultat	Local	1,2
30117	C	Bio-Clinique	Cholestérol – LDL (Mesuré)	Résultat	Supra	0,9
30154	C	Bio-Clinique	Cholestérol HDL2 et HDL3	Rapport	Supra	2,6
30118	C	Bio-Clinique	Cholestérol libre (Quantitatif)	Résultat	Supra	1,6
30119	C	Bio-Clinique	Cholestérol total	Résultat	Local	0,6
30120	C	Bio-Clinique	Chylomicrons (Aspect visuel)	Rapport	Local	0,8

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30121	C	Bio-Clinique	Citrates (Urine)	Résultat	Supra	1,8
30122	C	Bio-Clinique	CK-MB enzymatique	Résultat	Local	1,0
30123	C	Bio-Clinique	CK-MB masse	Résultat	Local	12,0
30124	C	Bio-Clinique	CO2 total ou bicarbonate (Dosage seulement)	Résultat	Local	0,7
30125		Bio-Clinique	Complément hémolytique total (CH100)	Résultat	Supra	12,0
20771	C	Bio-Clinique	Complément sérique total (CH50) (Activité)	Résultat	Supra	14,0
30127	C	Bio-Clinique	Cortisol libre urinaire	Résultat	Régional	5,8
30128	C	Bio-Clinique	Cortisol sérique	Résultat	Local	3,3
30129		Bio-Clinique	Cotinine	Résultat	Supra	25,0
30130	C	Bio-Clinique	Créatine kinase (CK total)	Résultat	Local	0,7
30131		Bio-Clinique	Créatine kinase (Isoenzymes, électrophorèse)	Rapport	Supra	18,0
30132	C	Bio-Clinique	Créatinine	Résultat	Local	0,6
30133		Bio-Clinique	Cristaux (Liquide synovial)	Résultat	Local	5,0
30134	C	Bio-Clinique	CSF Neurotransmitter (Neurotransmetteur LCR)	Rapport	Supra	20,0
30136	C	Bio-Clinique	Cystine (HPLC)	Résultat	Supra	35,0
30135		Bio-Clinique	Cystine (Qualitatif)	Résultat	Régional	3,5
30155	N	Bio-Clinique	Décantation micro-méthode	Spécimen	Local	2,6
30150		Bio-Clinique	Déhydroépiandrostérone (DHEA)	Résultat	Supra	14,0
30151	C	Bio-Clinique	Déhydroépiandrostérone (Sulfate de) (DHEA-S)	Résultat	Régional	7,5
30152		Bio-Clinique	Déhydrotestostérone (DHT)	Résultat	Supra	16,0
30153	C	Bio-Clinique	Densité réfractométrie unique (Excluant bandelettes)	Résultat	Local	0,6
30484	C	Bio-Clinique	Dépistage prénatal (1^{er} trimestre) (Comprend PAPP-A et β -HCG libre)	Rapport	Supra	15,0
30485	C	Bio-Clinique	Dépistage prénatal (2^e trimestre) (Comprend AFP, β -HCG libre et estriol)	Rapport	Supra	15,0
60125	C	Bio-Clinique	Dissaccharidases sur biopsie (Lactase, Maltase ou Sucrase)	Rapport	Supra	20,0
60126	C	Bio-Clinique	Dissaccharidases sur biopsie (Maltase)	Résultat	Supra	20,0
60127	C	Bio-Clinique	Dissaccharidases sur biopsie (Sucrase)	Résultat	Supra	20,0
30170		Bio-Clinique	Élastase fécale	Rapport	Supra	20,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30181	N	Bio-Clinique	Électrophorèse capillaire	Rapport	Supra	20,0
30171	C	Bio-Clinique	Électrophorèse des lipoprotéines	Rapport	Supra	5,1
30172	C	Bio-Clinique	Électrophorèse des protéines (LCR)	Rapport	Régional	33,5
30173	C	Bio-Clinique	Électrophorèse des protéines (Sérum)	Rapport	Régional	4,5
30174	C	Bio-Clinique	Électrophorèse des protéines (Urine)	Rapport	Régional	14,5
30175		Bio-Clinique	Envoi interétablissements (Biochimie) (Par établissement)	Usager	Local	5,0
30176		Bio-Clinique	Enzyme de conversion angiotensine (ACE)	Résultat	Supra	24,0
30180	C	Bio-Clinique	Extraction par solvant de métabolite urinaire	Rapport	Supra	10,0
30190	C	Bio-Clinique	Fer (Capacité de fixation) (UIBC ou TIBC)	Résultat	Local	1,0
30191	C	Bio-Clinique	Fer (Sérum)	Résultat	Local	0,7
30192		Bio-Clinique	Fer (Urine)	Résultat	Supra	11,0
30193	C	Bio-Clinique	Ferritine	Résultat	Local	2,4
30194		Bio-Clinique	Fibronectine foétale	Résultat	Supra	86,0
30195	C	Bio-Clinique	Folate érythrocytaire	Résultat	Local	4,6
30196	C	Bio-Clinique	Fructosamine	Résultat	Régional	1,8
30210	C	Bio-Clinique	Gamma glutamyl transférase (GGT)	Résultat	Local	0,7
30211	C	Bio-Clinique	Gastrine	Résultat	Supra	12,0
30212	C	Bio-Clinique	Gaz sanguins (pO ₂ , pCO ₂ , pH, HCO ₃ , COHb, métHb, oxyHb, SulfHb)	Rapport	Local	2,9
30213		Bio-Clinique	Glucagon	Résultat	Supra	15,0
30214	C	Bio-Clinique	Glucose	Résultat	Local	0,6
30215	C	Bio-Clinique	Glycérol libre	Résultat	Supra	1,7
30216	C	Bio-Clinique	Graisses fécales (Quantitatif)	Résultat	Supra	50,0
30230		Bio-Clinique	Hémoglobine foetale ou adulte (APT test) (Selles)	Résultat	Supra	6,0
30231	C	Bio-Clinique	Hémoglobine glyquée (HbA1c) (HPLC)	Rapport	Local	3,9
30248	N	Bio-Clinique	Hémoglobine glyquée (HbA1c) (Immunoenzymatique)	Rapport	Local	2,8
30249	N	Bio-Clinique	Hémoglobine glyquée (HbA1c) (Prétraitement seulement)	Spécimen	Local	0,9
30233	C	Bio-Clinique	Hémosidérine (Urine)	Résultat	Supra	5,0
30234		Bio-Clinique	Homocystéine (HPLC)	Résultat	Supra	30,0
30235	C	Bio-Clinique	Homocystéine (Immunoenzymatique)	Résultat	Régional	10,5

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30237	C	Bio-Clinique	Hormone adrénocorticotropique (ACTH)	Résultat	Supra	16,0
30238		Bio-Clinique	Hormone antidiurétique (ADH)	Résultat	Supra	52,0
30239	C	Bio-Clinique	Hormone de croissance (HGH)	Résultat	Supra	14,0
30240	C	Bio-Clinique	Hormone folliculo-stimulante (FSH)	Résultat	Local	2,8
30241	C	Bio-Clinique	Hormone gonadotrope chorionique (HCG) (Sérum ou urine) (Qualitatif)	Résultat	Local	3,8
30242	C	Bio-Clinique	Hormone gonadotrope chorionique (HCG) (Sérum) (Quantitatif)	Résultat	Local	4,4
30243	C	Bio-Clinique	Hormone lutéinisante (LH)	Résultat	Local	2,7
30244	C	Bio-Clinique	Hormone parathyroïdienne (PTH)	Rapport	Régional	6,6
30245	C	Bio-Clinique	HVA-VMA et 5-HIAA (Urine)	Rapport	Supra	30,5
30246		Bio-Clinique	Hydrogène dans l'haleine (Intolérance au lactose)	Rapport	Supra	10,0
30247		Bio-Clinique	Hydroxyproline (Urine)	Résultat	Supra	24,0
30260		Bio-Clinique	IGF-BP3 (<i>Insulin-like growth factor binding protein</i>)	Résultat	Supra	10,0
30261		Bio-Clinique	IL-1 (Interleukine-1)	Résultat	Supra	15,0
30262	C	Bio-Clinique	IL-6 (Interleukine-6)	Résultat	Supra	32,0
30265	C	Bio-Clinique	Immunoélectrophorèse des protéines du LCR	Rapport	Supra	18,0
30263	C	Bio-Clinique	Immunoélectrophorèse des protéines sériques	Rapport	Régional	28,0
30264		Bio-Clinique	Immunoélectrophorèse des protéines urinaires	Rapport	Régional	18,0
30270	C	Bio-Clinique	Immunofixation des protéines du LCR	Rapport	Supra	18,0
30268	C	Bio-Clinique	Immunofixation des protéines sériques	Rapport	Régional	40,0
30269	C	Bio-Clinique	Immunofixation des protéines urinaires	Rapport	Régional	44,5
30272		Bio-Clinique	Immunoglobulines (Synthèse)	Rapport	Supra	200,0
30273	C	Bio-Clinique	Immunoglobulines IgA	Résultat	Local	2,7
30274		Bio-Clinique	Immunoglobulines IgD	Résultat	Supra	11,0
30275	C	Bio-Clinique	Immunoglobulines IgE spécifiques (RAST ou allergie spécifique)	Résultat	Supra	9,1
30276	C	Bio-Clinique	Immunoglobulines IgE totales	Résultat	Régional	7,9
30277	C	Bio-Clinique	Immunoglobulines IgG	Résultat	Local	2,9
30278		Bio-Clinique	Immunoglobulines IgG (Sous-classes)	Résultat	Supra	28,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30279	C	Bio-Clinique	Immunoglobulines IgM	Résultat	Local	2,7
30282		Bio-Clinique	Inhibine	Résultat	Supra	10,0
30283	C	Bio-Clinique	Insuline	Résultat	Régional	4,4
30300	C	Bio-Clinique	Lactate déshydrogénase (Électrophorèse)	Résultat	Supra	14,0
30301	C	Bio-Clinique	Lactate déshydrogénase (LD)	Résultat	Local	0,7
30302	C	Bio-Clinique	LDL (Diamètre ou taille des)	Rapport	Supra	10,5
30304	C	Bio-Clinique	Lécithine-sphingomyéline (Rapport L/S) (Liquide amniotique)	Rapport	Régional	94,0
30305	C	Bio-Clinique	Leptine	Résultat	Supra	9,9
30306	C	Bio-Clinique	Lipase	Résultat	Local	1,2
30308	C	Bio-Clinique	Lipoprotéine a (Lp(a))	Résultat	Supra	4,1
30307	C	Bio-Clinique	Lipoprotéine lipase (PHLA)	Rapport	Supra	116,0
30309		Bio-Clinique	Liquide amniotique (Analyse spectrale)	Rapport	Supra	7,5
30310	C	Bio-Clinique	Lysozyme (Muramidase)	Résultat	Supra	8,0
30330	C	Bio-Clinique	Macro-enzyme (Précipitation)	Rapport	Supra	18,0
30331	C	Bio-Clinique	Macro-prolactine	Rapport	Supra	8,4
30333		Bio-Clinique	Magnésium ionisé	Résultat	Régional	5,0
30332	C	Bio-Clinique	Magnésium total	Résultat	Local	0,7
30334		Bio-Clinique	Mélanine (Qualitatif)	Résultat	Supra	5,0
30335		Bio-Clinique	Métabolites azothiopurine (6-MMP, 6-MP, 6-TG) (HPLC)	Rapport	Supra	20,0
30336		Bio-Clinique	Métanéphrines (Urine)	Rapport	Supra	23,0
30337	C	Bio-Clinique	Microalbumine (Urine)	Résultat	Local	1,7
30338		Bio-Clinique	Mucine (Liquide synovial)	Résultat	Régional	1,5
30339	C	Bio-Clinique	Myoglobine (Sérum)	Résultat	Local	9,3
30340	C	Bio-Clinique	Myoglobine (Urine)	Résultat	Local	6,5
30360	C	Bio-Clinique	Oestradiol-17B	Résultat	Régional	3,6
30361	C	Bio-Clinique	Oestrone plasmatique	Résultat	Supra	3,8
30362	C	Bio-Clinique	Osmolalité	Résultat	Local	3,3
30363		Bio-Clinique	Ostéocalcine	Résultat	Supra	15,0
30364		Bio-Clinique	Oxalates (Urine)	Résultat	Supra	13,0
30380		Bio-Clinique	PBG Déaminase	Résultat	Supra	10,0
30382	C	Bio-Clinique	Peptide C	Résultat	Supra	4,1

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30383	C	Bio-Clinique	pH (pH mètre)	Résultat	Local	1,5
30385		Bio-Clinique	Phosphatase acide	Résultat	Supra	2,5
30386	C	Bio-Clinique	Phosphatase alcaline	Résultat	Local	0,7
30387		Bio-Clinique	Phosphatase alcaline (Cinétique enz.)	Rapport	Supra	150,0
30388	C	Bio-Clinique	Phosphatase alcaline (Électrophorèse)	Rapport	Supra	58,0
30389	C	Bio-Clinique	Phosphatase alcaline placentaire (PAPLA)	Résultat	Supra	20,0
30390	C	Bio-Clinique	Phosphatidylglycérol (PG) (Liquide amniotique)	Rapport	Supra	94,0
30391	C	Bio-Clinique	Phosphore	Résultat	Local	0,6
30392		Bio-Clinique	Porphobilinogène (PBG) (Qualitatif)	Résultat	Supra	4,0
30393	C	Bio-Clinique	Porphobilinogène (PBG) (Quantitatif)	Résultat	Supra	15,0
30394		Bio-Clinique	Porphyrines (Plasma) (Quantitatif)	Rapport	Supra	5,5
30396		Bio-Clinique	Porphyrines (Selles) (Quantitatif)	Rapport	Supra	60,0
30395	C	Bio-Clinique	Porphyrines (Urine) (Qualitatif)	Rapport	Supra	5,5
30397	C	Bio-Clinique	Porphyrines (Uro ou copro) (Urine) (Quantitatif)	Rapport	Supra	60,0
30398	C	Bio-Clinique	Potassium	Résultat	Local	0,6
30399	C	Bio-Clinique	Préalbumine	Résultat	Local	3,5
30400	C	Bio-Clinique	Progestérone	Résultat	Régional	3,6
30401	C	Bio-Clinique	Progestérone (17-hydroxy)	Résultat	Supra	10,0
30402	C	Bio-Clinique	Prolactine	Résultat	Local	3,0
30412	N	Bio-Clinique	Protéine C réactive (CRP) (Quantitatif)	Rapport	Local	2,2
30403	C	Bio-Clinique	Protéine C réactive (CRP) (Semi-quantitatif)	Rapport	Local	2,0
30413	N	Bio-Clinique	Protéine C réactive (CRP) Ultrasensible	Rapport	Local	3,4
30404	C	Bio-Clinique	Protéines totales (Autres liquides)	Résultat	Local	1,1
30405	C	Bio-Clinique	Protéines totales (Sérum)	Résultat	Local	0,7
30406	C	Bio-Clinique	Protoporphyrines érythrocytaires	Résultat	Supra	10,0
30414	N	Bio-Clinique	PSA ARN Messenger	Résultat	Supra	60,0
30407	C	Bio-Clinique	PSA libre	Résultat	Supra	5,9
30408		Bio-Clinique	PSA-PP (PSA - Post-prostatectomie)	Résultat	Supra	7,0
30409		Bio-Clinique	Pseudocholinestérase (Typage) (FN + DN)	Rapport	Supra	27,0
30410		Bio-Clinique	Pseudocholinestérase totale seulement	Résultat	Supra	9,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30411		Bio-Clinique	PTH-rP (<i>Related peptide</i>)	Résultat	Supra	10,0
30450	C	Bio-Clinique	Rénine	Résultat	Supra	22,0
30451		Bio-Clinique	<i>Retinol binding protein</i> (RBP)	Résultat	Supra	9,0
30470		Bio-Clinique	Sang dans les liquides biologiques (Qualitatif)	Résultat	Local	3,5
30471	C	Bio-Clinique	Sang dans les selles (Qualitatif)	Résultat	Local	2,9
30472	C	Bio-Clinique	SCC (<i>Squamous Cell Carcinoma</i>)	Résultat	Supra	13,0
30473	C	Bio-Clinique	Selles (Examen microscopique, graisse, amidon, fibres) (Qualitatif)	Résultat	Régional	8,0
30474	C	Bio-Clinique	Selles (Mesure du poids sur 24 heures)	Résultat	Local	5,3
30475		Bio-Clinique	Sérotonine (Colorimétrie)	Résultat	Supra	10,0
30476		Bio-Clinique	Sérotonine (HPLC)	Résultat	Supra	20,0
30477	C	Bio-Clinique	<i>Sex hormone binding globulin</i> (SHBG)	Résultat	Régional	17,0
30478	C	Bio-Clinique	Sodium	Résultat	Local	0,6
30479	C	Bio-Clinique	Somatomédine C (IGF-1)	Résultat	Supra	21,0
30480		Bio-Clinique	Sous-unités alpha (Chaîne alpha)	Résultat	Supra	10,0
30481	C	Bio-Clinique	Sucres réducteurs (Qualitatif)	Résultat	Supra	12,0
30482	C	Bio-Clinique	Sueur (Test à la) (Iontophorèse) (Stimulation, prélèvement)	Résultat	Local	52,0
30500	C	Bio-Clinique	T ₃ total (Triiodothyronine totale)	Résultat	Régional	2,5
30501	C	Bio-Clinique	T ₃ L (Triiodothyronine libre)	Résultat	Régional	3,6
30502	C	Bio-Clinique	T ₄ L (Thyroxine libre) (Mesurée)	Résultat	Local	1,8
30503		Bio-Clinique	TBG (<i>Thyroxin binding globulin</i>)	Résultat	Supra	11,0
30504		Bio-Clinique	Télopeptides (C ou N) (Sérum)	Résultat	Supra	15,0
30505		Bio-Clinique	Télopeptides (C ou N) (Urine)	Résultat	Supra	15,0
30517	N	Bio-Clinique	Test à la sueur (Dosage du chlorure) (Titration)	Rapport	Supra	7,0
30506	C	Bio-Clinique	Testostérone	Résultat	Régional	6,3
30507	C	Bio-Clinique	Testostérone libre ou biodisponible (Mesurée)	Résultat	Régional	7,2
30508	C	Bio-Clinique	Thyroglobuline (TGB)	Résultat	Régional	10,0
30509		Bio-Clinique	Thyroglobuline ARN messenger	Résultat	Supra	60,0
30510	C	Bio-Clinique	TNF-Alpha	Résultat	Supra	32,0
30511	C	Bio-Clinique	Transferrine	Résultat	Local	1,8

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30512	C	Bio-Clinique	Triglycérides	Résultat	Local	0,7
30513	C	Bio-Clinique	Troponine (T ou I)	Résultat	Local	4,0
30514		Bio-Clinique	Trypsinogène	Résultat	Supra	10,0
30515		Bio-Clinique	Tryptase	Résultat	Supra	10,0
30516	C	Bio-Clinique	TSH (Hormone thyroïdienne)	Résultat	Local	1,6
30530	C	Bio-Clinique	Ultracentrifugation des lipoprotéines	Rapport	Supra	47,0
30531	C	Bio-Clinique	Urée	Résultat	Local	0,7
30532	C	Bio-Clinique	Urine (Examen microscopique)	Rapport	Local	2,9
30533	C	Bio-Clinique	Urine (Examen sommaire)	Rapport	Local	1,3
30534	C	Bio-Clinique	Urine (Mesure du volume pour collecte minutée)	Résultat	Local	2,7
30550		Bio-Clinique	Viscosité plasmatique	Résultat	Supra	4,0
30551		Bio-Clinique	Vitamine A + E (HPLC)	Résultat	Supra	20,0
30552		Bio-Clinique	Vitamine B1 (Thiamine)	Résultat	Supra	20,0
30553	C	Bio-Clinique	Vitamine B12	Résultat	Local	2,6
30554		Bio-Clinique	Vitamine C	Résultat	Supra	12,0
30555	C	Bio-Clinique	Vitamine D 1-25 diOH	Résultat	Supra	57,0
30556	C	Bio-Clinique	Vitamine D 25 OH	Résultat	Supra	20,0
30580	C	Bio-Clinique	Xanthochromie LCR (Mesurée)	Rapport	Local	6,3
30581	C	Bio-Clinique	Xylose	Résultat	Régional	17,0
30600	C	Bio-Médicament	Acétaminophène (Tyléno , Tempra)	Résultat	Local	3,5
30601	C	Bio-Médicament	Acide valproïque (Depa éne)	Résultat	Local	4,9
30602	C	Bio-Médicament	Amikacine (Ami in)	Résultat	Régional	5,3
30603	C	Bio-Médicament	Amiodarone (Cordarone)	Résultat	Local	10,0
30605		Bio-Médicament	Anticonvulsivants (HPLC 3 résultats quantitatifs)	Rapport	Supra	12,0
30606		Bio-Médicament	Antidépresseurs ISRS (Quantitatif)	Rapport	Supra	20,0
30607		Bio-Médicament	Antidépresseurs tricycliques (Quantitatif) (Immunoenzymatique)	Rapport	Supra	10,0
30608		Bio-Médicament	Antidépresseurs tricycliques et non tricycliques (GC 9 résultats)	Rapport	Supra	20,0
30609		Bio-Médicament	Antirétroviraux	Rapport	Supra	40,0
30622	C	Bio-Médicament	Bupivacaïne (Marca ne , Sensorca ne) (Dosage)	Résultat	Supra	10,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30623	C	Bio-Médicament	Busulfan (HPLC) (Myleran)	Résultat	Supra	100,0
30630	C	Bio-Médicament	Carbamazépine (Tégréto l)	Résultat	Local	5,4
30660	C	Bio-Médicament	Clobazam (Frisium)	Résultat	Supra	10,0
30632	N	Bio-Médicament	Clozapine et nor-clozapine (Clozaril®)	Rapport	Supra	8,0
30631	C	Bio-Médicament	Cyclosporine (Sandimmune)	Résultat	Supra	7,8
30640	C	Bio-Médicament	Digoxine (Lanoxin)	Résultat	Local	5,0
30641	C	Bio-Médicament	Disopyramide (Rythmodan)	Résultat	Supra	7,0
30178	C	Bio-Médicament	Ethosuximide (arontin)	Résultat	Supra	7,5
30650		Bio-Médicament	Everolimus	Résultat	Supra	20,0
30670	C	Bio-Médicament	Gabapentin (Neurotin)	Résultat	Supra	10,0
30671	C	Bio-Médicament	Gentamicine (Garamycine)	Résultat	Local	5,2
30680	C	Bio-Médicament	Hypoglycémians oraux (HPLC)	Résultat	Supra	30,0
30381	C	Bio-Médicament	Inhibiteurs de la pompe à proton	Rapport	Supra	10,0
30690	C	Bio-Médicament	Lamotrigine (Lamictal)	Résultat	Supra	10,0
30691	C	Bio-Médicament	Lidocaïne (Xyloca ne)	Résultat	Supra	6,5
30692	C	Bio-Médicament	Lithium (Li) (Carbolith , Duralith , Lithane)	Résultat	Local	3,5
30693	C	Bio-Médicament	Lithium intra-érythrocytaire	Résultat	Supra	7,4
30702	C	Bio-Médicament	Méthotrexate (Méthotrexate)	Résultat	Supra	17,0
30703	N	Bio-Médicament	Mitotane (Lysodren®)	Résultat	Supra	8,0
30710	C	Bio-Médicament	Nétilmicine (Nétromycine)	Résultat	Régional	5,3
30720	C	Bio-Médicament	Olanzapine (yprexa)	Résultat	Supra	10,0
30730	C	Bio-Médicament	Phénobarbital (Phénobarbital)	Résultat	Local	8,1
30731	C	Bio-Médicament	Phénytoïne (Dilantin)	Résultat	Local	4,5
30732	C	Bio-Médicament	Phénytoïne libre (Dilantin)	Résultat	Supra	13,0
30733	C	Bio-Médicament	Primidone (Incluant phénobarbital) (Mysoline)	Résultat	Régional	8,0
30734	C	Bio-Médicament	Procaïnamide (Incluant NAPA) (Pronestyl , Procan)	Rapport	Supra	14,0
30740	C	Bio-Médicament	Quinidine (Quinidine)	Résultat	Supra	7,0
30760	C	Bio-Médicament	Salicylates	Résultat	Local	3,3
30761	C	Bio-Médicament	Sirolimus (Rapamune)	Résultat	Supra	10,0
30770	C	Bio-Médicament	Tacrolimus (FK-506) (Prograf)	Résultat	Supra	15,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30771	C	Bio-Médicament	Théophylline (Uniphyl , Quibron)	Résultat	Local	11,0
30772	C	Bio-Médicament	Thiopental (Pentotal)	Résultat	Supra	60,0
30773	C	Bio-Médicament	Tobramycin (Nebcin , Tobrex)	Résultat	Local	8,3
30780	C	Bio-Médicament	Vancomycine (Vancocin)	Résultat	Local	5,3
30018	C	Bio-Toxico.	Alcools (Éthanol, méthanol, éthylène glycol, isopropanol) (Quantitatif) (GC)	Rapport	Supra	17,0
30604	C	Bio-Toxico.	Amphétamines (Dépistage)	Rapport	Local	5,4
30774	C	Bio-Toxico.	Antidépresseurs tricycliques (Dépistage)	Rapport	Local	11,0
30620	C	Bio-Toxico.	Barbituriques (Dépistage)	Rapport	Local	5,9
30621	C	Bio-Toxico.	Benzodiazépines (Dépistage)	Résultat	Local	5,7
30830		Bio-Toxico.	Cadmium	Résultat	Supra	20,0
30831	C	Bio-Toxico.	Cannabinoïdes (THC) (Dépistage)	Rapport	Local	4,1
30832		Bio-Toxico.	Chrome	Résultat	Supra	26,0
30833		Bio-Toxico.	Cobalt	Résultat	Supra	20,0
30834	C	Bio-Toxico.	Cocaïne (Dépistage)	Rapport	Local	5,5
30835		Bio-Toxico.	Cuivre	Résultat	Supra	12,0
30836		Bio-Toxico.	Cuivre (Biopsie)	Rapport	Supra	20,0
30850	C	Bio-Toxico.	Drogues (HPLC ou GCMS)	Rapport	Supra	40,0
30851	C	Bio-Toxico.	Drogues de rue / bandelette (1 – 4 drogues)	Rapport	Local	10,0
30852	C	Bio-Toxico.	Drogues de rue / bandelette (4 – 6 drogues)	Rapport	Local	10,0
30853	N	Bio-Toxico.	Drogues de rue / bandelette (6 drogues et plus)	Rapport	Local	14,0
30177	C	Bio-Toxico.	Éthanol (Alcool éthylique) enzymatique	Résultat	Local	2,4
30179	C	Bio-Toxico.	Éthylène glycol	Résultat	Supra	17,0
30860	C	Bio-Toxico.	Fer (Analyse dans les biopsies)	Résultat	Supra	25,0
30861		Bio-Toxico.	Fluor	Résultat	Supra	17,0
30870		Bio-Toxico.	Iode sérique	Résultat	Supra	12,0
30871		Bio-Toxico.	Iode urinaire	Résultat	Supra	12,0
30880		Bio-Toxico.	Malondialdéhyde	Résultat	Supra	10,0
30881		Bio-Toxico.	Manganèse	Résultat	Supra	17,0
30700	C	Bio-Toxico.	Médicaments (Dépistage rapport qualitatif par milieu) (Chromatographie en couche mince)	Rapport	Supra	30,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
30882		Bio-Toxico.	Mercure	Résultat	Supra	12,0
30701	C	Bio-Toxico.	Méthadone (Dépistage) (Metadol)	Rapport	Régional	6,5
30890	C	Bio-Toxico.	Opiacés (Dépistage)	Rapport	Local	4,4
30891	C	Bio-Toxico.	PCP (Phencyclidine) (Dépistage)	Rapport	Local	4,8
30892		Bio-Toxico.	Plomb	Résultat	Supra	12,0
30910		Bio-Toxico.	Sélénium	Résultat	Supra	20,0
30920	C	Bio-Toxico.	Thiocyanate (Sérum)	Résultat	Régional	60,0
30921		Bio-Toxico.	Trichloroéthanol (Trichloroéthylène)	Rapport	Supra	34,0
30980	C	Bio-Toxico.	Zinc	Résultat	Supra	4,9
80107	N	CTQ	2,5 Hexanedione (Urine) (GC-MS) (Hexane)	Résultat	Supra	85,0
80108	N	CTQ	2,5-Dichlorophénol (Urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	140,0
80000	C	CTQ	9-hydroxyresperidone (Sérum) (LC/MS/MS)	Résultat	Supra	40,0
80109	N	CTQ	Acébutolol (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80110	N	CTQ	Acétone (Sérum/urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	15,0
80002	C	CTQ	Acide hippurique (Urine) (Toluène)	Résultat	Supra	40,0
80003	C	CTQ	Acide mandélique (Urine) (Styrène) (GC-MS)	Résultat	Supra	85,0
80004	C	CTQ	Acide méthylhippurique (Urine) (Xylène)	Résultat	Supra	40,0
80111	N	CTQ	Acide muconique (Urine) (Benzène)	Résultat	Supra	40,0
80005	C	CTQ	Acide phénylglyoxylique (Urine) (Styrène ou éthylbenzène) (GC-MS)	Résultat	Supra	85,0
80006	C	CTQ	Acide trichloroacétique (Urine)	Résultat	Supra	40,0
80007	C	CTQ	Alcools (Dépistage) (Sérum/urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	20,0
80008	C	CTQ	Alprazolam (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80009	C	CTQ	Aluminium (Sérum)	Résultat	Supra	18,0
80010	C	CTQ	Amitriptyline (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80011	C	CTQ	Amoxapine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80012	C	CTQ	Amphétamines (Sérum/urine) (GC-MS dosage)	Résultat	Supra	80,0
80014	C	CTQ	Antidépresseurs antipsychotiques et non tricycliques (Sérum) (LC/MS/MS pour 15 résultats)	Résultat	Supra	90,0
80015	C	CTQ	Antidépresseurs ISRS (Sérum) (LS/MS/MS pour 7 résultats)	Résultat	Supra	90,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80013	C	CTQ	Antidépresseurs tricycliques (LC/MS/MS pour 11 résultats)	Résultat	Supra	90,0
80112	N	CTQ	Antimoine (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80016	C	CTQ	Antimoine (Urine/sérum) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80113	N	CTQ	Argent (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80017	C	CTQ	Argent (Urine/sérum) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80114	N	CTQ	Arsenic (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80018	C	CTQ	Arsenic total (Urine/sang) (ICP-MS) ou non alimentaire (Travailleurs exposés) (Urine)	Résultat	Supra	35,0
80115	N	CTQ	Baryum (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80116	N	CTQ	Baryum (Urine/sang/sérum) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80117	N	CTQ	B-Bloqueurs (HPLC) (6 résultats)	Résultat	Supra	40,0
80019	C	CTQ	Benzodiazépine (Urine) (HPLC 4 résultats quantitatifs) (Dépistage + dosage)	Résultat	Supra	60,0
80020	C	CTQ	Benzodiazépines (Sérum) par LC-MS (20 résultats)	Résultat	Supra	90,0
80118	N	CTQ	Béryllium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80119	N	CTQ	Béryllium (Sang) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80120	N	CTQ	Béryllium (Urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	80,0
80021	C	CTQ	Bêta-2 microglobuline (B2-M) (Urine/sérum)	Résultat	Supra	25,0
80121	N	CTQ	Bismuth (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80122	N	CTQ	Bismuth (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80123	N	CTQ	Bore (Tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80124	N	CTQ	Bore (Urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80022	C	CTQ	BPC (Plasma) (GC-MS)	Résultat	Supra	145,0
80024	C	CTQ	BPC et organochlorés (Plasma) (GC-MS)	Résultat	Supra	170,0
80023	C	CTQ	BPC et organochlorés (Tissus) (GC-MS)	Résultat	Supra	225,0
80025	C	CTQ	Bromazépam (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80125	N	CTQ	Bromure (Sang/sérum/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80026	C	CTQ	Bupropion (Sérum) (ellbutrin , yban)	Résultat	Supra	40,0
80126	N	CTQ	Cadmium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80027	C	CTQ	Cadmium (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80028	C	CTQ	Cannabis (Sérum/urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	80,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80029	C	CTQ	Chlorophénols (Pentachlorophénol) (Sérum/urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	85,0
80127	N	CTQ	Chlorpyrifos (+3,5,6-TCP) (Urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	170,0
80128	N	CTQ	Chrome (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80030	C	CTQ	Chrome (Sérum/urine)	Résultat	Supra	25,0
80031	C	CTQ	Citalopram (Sérum) (Celexa)	Résultat	Supra	40,0
80129	N	CTQ	Clobazam (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80032	C	CTQ	Clomipramine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80033		CTQ	Clomipramine et Des-méthylclomipramine	Résultat	Supra	40,0
80130	N	CTQ	Clonazépam (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80034	C	CTQ	Clozapine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80131	N	CTQ	Cobalt (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80036	C	CTQ	Cobalt (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80037	C	CTQ	Cocaine (Sérum/urine/salive) (Dosage GC-MS)	Résultat	Supra	80,0
80038	C	CTQ	Cotinine (Sérum/urine/salive) (GC-MS)	Résultat	Supra	80,0
80132	N	CTQ	Cuivre (Biopsies) (ICP-MS)	Résultat	Supra	40,0
80133	N	CTQ	Cuivre (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80134	N	CTQ	Cuivre (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80039	C	CTQ	Cuivre (Sérum) (ICP-MS)	Résultat	Supra	18,0
80040	C	CTQ	Cyanure (Sang) (GC-MS)	Résultat	Supra	80,0
80099	C	CTQ	Dépistage de médicaments et drogues (Sérum/urine/LG) (Par GC-MS)	Résultat	Supra	90,0
80041	C	CTQ	Desipramine (Sérum) (Norpramin)	Résultat	Supra	40,0
80043	C	CTQ	Desméthylcitalopram (Sérum) (Celexa)	Résultat	Supra	40,0
80044	C	CTQ	Desméthylclomipramine (Sérum) (Anaphranil)	Résultat	Supra	40,0
80045	C	CTQ	Desméthylclozapine (Sérum) (Clozaril)	Résultat	Supra	40,0
80042	C	CTQ	Desméthyl diazépam (Sérum/urine) (Valium)	Résultat	Supra	40,0
80046	C	CTQ	Desméthyl doxépine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80047	C	CTQ	Desméthyl trimipramine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80048	C	CTQ	Desméthyl venlafaxine (Sérum) (Effexor)	Résultat	Supra	40,0
80049	C	CTQ	Diazépam (Sérum/urine)	Résultat	Supra	40,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80135	N	CTQ	Diltiazem (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80050	C	CTQ	Doxepine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80136	N	CTQ	Étain (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80137	N	CTQ	Étain (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80051	C	CTQ	Éthanol (Sérum/urine) (GC)	Résultat	Supra	15,0
80052	C	CTQ	Éthylène glycol (Sérum) (GC-MS Quantitatif)	Résultat	Supra	60,0
80053	C	CTQ	Fentanyl (Sérum) (LC-MS-MS)	Résultat	Supra	60,0
80054	C	CTQ	Fer (Biopsies) (ICP-MS)	Résultat	Supra	40,0
80138	N	CTQ	Fer (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80055	C	CTQ	Fluorure (Sérum/urine)	Résultat	Supra	30,0
80057	C	CTQ	Fluoxétine (GC résultats) (Prozac)	Résultat	Supra	40,0
80056	C	CTQ	Fluoxétine (Sérum) (Prozac)	Résultat	Supra	40,0
80139	N	CTQ	Flurazépam (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80058	C	CTQ	Fluvoxamine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80140	N	CTQ	Gallium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80059	C	CTQ	GHB (Hydroxybutyrate GC/MS)	Résultat	Supra	80,0
80141	N	CTQ	HAP (Métabolites urinaires) (GC-MS)	Résultat	Supra	180,0
80060	C	CTQ	Imipramine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80142	N	CTQ	Iode (Sang/sérum/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80061	C	CTQ	Isopropanol (Sérum/urine) (Quantitatif)	Résultat	Supra	15,0
80062	C	CTQ	Lidocaine (Sérum) (Xyloca ne)	Résultat	Supra	40,0
80143	N	CTQ	Lithium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80144	N	CTQ	Lithium (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80063	C	CTQ	Lorazépam (Sérum) (Ativan)	Résultat	Supra	40,0
80064	C	CTQ	Loxapine (Sérum) (Loxapine)	Résultat	Supra	40,0
80145	N	CTQ	Magnésium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80146	N	CTQ	Magnésium (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80147	N	CTQ	Manganèse (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80065	C	CTQ	Manganèse (Sang/sérum/urine)	Résultat	Supra	25,0
80066	C	CTQ	Maprotiline (Sérum) (Ludiomil)	Résultat	Supra	40,0
80148	N	CTQ	Mercure (Cheveux/tissus)	Résultat	Supra	35,0
80068	C	CTQ	Mercure (Sang/urine)	Résultat	Supra	25,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80069	C	CTQ	Métaux (Dépistage quantitatif dans le sang et l'urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	80,0
80149	N	CTQ	Métaux (Dépistage quantitatif dans les cheveux et les tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	110,0
80070	C	CTQ	Méthadone (GC/MS) (Metadol)	Résultat	Supra	40,0
80150	N	CTQ	Méthanol (Sérum/urine) (Quantitatif)	Résultat	Supra	15,0
80071	C	CTQ	Mirtazapine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80072	C	CTQ	Moclobemide (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80151	N	CTQ	Molybdène (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80152	N	CTQ	Molybdène (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80073	C	CTQ	N-1 désalkylflurazépam (Dalmane)	Résultat	Supra	30,0
80153	N	CTQ	Nadolol (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80154	N	CTQ	Nickel (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80074	C	CTQ	Nickel (Sang/sérum/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80075	C	CTQ	Nitrazépam (Sérum) (Mogadon)	Résultat	Supra	40,0
80076	C	CTQ	Norclozapine (Sérum) (Clozaril®)	Résultat	Supra	40,0
80077	C	CTQ	Norfluoxetine (Sérum) (Prozac®)	Résultat	Supra	40,0
80078	C	CTQ	Nortriptyline (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80079	C	CTQ	Olanzapine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80080	C	CTQ	Opiacés (Sérum/urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	80,0
80155	N	CTQ	Or (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	65,0
80081	C	CTQ	Or (Sérum/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	55,0
80082	C	CTQ	Oxazépam (Sérum/urine)	Résultat	Supra	40,0
80083	C	CTQ	Oxycodone (GC-MS dosage) (Percacet)	Résultat	Supra	40,0
80156	N	CTQ	Paraquat (Urine)	Résultat	Supra	80,0
80084	C	CTQ	Paroxetine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80157	N	CTQ	Pesticides chlorophénoxydes (2,4-D, Dicamba, Mécoprop) (Urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	150,0
80085	C	CTQ	Phencyclidine (Sérum/urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	80,0
80158	N	CTQ	Phénol (Urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	85,0
80086	C	CTQ	Phosphates d'alkyles (Urine) (GC-MS)	Résultat	Supra	160,0
80087	C	CTQ	Pimozide (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80159	N	CTQ	Platine (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	85,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80160	N	CTQ	Plomb (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	30,0
80088	C	CTQ	Plomb (Sang) (GFAAS ou ICP-MS)	Résultat	Supra	18,0
80089	C	CTQ	Plomb (Sang) (Ratios-isotopiques par ICP-MS)	Résultat	Supra	150,0
80161	N	CTQ	Plomb (Urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80162	N	CTQ	Propranolol (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80090	C	CTQ	Protryptiline (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80091	C	CTQ	Quetiapine (Sérum) (Seroquel)	Résultat	Supra	40,0
80092	C	CTQ	Risperidone (Sérum) (Risperdal)	Résultat	Supra	40,0
80163	N	CTQ	Sélénium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80093	C	CTQ	Sélénium (Sang/sérum/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80094	C	CTQ	Sertraline (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80164	N	CTQ	Strontium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80165	N	CTQ	Strontium (Sang) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80166	N	CTQ	Tellure (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80095	C	CTQ	Tellure (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80167	N	CTQ	Témazépam (Sérum/urine)	Résultat	Supra	40,0
80168	N	CTQ	Thallium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80096	C	CTQ	Thallium (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80097		CTQ	Thiocyanate (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80098	C	CTQ	Thiopental (Sérum)	Résultat	Supra	25,0
80169	N	CTQ	Timolol (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80100	C	CTQ	Trazodone (Sérum) (Desyrel)	Résultat	Supra	40,0
80102	C	CTQ	Triazolam (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80103	C	CTQ	Trichloroéthanol (Sang/urine) (GC-ECD)	Résultat	Supra	60,0
80104	C	CTQ	Trimipramine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80170	N	CTQ	Uranium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80171	N	CTQ	Uranium (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80172	N	CTQ	Vanadium (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0
80173	N	CTQ	Vanadium (Urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80105	C	CTQ	Venlafaxine (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80174	N	CTQ	Vérapamil (Sérum)	Résultat	Supra	40,0
80175	N	CTQ	Zinc (Cheveux/tissus) (ICP-MS)	Résultat	Supra	35,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80176	N	CTQ	Zinc (Sang/urine) (ICP-MS)	Résultat	Supra	25,0
80106	C	CTQ	Zinc (Sérum) (ICP-MS)	Résultat	Supra	15,0
80177	N	CTQ	Zinc protoporphyrine (ZPP) (sang)	Résultat	Supra	15,0
50408	C	Génétique Moléculaire	Acidémie méthylmalonique avec homocystéinémie, mutation individuelle	Rapport	Supra	200,0
50000	C	Génétique Moléculaire	Alpha 1-antitrypsine, mutations R101H; A213V; E264V; E376D	Rapport	Supra	125,0
50001	C	Génétique Moléculaire	Alpha-Thalassémie	Rapport	Supra	201,0
50004	C	Génétique Moléculaire	Amyotrophie spinale (Délétion exon 7) gène SMN	Rapport	Supra	200,0
50002	C	Génétique Moléculaire	Amyotrophie spinale (Délétion exon 8) gène SMN	Rapport	Supra	200,0
50005	C	Génétique Moléculaire	Amyotrophie spinale (Délétion SMN) (Quantitatif)	Rapport	Supra	370,0
50006	C	Génétique Moléculaire	Amyotrophie spinale (Étude familiale par liaison génétique) gène SMN	Rapport	Supra	931,0
50007	C	Génétique Moléculaire	Anémie de Fanconi	Rapport	Supra	200,0
50008	C	Génétique Moléculaire	Anémie falciforme (Mutation HbS/HbC)	Rapport	Supra	100,0
30059	C	Génétique Moléculaire	Apolipoprotéine E (Génotype)	Rapport	Supra	37,0
50009	C	Génétique Moléculaire	Apolipoprotéine E (Mutation C112R/3746T>C; R158C/3884C>T)	Résultat	Supra	200,0
50010	C	Génétique Moléculaire	Ataxie de Charlevoix-Saguenay par ASO	Rapport	Supra	75,0
50011	C	Génétique Moléculaire	Ataxie de Freidreich TAAN et <i>Southern blot</i>	Rapport	Supra	195,0
50012	C	Génétique Moléculaire	Atrophie musculaire bulbospinale – Kennedy	Rapport	Supra	200,0
50020	C	Génétique Moléculaire	Bêta-Thalassémie	Rapport	Supra	200,0
50030	C	Génétique Moléculaire	Canavan – gène ASPA	Rapport	Supra	300,0
50031	C	Génétique Moléculaire	Cancer colorectal – mutation BLM ^{Ash}	Rapport	Supra	200,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
50032		Génétique Moléculaire	Cancer du colon – Instabilité des microsatellites (Consensus 5 marqueurs)	Rapport	Supra	200,0
50033	C	Génétique Moléculaire	Cancer du colon – MLH1, séquen age complet région codante, re: IHC tumeur et/ou IMS + ²	Rapport	Supra	995,0
50034		Génétique Moléculaire	Cancer du colon – MLH1/MSH2, séquençage complet des deux gènes	Rapport	Supra	995,0
50035	C	Génétique Moléculaire	Cancer du colon – MLH1/MSH2/MSH6 (Par TTP)	Rapport	Supra	500,0
50036		Génétique Moléculaire	Cancer du colon – MLH1/MSH2/MSH6, mutation individuelle par séquençage	Rapport	Supra	250,0
50037		Génétique Moléculaire	Cancer du colon – MLH1/MSH2/MSH6, mutation individuelle par TTP	Rapport	Supra	250,0
50038	C	Génétique Moléculaire	Cancer du colon – MSH2, séquen age complet région codante, re: IHC tumeur et/ou IMS +	Rapport	Supra	500,0
50039	C	Génétique Moléculaire	Cancer du sein et/ou de l'ovaire – BRCA1/BRCA2, mutation individuelle	Rapport	Supra	129,0
50040	C	Génétique Moléculaire	Cancer du sein et/ou de l'ovaire – BRCA1/BRCA2, mutations canadiennes-françaises	Rapport	Supra	408,0
50041	C	Génétique Moléculaire	Cancer du sein et/ou de l'ovaire – BRCA1/BRCA2, mutations juives Ashkénazes	Rapport	Supra	170,0
50042	C	Génétique Moléculaire	Carnitine palmitoyltransférase I – CPT IA	Rapport	Supra	150,0
50043	C	Génétique Moléculaire	Carnitine palmitoyltransférase II – CPT II mutations C439T; C665A	Rapport	Supra	150,0
50044	C	Génétique Moléculaire	Charcot-Marie-Tooth lié à l'X – Connexine 32	Rapport	Supra	210,0
50045	C	Génétique Moléculaire	Charcot-Marie-Tooth type 1A	Rapport	Supra	198,0
50230	C	Génétique Moléculaire	Chromosome Y, microdélétions	Rapport	Supra	211,0
50073	C	Génétique Moléculaire	Chromosomes X et Y (Détection des) par TAAN	Rapport	Supra	200,0
50046	C	Génétique Moléculaire	Cirrhose Nord-Amérindienne infantile – gène NAIC par TAAN	Rapport	Supra	227,0

² IHC = Immuno-Histochimie, IMS = Instabilité des microsatellites

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
50047	C	Génétique Moléculaire	Complexes de chaîne respiratoire mitochondriale par BN-PAGE	Rapport	Supra	750,0
50048	C	Génétique Moléculaire	Contamination maternelle (Prénatale – 3 marqueurs)	Rapport	Supra	383,0
50049	C	Génétique Moléculaire	Craniosynostose Syndrome Apert gène FGFR2 (Mutations S252W-P253R2) par TAAN	Rapport	Supra	279,0
50050	C	Génétique Moléculaire	Craniosynostose Syndrome de Muenke – gène FGFR3 (Mutation P250R) par TAAN	Rapport	Supra	259,0
50051	C	Génétique Moléculaire	Cytochrome oxydase (COX)	Rapport	Supra	60,0
50070	C	Génétique Moléculaire	Déficit congénital en glycosylation type 1B-CDG-1b	Rapport	Supra	113,0
50071		Génétique Moléculaire	Déficit en acyl-CoA déshydrogénase à chaîne moyenne (<i>MCAD</i>)	Rapport	Supra	250,0
50072		Génétique Moléculaire	Déplétion d'ADN mitochondrial	Rapport	Supra	250,0
50074	C	Génétique Moléculaire	Dysautonomie familiale (Type III)	Rapport	Supra	500,0
50075	C	Génétique Moléculaire	Dysplasie ectodermique hydrotique - Clouston	Rapport	Supra	200,0
50079		Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire de Duchenne/Becker, Analyse de protéine, dystrophine, muscle	Rapport	Supra	221,0
50077	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire de Duchenne/ Bec er , Étude familiale par liaison génétique	Rapport	Supra	2036,0
50078	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire de Duchenne/ Bec er , Recherche de délétion, gène de dystrophine	Rapport	Supra	250,0
50085	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire des ceintures <i>LGMD</i> 1C, Analyse de protéine, Caveoline-3, muscle	Rapport	Supra	221,0
50086	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire des ceintures <i>LGMD</i> 2A, Analyse de protéine, Calpaine-3, muscle	Rapport	Supra	221,0
50087	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire des ceintures <i>LGMD</i> 2B, Analyse de protéine, Dysferline, muscle	Rapport	Supra	221,0
50081	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire des ceintures LGMD type 1A, Séquen age région codante Myotiline, muscle	Rapport	Supra	636,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
50082	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire des ceintures LGMD type 1C, Séquen age région codante complète Caveoline-3	Rapport	Supra	244,0
50083	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire des ceintures LGMD type 2A, Séquen age région codante complète Calpaine-3, muscle	Rapport	Supra	833,0
50084	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire des ceintures LGMD type 2B, Séquen age région codante complète Dysferline, muscle	Rapport	Supra	995,0
50080	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire des ceintures LGMD types 1A-1C-2A-2B, Séquen age de l'exon individuel , muscle	Rapport	Supra	156,0
50088	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie musculaire oculo-pharyngée	Rapport	Supra	200,0
50089	C	Génétique Moléculaire	Dystrophie myotonique de Steinert	Rapport	Supra	242,0
50110		Génétique Moléculaire	Encéphalomyopathie mitochondriale, acidose lactique, pseudo-AVC (MELAS)	Rapport	Supra	200,0
50111		Génétique Moléculaire	Épilepsie du lobe frontal – CHRNA 4, Mutation Ser248Phe	Rapport	Supra	200,0
50112		Génétique Moléculaire	Épilepsie myoclonique " <i>ragged-red fibres</i> " (MERRF)	Rapport	Supra	200,0
50132	C	Génétique Moléculaire	Fibrose kystique – CFTR (Mutation individuelle)	Rapport	Supra	26,0
50131		Génétique Moléculaire	Fibrose kystique – CFTR (Mutations canadiennes-françaises)	Rapport	Supra	800,0
50130	C	Génétique Moléculaire	Fibrose kystique – CFTR (Mutations consensus) (Par trousse)	Rapport	Supra	995,0
50133		Génétique Moléculaire	Fibrose kystique – CFTR (Poly T)	Rapport	Supra	250,0
50170	N	Génétique Moléculaire	Hémochromatose héréditaire type I, Mutations C282Y	Rapport	Supra	19,0
50160	C	Génétique Moléculaire	Hémochromatose héréditaire type I, Mutations C282Y, H63D, S65C	Rapport	Supra	57,0
50171	N	Génétique Moléculaire	Hémochromatose héréditaire type I, Mutations H63D	Rapport	Supra	16,0
50161	C	Génétique Moléculaire	Huntington (Maladie de)	Rapport	Supra	316,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
50166	C	Génétique Moléculaire	Hypercholestérolémie familiale mutation ponctuelle C152W-681 + ins7-C347R-Y354C-Y468X-C646Y, gène récepteur LDL par TAAN	Rapport	Supra	106,0
50165	C	Génétique Moléculaire	Hypercholestérolémie familiale mutation ponctuelle, Mutation W66G-E207K-R329X, gène récepteur LDL par TAAN	Rapport	Supra	84,0
50162	C	Génétique Moléculaire	Hypercholestérolémie familiale Type I, Délétion 5-15 Kb, gène récepteur LDL	Rapport	Supra	69,0
50167		Génétique Moléculaire	Hypercholestérolémie familiale, déficit en apolipoprotéine B-100; R3500Q	Rapport	Supra	200,0
50163	C	Génétique Moléculaire	Hypercholestérolémie familiale, Délétion + mutation W66G, gène récepteur LDL	Rapport	Supra	87,0
50168		Génétique Moléculaire	Hyperekplexie dominante – GLRA 1, Mutations G1192A; G1192T	Rapport	Supra	250,0
50169		Génétique Moléculaire	Hyperekplexie récessive – GLRA 1, Mutation T1112A	Rapport	Supra	250,0
30303	C	Génétique Moléculaire	LDL (Récepteurs des)	Rapport	Supra	155,0
50210	C	Génétique Moléculaire	Leucoencéphalopathie Crie	Rapport	Supra	445,0
50211	C	Génétique Moléculaire	Lipoprotéine lipase (Gène LPL) (Mutation exon 5)	Rapport	Supra	291,0
50231		Génétique Moléculaire	MTHFR, Mutations 677C>T; 1298A>T	Rapport	Supra	60,0
50164	C	Génétique Moléculaire	Mutation ponctuelle complète, gène Hypercholestérolémie familiale, Délétion + W66G + récepteur LDL	Rapport	Supra	503,0
50250	C	Génétique Moléculaire	Néoplasie endocrinienne multiple type II (<i>MEN II</i>)	Rapport	Supra	250,0
50251		Génétique moléculaire	Neuropathie optique héréditaire de Leber (<i>LHON</i>)	Rapport	Supra	200,0
50252	C	Génétique Moléculaire	Neuropathie sensitivo-motrice héréditaire avec ou sans agénésie du corps calleux sur l'exon 18 (TAAN)	Rapport	Supra	30,0
50254	N	Génétique Moléculaire	Neuropathie sensitivo-motrice héréditaire avec ou sans agénésie du corps calleux par séquençage exon 11 et 18	Rapport	Supra	150,0
50253		Génétique Moléculaire	Neuropathie, ataxie, rétinite pigmentaire, syndrome de Leigh (<i>NARP</i>)	Rapport	Supra	200,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
50270	C	Génétique Moléculaire	Phénylcétonurie (PCU) mutation du gène – phénylalanine hydrolase	Rapport	Supra	995,0
50271		Génétique Moléculaire	Polypose adénomateuse colique – APC, mutation I1307K, juive Ashkénaze	Rapport	Supra	200,0
50272		Génétique Moléculaire	Polypose adénomateuse colique – APC, Mutation inconnue par TTP	Rapport	Supra	500,0
50273		Génétique Moléculaire	Polypose adénomateuse colique – APC, Mutation individuelle par séquençage	Rapport	Supra	995,0
50274		Génétique Moléculaire	Polypose adénomateuse colique APC, Mutation individuelle par TTP	Rapport	Supra	200,0
50275		Génétique Moléculaire	Polypose intestinale multiple – MYH, Mutations REB	Rapport	Supra	250,0
50113	C	Génétique Moléculaire	Prader-Willi-Angelman, profil de méthylation	Rapport	Supra	127,0
50276	C	Génétique Moléculaire	Préparation d'ADN pour envoi ou congélation par extraction phénol/chloroforme	Spécimen	Supra	86,0
50277	C	Génétique Moléculaire	Préparation d'ADN pour envoi ou congélation par trousse commerciale	Spécimen	Supra	8,0
50290	C	Génétique Moléculaire	Surdité non syndromique – Connexine 26	Rapport	Supra	300,0
50291	C	Génétique Moléculaire	Surdité non syndromique – Connexine 30	Rapport	Supra	200,0
50293		Génétique Moléculaire	Surdité, Mutation mitochondriale A1555G	Rapport	Supra	200,0
50294		Génétique Moléculaire	Syndrome de Kearns-Sayre (<i>SS</i>), Ophthalmoplégie externe progressive (<i>CPEO</i>)	Rapport	Supra	200,0
50310	C	Génétique Moléculaire	Tay Sachs (Gangliosidose GM2) (Gène HEXA)	Rapport	Supra	600,0
50311	C	Génétique Moléculaire	Technique d'analyses des microsatellites	Rapport	Supra	312,0
50312	C	Génétique Moléculaire	Triple H (Hyperornithinémie, Hyperammonurie, Homocitrullinémie)	Rapport	Supra	149,0
50313	C	Génétique Moléculaire	Tyrosinémie héréditaire type I (Gène FAAH)	Rapport	Supra	20,0
50340	C	Génétique Moléculaire	X fragile (Gène FMR1)	Rapport	Supra	51,0
50401	C	Génétique-Bio.	Acétyl CoA : glucosaminide N-acétyltransférase (MPS III C)	Rapport	Supra	224,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
50402	C	Génétique-Bio.	Acide hippurique	Rapport	Supra	93,0
50403	C	Génétique-Bio.	Acide homogentisique	Rapport	Supra	38,0
50404	C	Génétique-Bio.	Acide méthylmalonique	Rapport	Supra	44,0
50405	C	Génétique-Bio.	Acide orotique	Résultat	Supra	44,0
50406	C	Génétique-Bio.	Acide phytanique	Rapport	Supra	75,0
50407	C	Génétique-Bio.	Acide pipécolique	Rapport	Supra	21,0
50409	C	Génétique-Bio.	Acidémie méthylmalonique + homocystéinémie, diagnostic par complémentarité cellulaire	Rapport	Supra	1479,0
50410	C	Génétique-Bio.	Acidémie méthylmalonique avec homocystéinémie, dosage des cofacteurs cobalamine	Rapport	Supra	728,0
50411	C	Génétique-Bio.	Acides aminés (Qualitatif)	Rapport	Supra	28,0
50412	C	Génétique-Bio.	Acides aminés (Quantitatif)	Rapport	Supra	79,0
50413	C	Génétique-Bio.	Acides gras à très longue chaîne	Rapport	Supra	75,0
50414	C	Génétique-Bio.	Acides gras libres	Résultat	Supra	95,0
50415	C	Génétique-Bio.	Acides organiques	Rapport	Supra	75,5
50416	C	Génétique-Bio.	Acides sialiques	Rapport	Supra	50,0
50417	C	Génétique-Bio.	Acyl-carnitine	Rapport	Supra	75,0
50418		Génétique-Bio.	Adénysuccinate (<i>Saicar</i>)	Rapport	Supra	50,0
50419	C	Génétique-Bio.	Alpha-fucosidase (Fucosidose)	Rapport	Supra	132,0
50420	C	Génétique-Bio.	Alpha-galactosidase A (Fabry)	Rapport	Supra	120,0
50421	C	Génétique-Bio.	Alpha-glucosidase (GSD II)	Rapport	Supra	170,0
50422	C	Génétique-Bio.	Alpha-iduronidase (MPS I)	Rapport	Supra	185,0
50423	C	Génétique-Bio.	Alpha-mannosidase (Mannosidose)	Rapport	Supra	132,0
50424	C	Génétique-Bio.	Alpha-N-acétyl-D-glucosaminidase (MPS III B)	Rapport	Supra	164,0
50425	C	Génétique-Bio.	Alpha-N-acétylgalactosaminidase (Schindler)	Rapport	Supra	180,0
50426	C	Génétique-Bio.	Arginase	Rapport	Supra	313,0
50427	C	Génétique-Bio.	Argininosuccinate lyase	Rapport	Supra	373,0
50428	C	Génétique-Bio.	Argininosuccinate synthétase	Rapport	Supra	570,0
50429	C	Génétique-Bio.	Arylsulfatase A (Leucodystrophie métachromatique)	Rapport	Supra	131,0
50450	C	Génétique-Bio.	Bêta-galactocérébrosidase (Krabbe)	Rapport	Supra	256,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
50451	C	Génétique-Bio.	Bêta-galactosidase (MPS IV B / GM1 gangliosidose)	Rapport	Supra	112,0
50452	C	Génétique-Bio.	Bêta-glucosidase (Gaucher)	Rapport	Supra	134,0
50453	C	Génétique-Bio.	Bêta-glucuronidase (MPS VII)	Rapport	Supra	134,0
50454	C	Génétique-Bio.	Bêta-hexosaminidase A (Gangliosidose GM2) (Dosage avec substrat sulfaté)	Rapport	Supra	126,0
50455	C	Génétique-Bio.	Bêta-hexosaminidase totale, A et B (Gangliosidose GM2)	Rapport	Supra	185,0
50456	C	Génétique-Bio.	Bêta-mannosidase (Mannosidose)	Rapport	Supra	134,0
50457	C	Génétique-Bio.	Biotinidase	Rapport	Supra	61,0
50470	C	Génétique-Bio.	Carbamyl phosphate synthétase	Rapport	Supra	423,0
50471	C	Génétique-Bio.	Carnitine acétyl transférase	Rapport	Supra	200,0
50472	C	Génétique-Bio.	Carnitine libre et estérifiée	Rapport	Supra	48,0
50473		Génétique-Bio.	Carnitine palmitoyltransférase II	Rapport	Supra	200,0
50474	C	Génétique-Bio.	Chitotriosidase	Rapport	Supra	200,0
50475	C	Génétique-Bio.	Corps cétoniques Bêta-hydroxybutyrique, Acétoacétique (Quantitatif)	Rapport	Supra	138,0
50477	C	Génétique-Bio.	Cystinose-Lysozome	Rapport	Supra	250,0
50490	C	Génétique-Bio.	Détection néonatale maladies métaboliques sur urine (Qualitatif)	Rapport	Supra	5,0
50491	C	Génétique-Bio.	Disaccharidases sur liquide amniotique	Rapport	Supra	143,0
50601	C	Génétique-Bio.	Dosage des protéines pour test en génétique biochimique	Spécimen	Supra	37,0
50500		Génétique-Bio.	Envoi interétablissements (Génétique) (Par établissement)	Usager	Local	5,0
50510	C	Génétique-Bio.	Fumarylacétoacétate hydrolase (FAAH)	Rapport	Supra	61,0
50520	C	Génétique-Bio.	Galactosamine-6-sulfatase (MPS IV A)	Rapport	Supra	199,0
50521	C	Génétique-Bio.	Galactose-1-phosphate	Rapport	Supra	187,0
50522	C	Génétique-Bio.	Galactose-1-PO4 uridyltransférase (G.R.)	Rapport	Supra	22,0
50523	N	Génétique-Bio.	Guanidinoacétate-créatine	Rapport	Supra	35,0
50530	C	Génétique-Bio.	Heparan sulfate sulfatase (MPS III A)	Rapport	Supra	247,0
50603	C	Génétique-Bio.	Hexosaminidase totale seulement	Spécimen	Supra	112,0
50540	C	Génétique-Bio.	Iduronate sulfatase (MPS II)	Rapport	Supra	204,0
50602	C	Génétique-Bio.	Isolation de leucocytes pour test en génétique biochimique	Spécimen	Supra	51,5

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
50550	C	Génétique-Bio.	Lipase acide (Wolman / CESD)	Rapport	Supra	134,0
50560	C	Génétique-Bio.	MTHFR (Méthylènetétrahydrofolate réductase)	Rapport	Supra	452,0
50561	C	Génétique-Bio.	MTHFR (Méthylènetétrahydrofolate réductase) indice d'incorporation MTHF	Rapport	Supra	820,0
50563	C	Génétique-Bio.	Mucopolysaccharides (Total) (Glycoaminoglycans) (Qualitatif)	Rapport	Supra	26,0
50562	C	Génétique-Bio.	Mucopolysaccharides (Glycoaminoglycans) (Quantitatif)	Rapport	Supra	71,0
50564		Génétique-Bio.	Myophosphorylase - McArdle	Rapport	Supra	200,0
50570	C	Génétique-Bio.	N-acétylglucosamine 6-sulfate sulfatase (MPS III D)	Rapport	Supra	248,0
50580	C	Génétique-Bio.	Oligosaccharides	Rapport	Supra	53,0
50581	C	Génétique-Bio.	Ornithine transcarbamylase	Rapport	Supra	319,0
50600	C	Génétique-Bio.	Phénylalanine sur sang séché	Résultat	Supra	0,8
50400	C	Génétique-Bio.	Précurseur du cholestérol ou profil des stérols plasmatiques	Rapport	Supra	75,0
50606	N	Génétique-Bio.	Préparation d'un lysat cellulaire et dosage de protéines pour envoi enzymatique	Spécimen	Supra	39,0
50607	N	Génétique-Bio.	Préparation d'un lysat cellulaire pour envoi	Spécimen	Supra	30,0
50604	C	Génétique-Bio.	Propionyl-coA-carboxylase, indice d'incorporation de propionate	Rapport	Supra	870,0
50605	C	Génétique-Bio.	Purines et Pyrimidines	Rapport	Supra	62,0
50620	C	Génétique-Bio.	Sialidase / Neuraminidase (Sialidose)	Rapport	Supra	139,0
50621	C	Génétique-Bio.	Sphingomyélinase (Niemann-Pick A et B)	Rapport	Supra	216,0
50623	C	Génétique-Bio.	Succinylacétone	Rapport	Supra	15,0
50622	C	Génétique-Bio.	Succinylacétone sur sang séché	Rapport	Supra	0,8
50640	C	Génétique-Bio.	Tests métaboliques urinaires ³	Rapport	Supra	12,0
50641	C	Génétique-Bio.	Thyroxine (T4) sur sang séché	Rapport	Supra	4,7
50642	C	Génétique-Bio.	Transcobalamine II	Rapport	Supra	884,0
50643		Génétique-Bio.	Triméthylaminurie	Rapport	Supra	240,0
50644	C	Génétique-Bio.	Trypsine sur sang séché	Rapport	Supra	36,0
50645	C	Génétique-Bio.	Tyrosine sur sang séché	Rapport	Supra	0,8
50710	C	Génétique-Cyto.	Caryotype (Liquide amniotique)	Rapport	Supra	344,0

³ Tests incluant : Acétest, Clinitest, Chlorure ferrique, Cyanide Nitroprusside, DNPH, Nitrosonaphtol, Succinylpurines, Sulfitest

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
50711	C	Génétique-Cyto.	Caryotype (Sang)	Rapport	Supra	395,0
50712	C	Génétique-Cyto.	Caryotype (Tissus)	Rapport	Supra	423,5
50713	C	Génétique-Cyto.	Caryotype pour hémopathies (Moelle et sang)	Rapport	Supra	603,0
50714	C	Génétique-Cyto.	Caryotype pour tumeur solide	Rapport	Supra	672,0
50715	C	Génétique-Cyto.	Caryotype villosités choriales	Rapport	Supra	720,0
50716	C	Génétique-Cyto.	Colorations spéciales en cytogénétique	Rapport	Supra	120,0
50717	C	Génétique-Cyto.	Culture cellulaire avec étude fonctionnelle cytogénétique inactivation de l'X	Rapport	Supra	506,0
50718	C	Génétique-Cyto.	Culture cellulaire pour diagnostic génétique	Spécimen	Supra	306,0
50476	C	Génétique-Cyto.	Culture de cellules fibroblastiques pour étude génétique (Incluant recherche Mycoplasme)	Spécimen	Supra	755,0
50740	C	Génétique-Cyto.	Diagnostic des cassures chromosomiques (Fanconi, Bloom, etc.)	Sonde	Supra	787,0
50721	C	Génétique-Cyto.	FISH multisondes sub-télomères ou centromères	Sonde	Supra	850,0
50720	C	Génétique-Cyto.	FISH ou PRINS en interphase pour anomalie de nombre	Sonde	Supra	274,0
50722	C	Génétique-Cyto.	FISH ou PRINS sur métaphase	Sonde	Supra	236,0
50719	C	Génétique-Cyto.	FISH ou PRINS sur noyau interphasique anomalie chromosomique de structure	Sonde	Supra	211,0
50800	N	Génétique-Cyto.	TSH sur sang séché	Rapport	Supra	1,9
20000	C	Hémato-Coag.	Agrégation plaquettaire (Par agent et par dilution)	Résultat	Régional	43,0
20001	C	Hémato-Coag.	Alpha-2 macroglobuline (Antigène)	Résultat	Supra	10,0
20008	C	Hémato-Coag.	Anti Bêta-2 glycoprotéine 1 (Auto anticorps)	Résultat	Supra	17,0
20002	C	Hémato-Coag.	Anticardiolipine (IgA)	Résultat	Régional	12,0
20003	C	Hémato-Coag.	Anticardiolipine (IgG)	Résultat	Régional	6,7
20004	C	Hémato-Coag.	Anticardiolipine (IgM)	Résultat	Régional	6,7
20005	C	Hémato-Coag.	Anticardiolipine Anticorps (Total)	Résultat	Régional	11,0
20006		Hémato-Coag.	Anticoagulants circulants (3 mélanges + incubation)	Rapport	Régional	20,0
20007		Hémato-Coag.	Anticorps anti-héparine (Méthode agrégation plaquettaire)	Résultat	Supra	24,0
20009	C	Hémato-Coag.	Anti-Facteur Von Willebrand	Résultat	Supra	17,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20010	C	Hémato-Coag.	Anti-héparine (Test à la sérotonine marquée)	Résultat	Supra	100,0
20011	C	Hémato-Coag.	Anti-héparine-FP4 (ELISA)	Résultat	Supra	46,0
20012	C	Hémato-Coag.	Antiphospholipides (Par antiphospholipide)	Résultat	Régional	12,0
20013	C	Hémato-Coag.	Antiplasmine (Activité)	Résultat	Supra	8,3
20014	C	Hémato-Coag.	Antithrombine (Activité)	Résultat	Régional	3,7
20015	C	Hémato-Coag.	Antithrombine (Antigène)	Résultat	Régional	7,8
20030	C	Hémato-Coag.	Bêta-thromboglobuline	Résultat	Supra	16,0
20040	C	Hémato-Coag.	Cofacteur de la ristocétine	Résultat	Régional	20,0
20041	C	Hémato-Coag.	Cofacteur II de l'héparine (Activité)	Résultat	Supra	21,0
20042	C	Hémato-Coag.	Cofacteur II de l'héparine (Antigène)	Résultat	Supra	27,0
20043	C	Hémato-Coag.	Complexes thrombine-antithrombine (TAT)	Résultat	Supra	15,0
20044	C	Hémato-Coag.	Cryofibrinogène	Résultat	Régional	4,7
20062	C	Hémato-Coag.	D-Dimère (Automatisée)	Résultat	Local	6,9
20060	C	Hémato-Coag.	D-Dimère (Semi-quantitatif ou qualitatif)	Résultat	Local	9,0
20061	C	Hémato-Coag.	D-Dimère pour dépistage de thrombose (ELISA)	Résultat	Local	19,0
20063	C	Hémato-Coag.	Désordre plaquettaire Québécois	Rapport	Supra	12,5
20080	C	Hémato-Coag.	Facteur II (Activité)	Résultat	Régional	5,6
20081	C	Hémato-Coag.	Facteur II (Antigène)	Résultat	Supra	18,0
20082	C	Hémato-Coag.	Facteur IX (Activité)	Résultat	Régional	5,3
20083	C	Hémato-Coag.	Facteur plaquettaire 4	Résultat	Supra	16,0
20084	C	Hémato-Coag.	Facteur V (Activité)	Résultat	Régional	5,5
20085	C	Hémato-Coag.	Facteur VII (Activité)	Résultat	Régional	7,8
20086	C	Hémato-Coag.	Facteur VII (Antigène)	Résultat	Supra	13,0
20087	C	Hémato-Coag.	Facteur VIII (Activité)	Résultat	Régional	4,7
20088	C	Hémato-Coag.	Facteur Von Willebrand (Activité) (ELISA)	Résultat	Régional	12,0
20089	C	Hémato-Coag.	Facteur Von Willebrand (Antigène)	Résultat	Régional	6,0
20090	C	Hémato-Coag.	Facteur Von Willebrand (Multimères du)	Rapport	Supra	65,0
20091	C	Hémato-Coag.	Facteur X (Activité)	Résultat	Régional	6,4
20092	C	Hémato-Coag.	Facteur X (Antigène)	Résultat	Supra	22,0
20093	C	Hémato-Coag.	Facteur XI (Activité)	Résultat	Régional	6,2
20094	C	Hémato-Coag.	Facteur XI (Antigène)	Résultat	Supra	22,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20095	C	Hémato-Coag.	Facteur XII (Activité)	Résultat	Régional	6,0
20096	C	Hémato-Coag.	Facteur XII (Antigène)	Résultat	Supra	22,0
20098	C	Hémato-Coag.	Facteur XIII (Activité) (Quantitatif)	Résultat	Supra	3,6
20099	C	Hémato-Coag.	Facteur XIII (Activité) (Semi-quantitatif)	Rapport	Régional	7,0
20097	C	Hémato-Coag.	Facteur XIII (Antigène)	Résultat	Supra	68,0
20100	C	Hémato-Coag.	Fibrine soluble ou monomère de fibrine	Résultat	Régional	9,0
20102	C	Hémato-Coag.	Fibrinogène (Activité)	Résultat	Local	2,2
20101	C	Hémato-Coag.	Fibrinogène (Antigène)	Résultat	Supra	16,0
20105	N	Hémato-Coag.	Fibrinogène biologique (Autre que dérivé) (Quantitatif) sur plasma décanté	Résultat	Local	2,3
20103		Hémato-Coag.	Fonction plaquettaire à la luminescence (Par agent et par dilution)	Rapport	Supra	10,0
20104	C	Hémato-Coag.	Fragments 1+2 de la prothrombine	Résultat	Supra	19,0
20120	C	Hémato-Coag.	Génération de la thrombine	Rapport	Supra	10,0
20130	C	Hémato-Coag.	Héparine anti-Xa	Résultat	Local	4,2
20140	C	Hémato-Coag.	Inhibiteur de facteur de la coagulation (Qualitatif)	Résultat	Supra	16,0
20141		Hémato-Coag.	Inhibiteur de facteur de la coagulation (Quantitatif)	Résultat	Supra	35,0
20142	C	Hémato-Coag.	Inhibiteur de facteur VIII porcin	Résultat	Supra	99,0
20961	C	Hémato-Coag.	Inhibiteur de l'estérase du C1 (Antigène)	Résultat	Supra	7,5
20160		Hémato-Coag.	KCT (<i>aolin clotting time</i>)	Rapport	Régional	12,0
20161	C	Hémato-Coag.	Kininogène (Activité)	Résultat	Supra	12,0
20170	C	Hémato-Coag.	Lyse des euglobulines	Rapport	Supra	12,0
20190	C	Hémato-Coag.	PAI-1 (Inhibiteur de l'activateur du plasminogène) (Activité)	Résultat	Supra	33,0
20191	C	Hémato-Coag.	Plasminogène (Activité)	Résultat	Supra	6,4
20192	C	Hémato-Coag.	Plasminogène (Antigène)	Résultat	Supra	33,0
20193	C	Hémato-Coag.	Polymérisation de la fibrine	Rapport	Supra	21,0
20194	C	Hémato-Coag.	Prékallicréine (Activité)	Résultat	Supra	73,0
20195	C	Hémato-Coag.	Produits de dégradation du fibrinogène (Semi-quantitatif)	Résultat	Local	20,0
20196	C	Hémato-Coag.	Protéine C (Activité)	Résultat	Régional	8,0
20197	C	Hémato-Coag.	Protéine C (Antigène)	Résultat	Régional	12,0
20198	C	Hémato-Coag.	Protéine S (Activité)	Résultat	Régional	5,5

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20199	C	Hémato-Coag.	Protéine S libre (Antigène)	Résultat	Régional	14,0
20200	C	Hémato-Coag.	Protéine S totale (Antigène)	Résultat	Régional	15,0
20220	C	Hémato-Coag.	Résistance à la protéine C activée	Résultat	Régional	5,3
20221		Hémato-Coag.	Résistance à la protéine C activée normalisée	Résultat	Régional	18,0
20222	C	Hémato-Coag.	Rétraction du caillot sur PRP	Résultat	Régional	12,0
20240	C	Hémato-Coag.	TCA ou INR ou TT sur Mélange 50/50	Rapport	Local	1,8
20241	C	Hémato-Coag.	Temps de céphaline activé ou temps de céphaline + activateur (TCA)	Résultat	Local	0,9
20256	N	Hémato-Coag.	Temps de céphaline activé ou temps de céphaline + activateur (TCA) sur plasma décanté	Résultat	Local	1,3
20242	C	Hémato-Coag.	Temps de céphaline après neutralisation de l'héparine	Résultat	Local	11,0
20243	C	Hémato-Coag.	Temps de prothrombine (Temps de Quick) (INR) incluant fibrinogène dérivé	Résultat	Local	0,9
20257	N	Hémato-Coag.	Temps de prothrombine (Temps de Quick) (INR) incluant fibrinogène dérivé sur plasma décanté	Résultat	Local	1,2
20244	C	Hémato-Coag.	Temps de reptilase	Résultat	Régional	6,2
20245	C	Hémato-Coag.	Temps de saignement <i>in vitro</i> (Par agent) (PFA-100)	Résultat	Local	17,0
20246	C	Hémato-Coag.	Temps de saignement <i>in vivo</i>	Résultat	Local	19,0
20247	C	Hémato-Coag.	Temps de Stypven dilué (DRVVT ou temps de Russell) (Incluant confirmation)	Rapport	Régional	8,0
20248	C	Hémato-Coag.	Temps de thrombine (TT)	Résultat	Local	2,6
20258	N	Hémato-Coag.	Temps de thrombine (TT) sur plasma décanté	Résultat	Local	2,9
20250	C	Hémato-Coag.	Test de liaison du FVIII au FV	Résultat	Supra	15,0
20249	C	Hémato-Coag.	Test de liaison du FVW au collagène	Résultat	Supra	7,3
20251	C	Hémato-Coag.	Test de neutralisation par les phospholipides (PNP)	Rapport	Régional	3,4
20252	C	Hémato-Coag.	Test d'inhibition de la thromboplastine tissulaire diluée	Rapport	Régional	6,3
20253		Hémato-Coag.	Test du lacet	Résultat	Local	10,0
20254		Hémato-Coag.	Thromboélastographie	Rapport	Supra	10,0
20255	C	Hémato-Coag.	tPA (Activateur tissulaire du plasminogène) (Activité)	Résultat	Supra	129,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20320	C	Hémato-Générale	Cytologie des liquides	Rapport	Local	28,0
20321	C	Hémato-Générale	Cytologie des liquides avec cytopspin	Rapport	Local	10,5
20340		Hémato-Générale	Envoi interétablissements (Hémato) (Par établissement)	Usager	Local	5,0
20341	C	Hémato-Générale	Éosinophiles (Sang) (Manuel)	Résultat	Local	3,7
20342	C	Hémato-Générale	Éosinophiles (Sécrétions nasales)	Résultat	Local	6,8
20343	C	Hémato-Générale	Éosinophiles (Urine)	Résultat	Local	6,8
20360	C	Hémato-Générale	Falciformation (Test de)	Résultat	Régional	21,0
20361	C	Hémato-Générale	Formule sanguine complète (FSC) ou Hb-Ht-Plaquettes (Automatisé)	Rapport	Local	1,1
20364	N	Hémato-Générale	Formule sanguine complète (FSC) ou Hb-Ht-Plaquettes Micro-méthode (Automatisé)	Rapport	Local	2,1
20362	C	Hémato-Générale	Frottis sanguin (Différentielle manuelle) (Incluant coloration)	Rapport	Local	4,5
20363	C	Hémato-Générale	Frottis sanguin (Examen d'orientation) (Incluant coloration)	Rapport	Local	2,6
20380	C	Hémato-Générale	Globules blancs (Sang) (Manuel)	Résultat	Local	3,7
20390	C	Hémato-Générale	Haptoglobine	Résultat	Régional	14,0
20391	C	Hémato-Générale	Hémoglobine plasmatique (Excluant bandelette)	Résultat	Supra	7,0
20392	C	Hémato-Générale	Hémoglobine urinaire (Qualitatif)	Résultat	Supra	3,5
20450	C	Hémato-Générale	Plaquettes (Sang) (Manuel)	Résultat	Local	6,4
20470	C	Hémato-Générale	Réticulocytes (Automatisé)	Résultat	Local	2,8
20471	C	Hémato-Générale	Réticulocytes (Manuel)	Résultat	Local	2,8
20472	C	Hémato-Générale	Réticulocytes (Semi-automatisé incluant cytofluorométrie)	Résultat	Local	5,0
20490	C	Hémato-Générale	Sédimentation	Résultat	Local	1,2

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20492	C	Hémato-Générale	Volume sanguin	Rapport	Supra	54,0
20600	C	Hémato-Greffe	Allogreffe avec incompatibilité majeure ABO (HV-50) : concentration de cellules souches	Rapport	Supra	425,0
20603	C	Hémato-Greffe	Allogreffe avec incompatibilité majeure ABO : traitement au pentaspan ou TMO	Rapport	Supra	630,0
20601	C	Hémato-Greffe	Allogreffe avec incompatibilité mineure ABO : concentration de cellules souches	Rapport	Supra	160,0
20602	C	Hémato-Greffe	Allogreffe compatible ou avec incompatibilité majeure ABO : évaluation du greffon	Rapport	Supra	149,0
20604		Hémato-Greffe	Allogreffe, traitement moelle (<i>Buffy coat</i>)	Rapport	Supra	325,0
20681	C	Hémato-Greffe	Amplification du locus N-Myc par FISH	Rapport	Supra	400,0
20300	C	Hémato-Greffe	Assistance à la réinfection de moelle osseuse au chevet du patient	Usager	Supra	20,0
20605	C	Hémato-Greffe	Autogreffe (Cellules souches pour) (Concentration par Ficoll et cryopréservation)	Rapport	Supra	555,0
20606	C	Hémato-Greffe	Autogreffe (Cellules souches pour) (Évaluation et cryopréservation)	Rapport	Supra	289,0
20607		Hémato-Greffe	Autogreffe, infusion	Rapport	Supra	102,0
20731	C	Hémato-Greffe	BCR/ABL par TAAN (Quantitatif)	Résultat	Supra	246,0
20760	C	Hémato-Greffe	CDR 3 ou recherche de réarrangement monoclonal B	Résultat	Supra	86,0
20620	C	Hémato-Greffe	Cryopréservation des CD3 et/ou des CD34 et/ou MNC (Aliquot)	Rapport	Supra	55,0
20621	C	Hémato-Greffe	Cryopréservation DLI ou CD3 (Greffon)	Rapport	Supra	345,0
20622	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire complète de progéniteurs : CFU-GEMM, CFU-GM, BFU-E et CFU-E	Rapport	Supra	301,0
20629	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire de BFU-E avec et sans érythropoïétine	Rapport	Supra	158,0
20630	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire de CFU-GM	Rapport	Supra	135,0
20623		Hémato-Greffe	Culture cellulaire des BFU-E et CFU-E	Rapport	Supra	136,0
20624	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire des BFU-E et CFU-GEMM (Avec agents thérapeutiques)	Rapport	Supra	528,0
20625	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire des BFU-E <u>et</u> CFU-GEMM (Avec et sans lymphocytes T)	Rapport	Supra	253,0
20626	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire des BFU-E <u>ou</u> CFU-GEMM (Avec ou sans lymphocytes T)	Rapport	Supra	190,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20633	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire des cellules tumorales	Rapport	Supra	137,0
20627	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire des CFU-BLASTE, CFU-LANL, CFU-LLA, CFU-LLA NON T NON B, CFU-LNH	Rapport	Supra	214,0
20628	C	Hémato-Greffe	Culture cellulaire des CFU-GEMM	Rapport	Supra	144,0
20631		Hémato-Greffe	Culture de mégacaryocytes	Rapport	Supra	150,0
20632		Hémato-Greffe	Culture de progéniteur mégacaryocytes	Rapport	Supra	150,0
20634		Hémato-Greffe	Culture mixte des lymphocytes (Qualitatif)	Rapport	Supra	500,0
20800	C	Hémato- Greffe	Déplétion plasmatique	Rapport	Supra	150,0
20826	C	Hémato- Greffe	Érythro déplétion	Rapport	Supra	150,0
20640	C	Hémato-Greffe	Extraction du DMSO d'un greffon	Rapport	Supra	246,0
20645	C	Hémato-Greffe	Infusion des CD3 congelés	Rapport	Supra	111,0
20646	C	Hémato-Greffe	Infusion des CD3 frais	Rapport	Supra	149,0
20964	C	Hémato- Greffe	INV(16), 1 ^{re} amplification	Résultat	Supra	102,0
20965	C	Hémato- Greffe	INV(16), 2 ^e amplification	Résultat	Supra	27,0
20647	C	Hémato-Greffe	Isolement de cellules mononucléaires par Ficoll pour analyse ultérieure	Cellule	Supra	30,0
20648	N	Hémato-Greffe	Isolement des leucocytes pour dosage des enzymes leucocytaires	Rapport	Supra	30,0
20982	C	Hémato- Greffe	MLL: t(4;11), t(9;11), t(11;19), t(x;11)	Rapport	Supra	168,0
21027	C	Hémato- Greffe	Polymorphisme (STR) (Post-greffe)	Rapport	Supra	100,0
21028	C	Hémato- Greffe	Polymorphisme (STR) (Post-greffe, TAAN)	Rapport	Supra	101,0
21029	C	Hémato- Greffe	Polymorphisme (STR) (Pré-greffe)	Rapport	Supra	114,0
20650		Hémato-Greffe	Préparation et conservation pour typage de biopsie pour analyse ultérieure	Ganglion	Supra	40,0
21040	C	Hémato- Greffe	Réarrangement AML-1/MTG8 de la t(8;21) (1 ^{re} amplification)	Résultat	Supra	102,0
21041	C	Hémato- Greffe	Réarrangement AML-1/MTG8 de la t(8;21) (2 ^e amplification)	Résultat	Supra	27,0
21042	C	Hémato- Greffe	Réarrangement BCL-1/Ig de la t(11;14) 1 ^e amplification)	Résultat	Supra	52,0
21043	C	Hémato- Greffe	Réarrangement BCL-1/Ig de la t(11;14) 2 ^e amplification)	Résultat	Supra	20,0
21044	C	Hémato- Greffe	Réarrangement BCL-2/Ig de la t(14;18) MBR (2 amplifications)	Résultat	Supra	54,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
21045	C	Hémato-Greffe	Réarrangement BCL-2/Ig de la t(14;18) MCR (Test réflex)	Résultat	Supra	24,5
21046	C	Hémato-Greffe	Réarrangement BCR/ABL spécifique de la t(9;22) (Chromosome Philadelphie) (1 ^{re} amplification)	Résultat	Supra	81,0
21047	C	Hémato-Greffe	Réarrangement BCR/ABL spécifique de la t(9;22) (Chromosome Philadelphie) (2 ^e amplification)	Résultat	Supra	11,0
21048	C	Hémato-Greffe	Réarrangement des lignées B ou T par <i>Southern blot</i>	Résultat	Supra	300,0
21050	C	Hémato-Greffe	Réarrangement PML/RAR de la t(15;17) (1 ^{re} amplification)	Résultat	Supra	102,0
21051	C	Hémato-Greffe	Réarrangement PML/RAR de la t(15;17) (2 ^e amplification)	Résultat	Supra	27,0
20660		Hémato-Greffe	Réduction du volume pour moelle osseuse	Rapport	Supra	100,0
20661		Hémato-Greffe	Réinfusion de CD3 pour allogreffe compatible	Rapport	Supra	55,0
20665		Hémato-Greffe	Sélection + ou – avec micro-billes de population de MNC isolés sur Ficoll	Rapport	Supra	130,0
20668	N	Hémato-Greffe	Sélection positive des CD34 LS avec CliniMax 161-02	Rapport	Supra	13787,0
20667	N	Hémato-Greffe	Sélection positive des CD34 MO/CPH avec CliniMax 161-01	Rapport	Supra	7602,0
20666		Hémato-Greffe	Sélection positive des CD34 sur moelle ou cellules souches	Rapport	Supra	150,0
20671	C	Hémato-Hépatite	Hépatite A (VHA) IgG ou Ac totaux	Résultat	Local	12,0
20670	C	Hémato-Hépatite	Hépatite A (VHA) IgM spécifique	Résultat	Régional	12,0
20672	C	Hémato-Hépatite	Hépatite B (Anticorps antigène de surface) (Anti-HBs) IgG ou Ac totaux	Résultat	Local	2,2
20676	C	Hémato-Hépatite	Hépatite B (Antigène de surface) (HbsAg)	Résultat	Local	2,1
20673	C	Hémato-Hépatite	Hépatite B (Anti-HBc) IgG ou Ac totaux	Résultat	Local	1,9
20674	C	Hémato-Hépatite	Hépatite B (Anti-HBc-IgM) IgM spécifique	Résultat	Régional	10,0
20675	C	Hémato-Hépatite	Hépatite B (Anti-HBe) IgG ou Ac totaux	Résultat	Régional	20,0
20677	C	Hémato-Hépatite	Hépatite B (HbeAg) (Antigène e)	Résultat	Régional	39,0
20678	C	Hémato-Hépatite	Hépatite C (Anti-VHC) IgG ou Ac totaux	Résultat	Local	2,1
20679	C	Hémato-Hépatite	Hépatite Delta (Anticorps-Anti Delta) IgG ou Ac totaux	Résultat	Supra	7,0
20680	C	Hémato-Spéc.	Activation des neutrophiles	Rapport	Supra	50,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20682	C	Hémato-Spéc.	Anti-ADN (ELISA)	Résultat	Régional	4,6
20683	C	Hémato-Spéc.	Anti-ADN (Immunofluorescence)	Rapport	Régional	6,3
20684	C	Hémato-Spéc.	Anti-cellules pariétales	Rapport	Régional	11,0
20685	C	Hémato-Spéc.	Anti-centromères	Rapport	Supra	7,1
20686	C	Hémato-Spéc.	Anti-cochlée	Rapport	Supra	85,0
20687	C	Hémato-Spéc.	Anticorps tissulaires ou cellulaires (Autres)	Rapport	Régional	3,9
20688	C	Hémato-Spéc.	Anti-cytoplasme des neutrophiles C-ANCA	Résultat	Régional	12,0
20689	C	Hémato-Spéc.	Anti-cytoplasme des neutrophiles P-ANCA	Résultat	Régional	12,0
20690	C	Hémato-Spéc.	Anti-cytoplasme des neutrophiles X-ANCA	Résultat	régional	12,0
20691	C	Hémato-Spéc.	Anti-facteur intrinsèque	Rapport	Régional	7,2
20692	C	Hémato-Spéc.	Anti-glandes salivaires	Rapport	Supra	12,0
20694	C	Hémato-Spéc.	Anti-histone (ELISA)	Résultat	Supra	12,0
20695	C	Hémato-Spéc.	Anti-HLA	Rapport	Régional	47,0
20696	C	Hémato-Spéc.	Anti-îlots de Langherans	Rapport	Supra	12,0
20697	C	Hémato-Spéc.	Anti-insuline	Rapport	Supra	12,0
20698	C	Hémato-Spéc.	Anti-Jo-1	Rapport	Supra	7,2
20699	C	Hémato-Spéc.	Anti-LKM (<i>Anti liver kidney microsomes</i>)	Rapport	Supra	18,0
20700	C	Hémato-Spéc.	Anti-membrane basale cutanée	Rapport	Supra	29,0
20701	C	Hémato-Spéc.	Anti-membrane basale glomérulaire	Rapport	Supra	36,0
20702	C	Hémato-Spéc.	Anti-mitochondries	Rapport	Régional	11,0
20703	C	Hémato-Spéc.	Anti-muscle lisse	Rapport	Régional	11,0
20704	C	Hémato-Spéc.	Anti-muscle strié	Rapport	Supra	12,0
20705	C	Hémato-Spéc.	Anti-myéloperoxydase (Anti-MPO)	Rapport	Supra	39,0
20717	N	Hémato-Spéc.	Antinucléaires (ANA) (Dépistage)	Rapport	Local	5,6
20706		Hémato-Spéc.	Antinucléaires (ANA) (Dosage)	Rapport	Régional	12,0
20718	N	Hémato-Spéc.	Anti-peptides cycliques citrulinés (Anti-CCP)	Rapport	Supra	11,0
20707	C	Hémato-Spéc.	Anti-plaquettaire (Sang total)	Rapport	Supra	18,0
20708	C	Hémato-Spéc.	Anti-plaquettaire (Sérum ou plasma)	Rapport	Supra	45,0
20709	C	Hémato-Spéc.	Anti-protéinase 3 (Anti-PR3)	Rapport	Supra	39,0
20710	C	Hémato-Spéc.	Anti-RNP	Rapport	Régional	7,2
20711	C	Hémato-Spéc.	Anti-Scl 70 (Topoisomérase)	Rapport	Régional	7,2
20712	C	Hémato-Spéc.	Anti-Sm	Rapport	Régional	7,2

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20713	C	Hémato-Spéc.	Anti-SSA (Ro)	Rapport	Régional	7,2
20714	C	Hémato-Spéc.	Anti-SSB (La)	Rapport	Régional	7,2
20715	C	Hémato-Spéc.	Anti-substance intercellulaire	Rapport	Supra	29,0
20716	C	Hémato-Spéc.	Anti-surréaliens	Rapport	Supra	22,0
20301	C	Hémato- Spéc.	Assistance au prélèvement de moelle osseuse en SOP	Usager	Local	36,0
20302	C	Hémato- Spéc.	Assistance au prélèvement de moelle osseuse ou autre spécimen au chevet du patient	Usager	Local	28,0
20730		Hémato-Spéc.	Bactéricidie	Rapport	Supra	169,0
20739		Hémato-Spéc.	Bleu de toluidine	Rapport	Régional	15,0
20761	C	Hémato-Spéc.	Cellules NK (Activité)	Rapport	Supra	150,0
20763	C	Hémato-Spéc.	Chimiotactisme	Rapport	Supra	70,0
20764	C	Hémato-Spéc.	Chromatine sexuelle	Résultat	Supra	16,0
20766	C	Hémato-Spéc.	Chromosome de Philadelphie t(9;22) par FISH	Rapport	Supra	400,0
20768		Hémato-Spéc.	Compatibilité cellulaire par cytofluorométrie (FC-X match)	Rapport	Régional	40,0
20769	C	Hémato-Spéc.	Complément C3 (Activité)	Résultat	Local	54,0
20776	N	Hémato-Spéc.	Complément C3 (Antigène)	Résultat	Régional	4,7
20770	C	Hémato-Spéc.	Complément C4 (Activité)	Résultat	Régional	54,0
20777	N	Hémato-Spéc.	Complément C4 (Antigène)	Résultat	Régional	4,7
20772	C	Hémato-Spéc.	Complexes immuns circulants	Rapport	Supra	12,0
20773	C	Hémato-Spéc.	Corps de Heinz	Résultat	Régional	5,1
20774	C	Hémato-Spéc.	Cryoglobulines (Qualitatif)	Rapport	Local	4,0
20775	C	Hémato-Spéc.	Cryoglobulines (Quantitatif)	Rapport	Supra	34,0
20801		Hémato-Spéc.	Désoxynucléotidyl-transférase terminale (TdT) (Biologie moléculaire)	Rapport	Supra	60,0
20802	C	Hémato-Spéc.	Désoxynucléotidyl-transférase terminale (TdT) (Coloration)	Rapport	Supra	54,0
20823	C	Hémato-Spéc.	Électrophorèse des protéines membranaires en SDS-PAGE	Rapport	Supra	204,0
20824	C	Hémato-Spéc.	Électrophorèse en gel non dénaturant des spectrines	Rapport	Supra	122,0
20825	C	Hémato-Spéc.	Enzymes érythrocytaires (Par enzyme)	Résultat	Supra	19,0
20827	C	Hémato-Spéc.	Érythropoïétine (ELISA) (Quantitatif)	Résultat	Supra	13,5

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20828	C	Hémato-Spéc.	Estérases non spécifiques	Résultat	Régional	10,0
20829	C	Hémato-Spéc.	Estérases spécifiques	Résultat	Régional	14,0
20830	C	Hémato-Spéc.	Extraction d'ADN (Sang périphérique)	Rapport	Supra	19,0
20831	C	Hémato-Spéc.	Extraction d'ADN (Tissu paraffiné)	Rapport	Supra	19,0
20832	C	Hémato-Spéc.	Extraction d'ADN sur la moelle	Rapport	Supra	19,0
20833	C	Hémato-Spéc.	Extraction d'ARN (Sang périphérique)	Rapport	Supra	42,0
20834	C	Hémato-Spéc.	Extraction d'ARN sur la moelle	Rapport	Supra	42,0
20850	C	Hémato-Spéc.	Facteur B	Résultat	Supra	3,6
20851	C	Hémato-Spéc.	Facteur V Leiden	Résultat	Régional	16,0
20852	C	Hémato-Spéc.	Fer médullaire (Bleu de Prusse)	Rapport	Régional	5,0
20853	C	Hémato-Spéc.	Fractions du complément autres que C3, C4, Facteur B	Résultat	Supra	50,0
20870	C	Hémato-Spéc.	<i>Geneprint</i> STR FF vv demande de vérification de contamination du diagnostic prénatal	Rapport	Supra	40,0
20871		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 11	Rapport	Supra	40,0
20875		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 11 Séquençage	Rapport	Supra	40,0
20872		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 13	Rapport	Supra	40,0
20876		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 13 Séquençage	Rapport	Supra	40,0
20877		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 17	Rapport	Supra	40,0
20878		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 17 Séquençage	Rapport	Supra	40,0
20879		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 18	Rapport	Supra	40,0
20880		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 18 Séquençage	Rapport	Supra	40,0
20873		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 9	Rapport	Supra	40,0
20874		Hémato-Spéc.	GIST KIT exon 9 Séquençage	Rapport	Supra	40,0
20900	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine (Électrophorèse des chaînes de globine)	Rapport	Supra	52,0
20901	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine (Point isoélectrique)	Rapport	Supra	90,0
20902	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine A2	Résultat	Supra	13,0
20903	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine C (Diagnostic porteuse et diagnostic prénatal)	Rapport	Supra	150,0
20765	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine Chromatographie	Rapport	Supra	40,0
20820	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine électrophorèse en pH acide sur agarose	Rapport	Régional	14,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20821	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine électrophorèse en pH alcalin sur agarose	Rapport	Supra	12,0
20822	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine électrophorèse sur amidon	Rapport	Supra	47,0
20904	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine F (Quantitatif)	Résultat	Supra	16,0
20905		Hémato-Spéc.	Hémoglobine F dans les sécrétions gastriques (Qualitatif)	Résultat	Supra	12,0
20906	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine H (Quantitatif)	Résultat	Supra	12,0
20907	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine H et hémoglobine Bart (Distinction entre)	Résultat	Supra	59,0
20908	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine instable	Résultat	Supra	12,5
20909	C	Hémato-Spéc.	Hémoglobine S (Diagnostic porteuse et diagnostic prénatal)	Rapport	Supra	150,0
20910		Hémato-Spéc.	Hémophilie A ou B, détection de porteuses	Rapport	Supra	950,0
20911	C	Hémato-Spéc.	Hémophilie A ou B, diagnostic prénatal, mutation connue	Rapport	Supra	500,0
20913	C	Hémato-Spéc.	HLA A (Moléculaire basse résolution)	Résultat	Supra	100,0
20912	C	Hémato-Spéc.	HLA A (Moléculaire haute résolution)	Résultat	Supra	100,0
20919	C	Hémato-Spéc.	HLA A (Moléculaire moyenne résolution)	Résultat	Supra	100,0
20920	C	Hémato-Spéc.	HLA ABC (Moléculaire moyenne résolution)	Résultat	Supra	202,0
20921	C	Hémato-Spéc.	HLA ABC (Sérologique) sur plaque	Rapport	Supra	118,0
20915	C	Hémato-Spéc.	HLA B (Moléculaire basse résolution)	Résultat	Supra	100,0
20914	C	Hémato-Spéc.	HLA B (Moléculaire haute résolution)	Résultat	Supra	100,0
20922	C	Hémato-Spéc.	HLA B (Moléculaire moyenne résolution)	Résultat	Supra	100,0
20923	C	Hémato-Spéc.	HLA B27 (Sérologique)	Résultat	Régional	34,0
20917	C	Hémato-Spéc.	HLA C (Moléculaire basse résolution)	Résultat	Supra	100,0
20916	C	Hémato-Spéc.	HLA C (Moléculaire haute résolution)	Résultat	Supra	100,0
20924	C	Hémato-Spéc.	HLA C (Moléculaire moyenne résolution)	Résultat	Supra	100,0
20925	C	Hémato-Spéc.	HLA DP (Moléculaire basse résolution)	Résultat	Supra	100,0
20926	C	Hémato-Spéc.	HLA DP (Moléculaire haute résolution)	Résultat	Supra	100,0
20927	C	Hémato-Spéc.	HLA DP (Moléculaire moyenne résolution)	Résultat	Supra	100,0
20928	C	Hémato-Spéc.	HLA DQ (Moléculaire basse résolution)	Résultat	Supra	100,0
20929	C	Hémato-Spéc.	HLA DQ (Moléculaire haute résolution)	Résultat	Supra	100,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
20930	C	Hémato-Spéc.	HLA DQ (Moléculaire moyenne résolution)	Résultat	Supra	100,0
20932	C	Hémato-Spéc.	HLA DR (Moléculaire basse résolution)	Rapport	Supra	100,0
20918	C	Hémato-Spéc.	HLA DR (Moléculaire haute résolution)	Résultat	Supra	100,0
20931	C	Hémato-Spéc.	HLA DR (Moléculaire moyenne résolution)	Résultat	Supra	109,0
20933		Hémato-Spéc.	HLA-Narcolepsie DQA1 0102/0103	Rapport	Supra	100,0
20934		Hémato-Spéc.	HLA-Narcolepsie DQB1-606	Rapport	Supra	100,0
30280	C	Hémato-Spéc.	Immunophosphatase alcaline (APAAP) (Par lame)	Rapport	Supra	18,0
20966	N	Hémato-Spéc.	Inhibiteur de l'estérase du C1 (Activité)	Résultat	Supra	38,0
20962	C	Hémato-Spéc.	Inhibiteur du C3NEF (Activité)	Résultat	Supra	56,0
20963	C	Hémato-Spéc.	Inhibiteur et fractions du complément (Activité)	Résultat	Supra	54,0
20967	N	Hémato-Spéc.	JAK2	Rapport	Supra	98,0
20960	C	Hémato-Spéc.	Marqueur de surface cellulaire : CD3-CD4 CD8 et autres (Par marqueur)	Résultat	Régional	22,0
20980	C	Hémato-Spéc.	Marqueurs intracellulaires (Kappa, Lambda, TdT et autres) (Par marqueur)	Résultat	Régional	32,0
20981	C	Hémato-Spéc.	Métabolites : Thiopurines, érythrocytes et leucocytes	Rapport	Supra	60,0
20983	C	Hémato-Spéc.	Moelle osseuse (Coloration)	Usager	Régional	1,7
20430	C	Hémato-Spéc.	Moelle osseuse (Différentielle manuelle par technologiste médical)	Rapport	Régional	30,0
20984	C	Hémato-Spéc.	Mutation 20210A de la prothrombine	Résultat	Supra	18,0
20985	C	Hémato-Spéc.	Mutation C677T de la méthylène tétrahydrofolate réductase (MTHFR)	Résultat	Supra	18,0
20986	C	Hémato-Spéc.	Mutation de la protéine C 3363 INS.C	Résultat	Supra	32,0
20987	C	Hémato-Spéc.	Mutation de la protéine C R178Q	Résultat	Supra	32,0
20988	C	Hémato-Spéc.	Mutation de la protéine C Splice 3222	Résultat	Supra	36,5
20989	C	Hémato-Spéc.	Mutation de la protéine C T298M	Résultat	Supra	31,5
20990		Hémato-Spéc.	Mutation de P-Loop	Rapport	Supra	275,0
20991		Hémato-Spéc.	Mutation de P-Loop Séquençage	Rapport	Supra	275,0
20992		Hémato-Spéc.	Mutation FLT3/ITD-LMA	Rapport	Supra	25,0
20440	C	Hémato-Spéc.	NBT (Nitrobleu tetrazolium)	Rapport	Supra	20,0
30711	C	Hémato-Spéc.	Nitisinome (NTBC)	Résultat	Supra	10,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
21010	C	Hémato-Spéc.	Oponisation	Rapport	Supra	125,0
21020	C	Hémato-Spéc.	P.A.S. (<i>Periodic Acid Schiff</i>)	Rapport	Régional	7,4
21021		Hémato-Spéc.	PDGFRA KIT exon 12	Rapport	Supra	40,0
21022		Hémato-Spéc.	PDGFRA KIT exon 12 Séquençage	Rapport	Supra	40,0
21023		Hémato-Spéc.	Peroxydase	Rapport	Régional	15,0
21024	C	Hémato-Spéc.	Phagocytose	Rapport	Supra	125,0
21032	N	Hémato-Spéc.	Phosphatase acide (Réduction au tartrate)	Rapport	Régional	24,0
21025	C	Hémato-Spéc.	Phosphatase acide intra-leucocytaire	Rapport	Régional	24,0
21026	C	Hémato-Spéc.	Phosphatase alcaline intra-leucocytaire	Rapport	Régional	9,2
21030	C	Hémato-Spéc.	PRA (Cytofluorométrie dépistage)	Rapport	Supra	44,5
21031	C	Hémato-Spéc.	PRA (Cytofluorométrie spécifique)	Rapport	Supra	123,0
21049		Hémato-Spéc.	Réarrangement du 11q 23 par FISH	Rapport	Supra	400,0
21052		Hémato-Spéc.	Récepteurs solubles de la transférine	Rapport	Supra	15,0
21070		Hémato-Spéc.	Sang dans les selles (Recherche isotopique)	Rapport	Supra	100,0
21072	C	Hémato-Spéc.	Soudan noir B	Rapport	Régional	5,3
21090	C	Hémato-Spéc.	Test de Schilling (B12)	Rapport	Supra	35,0
21091		Hémato-Spéc.	Thalassémie Alpha délétions 3.7 4.2 SEA (Détection)	Rapport	Supra	100,0
21092		Hémato-Spéc.	Thalassémie Alpha diagnostic prénatal biopsie chromosomique	Rapport	Supra	100,0
21093		Hémato-Spéc.	Thalassémie Alpha diagnostic prénatal liquide amniotique	Rapport	Supra	100,0
20732	C	Hémato-Spéc.	Thalassémie Bêta Amplification de gène	Rapport	Supra	40,0
20733	C	Hémato-Spéc.	Thalassémie Bêta Mutation dans l'exon 1 par le séquençage	Rapport	Supra	40,0
20734	C	Hémato-Spéc.	Thalassémie Bêta Mutation dans l'exon 2 par le séquençage	Rapport	Supra	40,0
20735	C	Hémato-Spéc.	Thalassémie Bêta Mutation dans l'exon 3 par le séquençage	Rapport	Supra	40,0
20736	C	Hémato-Spéc.	Thalassémie Bêta Mutation dans l'intron 1 par le séquençage	Rapport	Supra	40,0
20737	C	Hémato-Spéc.	Thalassémie Bêta Mutation dans l'intron 2 par le séquençage	Rapport	Supra	40,0
20738	C	Hémato-Spéc.	Thalassémie Bêta Mutation dans la zone du promoteur par le séquençage	Rapport	Supra	40,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
21094		Hémato-Spéc.	Transformation lymphoblastique	Rapport	Supra	250,0
21095	C	Hémato-Spéc.	Translocation t(1;13) t(2;13) (Rhabdomyosarcome Alvéolaire)	Rapport	Supra	181,0
21096	C	Hémato-Spéc.	Translocation t(11;22) EWS/FL1 (Sarcome Ewing)	Rapport	Supra	178,0
21097	C	Hémato-Spéc.	Translocation t(11;22) EWS/WT1 DSRCT	Rapport	Supra	134,0
21098	C	Hémato-Spéc.	Translocation t(12;21) t(1;19) (4;11) (9;11) (2 amplifications)	Rapport	Supra	152,0
21099	C	Hémato-Spéc.	Translocation t(2;5) (Lymphome à grandes cellules)	Rapport	Supra	250,0
21100	C	Hémato-Spéc.	Translocation t(8;14) (Lymphome de Burkitt)	Rapport	Supra	175,0
21101	C	Hémato-Spéc.	Translocation t(X;18) (Sarcome Synovial)	Rapport	Supra	182,0
80500	C	LSPQ	5-FC (5-Fluorocytosine) (Dosage sérique d'un antibiotique)	Résultat	Supra	0,0
80551	N	LSPQ	Amibiase (Anticorps) ⁴	Rapport	Supra	0,0
80552	N	LSPQ	Antifongiques (Épreuves de sensibilité)	Rapport	Supra	0,0
80502	C	LSPQ	Arbovirus : St-Louis, Po assan, Dengue, EEE, EE (Anticorps par Inhibition de l'hémagglutination)	Résultat	Supra	0,0
80553	N	LSPQ	Babésiose (Anticorps) ⁴	Rapport	Supra	0,0
80522	C	LSPQ	Bartonella , Maladie des griffes de chat (Anticorps) ⁵	Résultat	Supra	0,0
80554	N	LSPQ	Bâtonnets Gram nég. non entériques, aéro. et anaéro. facultatifs isolés de sites habituellement stériles (Ident.-Séquen. du gène <i>rrs</i> ou bio. tradi.)	Rapport	Supra	0,0
80555	N	LSPQ	Bâtonnets Gram positif aérobies et anaérobies facultatifs isolés de sites habituellement stériles (Identification – Séquençage du gène <i>rrs</i>)	Rapport	Supra	0,0
80556	N	LSPQ	BK virus (Détection de l'ADN) ⁶	Rapport	Supra	0,0
80503	C	LSPQ	Blastomyces dermatidis (Anticorps par Fixation du complément et Immunodiffusion)	Résultat	Supra	0,0

⁴ CENTRE NATIONAL DE RÉFÉRENCE EN PARASITOLOGIE, CUSM

⁵ LABORATOIRE PROVINCIAL DE L'ONTARIO

⁶ LABORATOIRE NATIONAL DE MICROBIOLOGIE, WINNIPEG

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80557	N	LSPQ	<i>Blastomyces dermatitidis</i> , <i>Coccidioides immitis</i> , <i>Histoplasma capsulatum</i> (Différenciation moléculaire des champignons dimorphes)	Rapport	Supra	0,0
80558	N	LSPQ	<i>Borellia burgdorferi</i> (Anticorps Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80559	N	LSPQ	<i>Borrelia recurrentis</i> (Anticorps) ⁵	Résultat	Supra	0,0
80560	N	LSPQ	<i>Brucella sp</i> (Anticorps, agglutination en tube)	Résultat	Supra	0,0
80561	N	LSPQ	Champignons filamenteux (Identification)	Rapport	Supra	0,0
80562	N	LSPQ	Chlamydia (Génotypage des sérotypes) ⁶	Rapport	Supra	0,0
80563	N	LSPQ	<i>Clostridium tetani</i> (Anticorps) ⁵	Résultat	Supra	0,0
80564	N	LSPQ	Cocci à Gram négatif fastidieux (Identification par biochimie traditionnelle)	Rapport	Supra	0,0
80565	N	LSPQ	Cocci à Gram positif aérobies fastidieux et anaérobies facultatifs (Identification – Séquençage du gène <i>rrs</i> ou biochimie traditionnelle)	Rapport	Supra	0,0
80566	N	LSPQ	<i>Coccidioides immitis</i> (Anticorps) ⁷	Rapport	Supra	0,0
80515	C	LSPQ	Confirmation de la syphilis : FTA-ABS-DS, TP-PA, TRUST	Résultat	Supra	0,0
80504	C	LSPQ	Coronavirus associé au SRAS (TAAN)	Résultat	Supra	0,0
80505	C	LSPQ	<i>Corynebacterium diphtheriae</i> (Isolement)	Résultat	Supra	0,0
80567	N	LSPQ	<i>Corynebacterium diphtheriae</i> (Toxinogénèse)	Rapport	Supra	0,0
80568	N	LSPQ	<i>Coxiella</i> , Fièvre Q (Anticorps) ⁵	Résultat	Supra	0,0
80506	C	LSPQ	Cysticercose (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80508	C	LSPQ	Echinococose (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80519	C	LSPQ	Ectoparasites (Identification)	Résultat	Supra	0,0
80569	N	LSPQ	<i>Ehrlichia chaffeensis</i> (Anticorps) ⁵	Résultat	Supra	0,0
80570	N	LSPQ	<i>Entamoeba histolytica/dispar</i> (Différenciation par TAAN)	Rapport	Supra	0,0
80571	N	LSPQ	Entérobactéries (Identification par biochimie traditionnelle)	Rapport	Supra	0,0
80572	N	LSPQ	Entérocoques (Gènes de résistance à la vancomycine) (van A-E)	Rapport	Supra	0,0
80573	N	LSPQ	Entérocoques (Profils de résistance)	Rapport	Supra	0,0

⁷ LABORATOIRE PROVINCIAL DE L'ALBERTA

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80574	N	LSPQ	Entérocoques (Résistance à l'ampicilline) (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80575	N	LSPQ	Entérocoques (Résistance à la vancomycine) (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80576	N	LSPQ	Entérocoques isolés de sites habituellement stériles (Résistance de haut niveau aux aminosides)	Rapport	Supra	0,0
80577	N	LSPQ	Entérovirus (Typage moléculaire) ⁶	Rapport	Supra	0,0
80512	C	LSPQ	Erlchiose (Anticorps) ⁶	Résultat	Supra	0,0
80513	C	LSPQ	Erlchiose (TAAN) ⁶	Résultat	Supra	0,0
80578	N	LSPQ	<i>Escherichia coli</i> Bêta-lactamase à spectre étendu (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80579	N	LSPQ	<i>Escherichia coli</i> O157 (Sérotypage)	Rapport	Supra	0,0
80580	N	LSPQ	<i>Escherichia coli</i> O157 (Typage moléculaire, Électrophorèse sur gel en champ pulsé)	Rapport	Supra	0,0
80514	C	LSPQ	Filariose (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80581	N	LSPQ	<i>Francisella tularensis</i> , (Anticorps, agglutination en tube)	Résultat	Supra	0,0
80516	C	LSPQ	FTA-ABS-DS IgM (Sur sérum de nouveau-né)	Résultat	Supra	0,0
80582	N	LSPQ	Gnatostomose (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80583	N	LSPQ	<i>Haemophilus influenzae</i> (Sérotypage par TAAN)	Rapport	Supra	0,0
80517	C	LSPQ	Hantavirus (Anticorps IgG) ⁶	Résultat	Supra	0,0
80584	N	LSPQ	Hantavirus (Anticorps IgM) ⁶	Résultat	Supra	0,0
80585	N	LSPQ	HBSAg (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80518	C	LSPQ	<i>Histoplasma capsulatum</i> (Anticorps par fixation du complément et Immunodiffusion)	Résultat	Supra	0,0
80586	N	LSPQ	HTLV I/II (Anticorps Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80587	N	LSPQ	Investigation d'éclosions possibles à d'autres agents bactériens (Typage moléculaire, Électrophorèse sur gel en champ pulsé)	Rapport	Supra	0,0
80588	N	LSPQ	JC virus (Détection de l'ADN) ⁶	Rapport	Supra	0,0
80589	N	LSPQ	<i>lebsiella pneumoniae</i> (Bêta-lactamase à spectre étendu) (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80590	N	LSPQ	<i>Legionella pneumophila</i> (Sérogroupe)	Rapport	Supra	0,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80591	N	LSPQ	<i>Legionella sp.</i> (Isolement)	Rapport	Supra	0,0
80520	C	LSPQ	Leishmaniose (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80521	C	LSPQ	Leptospirose (Anticorps) ⁶	Résultat	Supra	0,0
80592	N	LSPQ	Levures (Identification)	Rapport	Supra	0,0
80593	N	LSPQ	<i>Listeria monocytogenes</i> (Typage moléculaire, Électrophorèse sur gel en champ pulsé)	Rapport	Supra	0,0
80524	C	LSPQ	Malaria (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80594	N	LSPQ	Métapneumovirus humain (hMPV) (TAAN)	Rapport	Supra	0,0
80595	N	LSPQ	<i>Mucor sp.</i> (Anticorps) ⁷	Rapport	Supra	0,0
80596	N	LSPQ	Mycobactéries (TAAN pour délétions et séquençage du gène <i>rrs</i>)	Rapport	Supra	0,0
80597	N	LSPQ	Mycobactéries tuberculeuses et non tuberculeuses (Résistance aux antibiotiques)	Rapport	Supra	0,0
80598	N	LSPQ	<i>Neisseria gonorrhoeae</i> (Profils de résistance)	Rapport	Supra	0,0
80599	N	LSPQ	<i>Neisseria meningitidis</i> (Profils de résistance)	Rapport	Supra	0,0
80600	N	LSPQ	<i>Neisseria meningitidis</i> (Sérogroupage)	Rapport	Supra	0,0
80601	N	LSPQ	<i>Neisseria meningitidis</i> (Sérogroupe C) (Typage moléculaire, Électrophorèse sur gel en champ pulsé)	Rapport	Supra	0,0
80526	C	LSPQ	Norovirus (TAAN)	Résultat	Supra	0,0
80602	N	LSPQ	<i>Paracoccidiodides braziliensis</i> (Anticorps) ⁷	Rapport	Supra	0,0
80603	N	LSPQ	Paragonimiose (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80604	N	LSPQ	<i>Proteus mirabilis</i> isolés de sites habituellement stériles (Bêta-lactamase à spectre étendu) (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80528	C	LSPQ	Rage (Anticorps par RFFIT) ⁵	Résultat	Supra	0,0
80529	C	LSPQ	Rickettsies (Anticorps) (Autres que Fièvre Q)	Résultat	Supra	0,0
80531	C	LSPQ	Rubéole (Anticorps) (Test d'avidité) ⁶	Résultat	Supra	0,0
80605	N	LSPQ	<i>Salmonella Enteritidis</i> (Typage moléculaire, Électrophorèse sur gel en champ pulsé)	Rapport	Supra	0,0
80606	N	LSPQ	<i>Salmonella</i> Heidelberg (Typage moléculaire, Électrophorèse sur gel en champ pulsé)	Rapport	Supra	0,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80607	N	LSPQ	<i>Salmonella Paratyphi B</i> (Typage moléculaire, Électrophorèse sur gel en champ pulsé)	Rapport	Supra	0,0
80608	N	LSPQ	<i>Salmonella sp.</i> (Sérotypage)	Rapport	Supra	0,0
80532	C	LSPQ	Schistosomiase (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80609	N	LSPQ	<i>Shigella sp.</i> (Sérotypage)	Rapport	Supra	0,0
80610	N	LSPQ	<i>Sporotrix schenkii</i> (Anticorps) ⁷	Résultat	Supra	0,0
80611	N	LSPQ	<i>Staphylococcus aureus</i> (Gène de résistance à la méthicilline) (mec A)	Rapport	Supra	0,0
80612	N	LSPQ	<i>Staphylococcus aureus</i> (Lysotypie)	Rapport	Supra	0,0
80613	N	LSPQ	<i>Staphylococcus aureus</i> (Résistance à la méthicilline) (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80614	N	LSPQ	<i>Staphylococcus aureus</i> (Résistance à la vancomycine) (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80615	N	LSPQ	<i>Staphylococcus aureus</i> (Toxinogénèse)	Rapport	Supra	0,0
80616	N	LSPQ	<i>Streptococcus pneumoniae</i> (Profils de résistance)	Rapport	Supra	0,0
80617	N	LSPQ	<i>Streptococcus pneumoniae</i> (Résistance à la pénicilline G) (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80618	N	LSPQ	<i>Streptococcus pneumoniae</i> (Résistance aux céphalosporines) (Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80619	N	LSPQ	<i>Streptococcus pneumoniae</i> (Sérotypage)	Rapport	Supra	0,0
80620	N	LSPQ	<i>Streptococcus sp.</i> (Résistance aux antibiotiques)	Rapport	Supra	0,0
80535	C	LSPQ	Strongyloïdose (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80536		LSPQ	Tiques (Identification)	Résultat	Supra	0,0
80537	C	LSPQ	Toxocariase (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80621	N	LSPQ	<i>Toxoplasma gondii</i> (Anticorps IgG)	Résultat	Supra	0,0
80622	N	LSPQ	<i>Toxoplasma gondii</i> (Anticorps IgM)	Résultat	Supra	0,0
80623	N	LSPQ	<i>Toxoplasma gondii</i> (Anticorps, test d'avidité)	Résultat	Supra	0,0
80538	C	LSPQ	<i>Toxoplasma gondii</i> (TAAN)	Résultat	Supra	0,0
80624	N	LSPQ	Trichinellose (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80539	C	LSPQ	<i>Tropheryma hipplei</i> (TAAN) ⁶	Résultat	Supra	0,0
80540	C	LSPQ	Trypanosomiase africaine (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80541	C	LSPQ	Trypanosomiase américaine (Anticorps) ⁴	Résultat	Supra	0,0
80625	N	LSPQ	VDRL sur LCR	Résultat	Supra	0,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
80626	N	LSPQ	VHC (Anticorps EIA Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80545		LSPQ	VHC (Virus hépatite C) (Génotypage par séquençage)	Résultat	Supra	0,0
80542	C	LSPQ	VHC (Virus hépatite C, charge virale TAAN)	Résultat	Supra	0,0
80627	N	LSPQ	<i>Vibrio cholerae</i> (Sérogroupage)	Rapport	Supra	0,0
80628	N	LSPQ	<i>Vibrio cholerae</i> (Sérotypage)	Rapport	Supra	0,0
80629	N	LSPQ	VIH (Anticorps Confirmation)	Rapport	Supra	0,0
80630	N	LSPQ	VIH Antigène p24	Rapport	Supra	0,0
80631	N	LSPQ	VIH Détection de l'ADN proviral (TAAN)	Résultat	Supra	0,0
80547	C	LSPQ	VIH génotypage pour résistance aux antirétroviraux	Résultat	Supra	0,0
80525	C	LSPQ	Virus (Recherche par microscopie électronique lors d'éclotions de gastroentérite)	Résultat	Supra	0,0
80548	C	LSPQ	VNO (Virus du Nil occidental) (Anticorps IgG)	Résultat	Supra	0,0
80549	C	LSPQ	VNO (Virus du Nil occidental) (Anticorps IgM)	Résultat	Supra	0,0
80632	N	LSPQ	VNO (Virus du Nil occidental) (Anticorps, neutralisation)	Rapport	Supra	0,0
80550	C	LSPQ	VNO (Virus du Nil Occidental) (TAAN)	Résultat	Supra	0,0
80633	N	LSPQ	<i>ersinia</i> (Anticorps) ⁵	Résultat	Supra	0,0
40350	N	Micro-Bact.	5-FC (5-Fluorocytosine) (Dosage)	Résultat	Supra	50,0
40004	N	Micro-Bact.	Actinomyces (Culture)	Rapport	Régional	20,0
40001		Micro-Bact.	Allogreffe de selles (Préparation)	Greffon	Supra	100,0
40002		Micro-Bact.	Antibiotique (Dosage d') (Méthode biologique)	Rapport	Supra	30,0
40003	C	Micro-Bact.	Anus (Culture) Flore nouveau-né	Rapport	Local	5,1
40020		Micro-Bact.	Bactérie GRAM négatif multi-résistance (ESBL) (Culture)	Rapport	Local	15,0
40021		Micro-Bact.	Biopsie gastrique (Culture d' <i>Helicobacter pylori</i>)	Rapport	Local	35,0
40022	C	Micro-Bact.	Biopsie gastrique (Uréase rapide pour <i>Helicobacter pylori</i>)	Résultat	Local	7,8
40023		Micro-Bact.	<i>Bordetella pertussis</i> (Culture spécifique)	Rapport	Régional	28,0
40024		Micro-Bact.	<i>Bordetella pertussis</i> (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	56,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
40025		Micro-Bact.	Bronchoscopie (Culture quantitative)	Rapport	Régional	60,0
40026		Micro-Bact.	Bronchoscopie (Culture semi-quantitative)	Rapport	Local	35,0
40049	N	Micro-Bact.	Cathéter (Culture semi-quantitative)	Rapport	Local	22,0
40040		Micro-Bact.	<i>Chlamydia</i> (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	40,0
40045		Micro-Bact.	<i>Chlamydia</i> (Shell vial)	Rapport	Supra	40,0
40041	C	Micro-Bact.	<i>Chlamydia</i> (TAAN) (Sauf urine, tous sites)	Rapport	Local	9,3
40043	C	Micro-Bact.	<i>Chlamydia trachomatis</i> (TAAN sur spécimen urinaire)	Résultat	Local	9,5
40042	C	Micro-Bact.	<i>Chlamydia trachomatis</i> + <i>Neisseria gonorrhoeae</i> (TAAN sur même spécimen urinaire)	Rapport	Local	12,0
40044	C	Micro-Bact.	<i>Chlamydia trachomatis</i> et <i>Neisseria Gonorrhoeae</i> (TAAN) (Sauf urine)	Rapport	Local	11,0
40050	N	Micro-Bact.	<i>Clostridium difficile</i> (Culture)	Rapport	Régional	50,0
40051	N	Micro-Bact.	CMI (Dilution en Agar) (Steer) (Par bactérie)	Résultat	Régional	5,0
40046	C	Micro-Bact.	CMI (Dilution en bouillon ou Agar) (Par bactérie)	Résultat	Régional	5,0
40047	C	Micro-Bact.	CMI (Microplaque automatisée) (Par bactérie)	Résultat	Local	5,0
40052	N	Micro-Bact.	CMI (Microplaque manuelle) (Par bactérie)	Résultat	Régional	5,0
40048	C	Micro-Bact.	CMI en diffusion (E-test) (Par antibiotique et par bactérie)	Résultat	Local	5,0
40060		Micro-Bact.	Entérotoxine A de <i>Clostridium perfringens</i>	Rapport	Supra	30,0
40062		Micro-Bact.	Envoi interétablissements (Microbiologie) (Par établissement)	Usager	Local	5,0
40063		Micro-Bact.	ERV <i>Enterococcus</i> résistant à la vancomycine (Culture spécifique)	Résultat	Local	20,0
41242	C	Micro-Bact.	ERV <i>Enterococcus</i> résistant à la vancomycine (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Régional	20,0
40065	C	Micro-Bact.	Expectorations (Bactériologie) (Inclut spécimen rejeté après Gram)	Rapport	Local	18,0
40080	C	Micro-Bact.	Gorge (Culture Strepto A, C, G ou Bêta-hémolytique)	Rapport	Local	5,8
40100		Micro-Bact.	<i>Helicobacter pylori</i> (Détection par carbone 13)	Rapport	Régional	40,0
40101	C	Micro-Bact.	Hémoculture (1 bouteille : aérobie ou anaérobie)	Rapport	Local	18,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
40102	C	Micro-Bact.	Hémoculture (2 bouteilles : aérobie + anaérobie)	Rapport	Local	23,0
40121	N	Micro-Bact.	Identification bactérie (Pulsovar)	Rapport	Supra	50,0
40120		Micro-Bact.	Identification bactérienne par séquençage du RNA 16S (Par microbe)	Rapport	Supra	60,0
40122	N	Micro-Bact.	Identification microbienne de souche provenant d'un autre laboratoire	Rapport	Régional	30,0
40140		Micro-Bact.	Kirby Bauer (Par bactérie) (Antibiogramme par diffusion)	Rapport	Local	5,0
40160		Micro-Bact.	<i>Legionella</i> (Antigène urinaire)	Résultat	Local	18,0
40161	C	Micro-Bact.	<i>Legionella</i> (Culture sur spécimen clinique)	Rapport	Régional	28,0
40165	N	Micro-Bact.	Liquide biologique (Autre que LCR) (Culture)	Rapport	Local	32,0
40163		Micro-Bact.	Liquide céphalo-rachidien (Antigène bactérien) (Par antigène)	Résultat	Local	9,0
40164	C	Micro-Bact.	Liquide céphalo-rachidien (LCR) (Culture)	Rapport	Local	15,0
40182	C	Micro-Bact.	<i>Mycoplasma hominis</i> , <i>Ureaplasma</i> (Culture)	Rapport	Régional	27,0
40183	C	Micro-Bact.	<i>Mycoplasma hominis</i> , <i>Ureaplasma</i> (Détection d'antigène)	Rapport	Régional	20,0
40180		Micro-Bact.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Culture)	Rapport	Supra	27,0
40181	C	Micro-Bact.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	40,0
40200		Micro-Bact.	<i>Neisseria gonorrhoeae</i> (Culture) (Tous sites)	Rapport	Local	14,0
40201	C	Micro-Bact.	Nez <i>Staphylococcus aureus</i> (Sauf SARM)	Rapport	Local	5,1
40202	N	Micro-Bact.	Nocardia (Culture)	Rapport	Régional	20,0
40220		Micro-Bact.	Oreille ou Conduit auditif externe (Culture)	Rapport	Local	24,0
40240		Micro-Bact.	Pneumocoque (Antigène urinaire)	Rapport	Régional	20,0
40241		Micro-Bact.	Pouvoir bactériostatique et bactéricide du sérum	Rapport	Supra	30,0
40242	C	Micro-Bact.	Pus profond (Avec recherche d'anaérobies)	Rapport	Local	36,5
40243		Micro-Bact.	Pus superficiel (Sans recherche d'anaérobies)	Rapport	Local	22,0
40260	C	Micro-Bact.	Sécrétions conjonctivales (Culture)	Rapport	Local	15,0
40261	C	Micro-Bact.	Sécrétions trachéobronchiques prélevées par aspiration mécanique (Culture)	Rapport	Local	35,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
40262	C	Micro-Bact.	Sécrétions vaginales (État frais, KOH)	Rapport	Local	6,4
40280	N	Micro-Bact.	Sécrétions vaginales (Gram direct pour vaginose)	Rapport	Local	8,0
40263	C	Micro-Bact.	Selles (Culture)	Rapport	Local	23,0
41380	C	Micro-Bact.	Selles (Toxine <i>Clostridium difficile</i>) (Culture cellulaire)	Rapport	Local	35,0
41381	C	Micro-Bact.	Selles (Toxine <i>Clostridium difficile</i>) (TAAN)	Rapport	Régional	40,0
41382	C	Micro-Bact.	Selles (Toxine <i>Clostridium difficile</i>), toxine A + glutamate déshydrogénase (ELISA)	Rapport	Local	20,0
40264	C	Micro-Bact.	Selles (Toxines <i>Clostridium difficile</i>) ELISA	Rapport	Local	8,9
40265	C	Micro-Bact.	Spécimen respiratoire pour FKP (Culture) (Incluant <i>Bulkholderia cepacia</i> et <i>Pseudomonas</i>)	Rapport	Régional	65,0
40266	C	Micro-Bact.	<i>Staphylococcus</i> résistant à la méthicilline (SARM) (Culture spécifique)	Résultat	Local	8,1
40267		Micro-Bact.	<i>Staphylococcus</i> résistant à la méthicilline (SARM) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Local	40,0
40268		Micro-Bact.	Streptocoque du groupe A (Détection d'antigène)	Rapport	Local	9,0
40270	C	Micro-Bact.	Streptocoque groupe B (Agglutination sur bouillon de culture)	Résultat	Local	20,0
40269	C	Micro-Bact.	Streptocoque groupe B (Culture recto-vaginale)	Résultat	Local	8,4
40281	N	Micro-Bact.	Streptocoque groupe B (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Local	30,0
40290		Micro-Bact.	Test de synergie en bouillon (Bactéricidie)	Rapport	Supra	300,0
40291		Micro-Bact.	Test de synergie sur antibiotiques (Par bandelette) (Bactériostase)	Rapport	Supra	20,0
40311	C	Micro-Bact.	Urine prélevée par autres méthodes que mi-jet ou sonde à demeure	Rapport	Local	12,0
40310	C	Micro-Bact.	Urine prélevée par mi-jet	Rapport	Local	7,5
40312	N	Micro-Bact.	Urine prélevée par sonde à demeure	Rapport	Local	7,5
40330		Micro-Bact.	Verocytotoxine (SLT)	Rapport	Régional	40,0
40420	C	Micro-Enviro.	Culture environnementale (Autre) (Intra-hospitalière)	Rapport	Régional	30,0
40400		Micro-Enviro.	Culture environnementale (Par spécimen clinique) Stérilité (Par amp ou caps) (ATTEST)	Rapport	Local	5,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
40401		Micro-Enviro.	Culture environnementale par site (Air)	Rapport	Régional	30,0
40402	C	Micro-Enviro.	Culture environnementale par site (Eau de dialyse)	Rapport	Régional	30,0
40403	C	Micro-Enviro.	Culture environnementale par site (Eau) (Intra-hospitalière)	Rapport	Régional	30,0
40404		Micro-Enviro.	Culture environnementale par site (Surface)	Rapport	Régional	30,0
40405		Micro-Enviro.	Culture environnementale pour <i>Aspergillus</i>	Rapport	Régional	30,0
40450	C	Micro-Enviro.	Culture environnementale pour <i>Legionella</i>	Rapport	Régional	30,0
40406		Micro-Enviro.	Culture environnementale pour <i>Pseudomonas</i>	Rapport	Régional	15,0
40480	C	Micro-Enviro.	Stérilité (Préparation pharmaceutique)	Rapport	Local	10,0
40510	N	Micro-Hépatite	Hépatite B (VHB : Virus hépatite B) (ADN) (Charge virale) (TAAN sur spécimen clinique) (Quantitatif)	Rapport	Supra	200,0
40502	C	Micro-Hépatite	Hépatite B (VHB) (ADN) (TAAN sur spécimen clinique) (Qualitatif)	Rapport	Supra	100,0
40500	C	Micro-Hépatite	Hépatite C (VHC) (ARN) (Charge virale) (TAAN sur spécimen clinique) (Quantitatif)	Rapport	Supra	200,0
40503	C	Micro-Hépatite	Hépatite C (VHC) (ARN) (TAAN sur spécimen clinique) (Qualitatif)	Rapport	Supra	59,0
40501	C	Micro-Hépatite	Hépatite C (VHC) Détection qualitative du génome	Rapport	Supra	150,0
40600		Micro-Imm-séro.	Adénovirus (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Fixation du complément)	Résultat	Supra	20,0
40601		Micro-Imm-séro.	Amibiase (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	Supra	25,0
40602	C	Micro-Imm-séro.	<i>Aspergillus</i> IgG ou Ac totaux (Par Ag) (Contre immunoélectrophorèse)	Rapport	Supra	48,0
40620		Micro-Imm-séro.	<i>Bordetella pertussis</i> IgG ou Ac totaux (Fixation du complément)	Résultat	Supra	20,0
40621		Micro-Imm-séro.	<i>Brucella</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Agglutination en tube)	Résultat	Supra	12,0
40027	C	Micro-Imm-séro.	<i>Brucella abortus</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Agglutination sur lame)	Résultat	Supra	12,0
40640	C	Micro-Imm-séro.	<i>Chlamydia</i> IgG ou Ac totaux (Fixation du complément)	Rapport	Supra	20,0
41222	C	Micro-Imm-séro.	CMV (Cytomégalovirus) IgG ou Ac totaux (Fixation du complément)	Rapport	Supra	20,0
40644	N	Micro-Imm-séro.	CMV Cytomégalovirus (Anticorps) IgM spécifique (Immunofluorescence)	Résultat	Régional	22,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
40645	N	Micro-Imm-séro.	CMV Cytomégalovirus IgG ou Ac totaux (Agglutination au latex)	Rapport	Local	9,4
40646	N	Micro-Imm-séro.	CMV Cytomégalovirus IgG ou Ac totaux (Immunofluorescence)	Résultat	Régional	22,0
40641	C	Micro-Imm-séro.	CMV Cytomégalovirus IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Local	9,4
40642	C	Micro-Imm-séro.	CMV Cytomégalovirus IgM spécifique ELISA	Résultat	Régional	12,0
40643	C	Micro-Imm-séro.	Cysticercose IgG ou Ac totaux	Rapport	Supra	25,0
40661	C	Micro-Imm-séro.	EBV-EA (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Immunofluorescence)	Résultat	Supra	43,0
40660		Micro-Imm-séro.	EBV-EA (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Régional	12,0
40663	C	Micro-Imm-séro.	EBV-EBNA (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Immunofluorescence)	Résultat	Supra	43,0
40662		Micro-Imm-séro.	EBV-EBNA (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Régional	12,0
40664		Micro-Imm-séro.	EBV-EBNA (Anticorps) IgM spécifique (Immunofluorescence)	Résultat	Supra	22,0
40666	C	Micro-Imm-séro.	EBV-VCA (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Immunofluorescence)	Résultat	Supra	43,0
40665		Micro-Imm-séro.	EBV-VCA (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Régional	12,0
40668		Micro-Imm-séro.	EBV-VCA (Anticorps) IgM spécifique (Immunofluorescence)	Résultat	Supra	18,0
40667	C	Micro-Imm-séro.	EBV-VCA (Anticorps) IgM spécifique ELISA	Résultat	Régional	11,0
40669		Micro-Imm-séro.	Ecchinococose Kyste hydatique (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Rapport	Supra	25,0
40670	C	Micro-Imm-séro.	Entérovirus (Par Ag) (Fixation du complément)	Résultat	Supra	20,0
40671		Micro-Imm-séro.	Entérovirus IgG ou Ac totaux (Par Ag testé) Neutralisation par antigène	Résultat	Supra	10,0
40680		Micro-Imm-séro.	Fièvre Q : <i>Coxiella burnettii</i> (IgG ou Ac totaux) (Fixation du complément)	Résultat	Supra	20,0
40690		Micro-Imm-séro.	<i>Helicobacter pylori</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Local	9,0
40692		Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (Anticorps contre antigène de groupe) IgM ELISA	Résultat	Supra	20,0
40694	C	Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Fixation du complément)	Rapport	Supra	20,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
40693	C	Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Régional	9,6
40691		Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (Anticorps) IgM spécifiques type 1 et 2 (Par antigène) ELISA	Rapport	Régional	15,0
40695		Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> (IgG spécifique type 1 et 2) (Par antigène) ELISA	Résultat	Régional	15,0
40696		Micro-Imm-séro.	<i>Herpes simplex</i> IgM spécifique ELISA	Rapport	Régional	20,0
40699	N	Micro-Imm-séro.	HHV-6 (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Immunofluorescence)	Résultat	Supra	22,0
40697		Micro-Imm-séro.	HHV-6 (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Supra	18,0
40698		Micro-Imm-séro.	HTLV 1 et 2 (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Par antigène) ELISA	Résultat	Supra	12,0
40710	C	Micro-Imm-séro.	Influenza (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Par Ag) (Fixation du complément)	Résultat	Supra	20,0
40731	C	Micro-Imm-séro.	<i>Legionella</i> (Antigène de groupe) IgG ou Ac totaux (Immunofluorescence)	Rapport	Régional	28,0
40730	C	Micro-Imm-séro.	<i>Legionella</i> groupe IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Supra	12,0
40740	C	Micro-Imm-séro.	Mononucléose anticorps hétérophile (Agglutination)	Résultat	Local	11,0
40741	C	Micro-Imm-séro.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Anticorps) (Fixation du complément)	Résultat	Supra	20,0
40742		Micro-Imm-séro.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Anticorps) IgG ELISA	Résultat	Régional	12,0
40743		Micro-Imm-séro.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Immunofluorescence)	Résultat	Régional	22,0
40744		Micro-Imm-séro.	<i>Mycoplasma pneumoniae</i> (Anticorps) IgM spécifiques ELISA	Résultat	Supra	20,0
40745		Micro-Imm-séro.	Mycoses (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	Supra	48,0
40750		Micro-Imm-séro.	Oreillons (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Supra	20,0
40752		Micro-Imm-séro.	Oreillons (Anticorps) IgM spécifiques (Immunofluorescence)	Résultat	Supra	22,0
40751		Micro-Imm-séro.	Oreillons (Anticorps) IgM spécifiques ELISA	Résultat	Supra	20,0
40770		Micro-Imm-séro.	Parainfluenza IgG ou Ac totaux (Par antigène testé) (Fixation du complément)	Résultat	Supra	20,0
40771		Micro-Imm-séro.	Parasites (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Autres que toxoplasmose)	Résultat	Supra	25,0
40772		Micro-Imm-séro.	Parvovirus (Anticorps) IgM spécifique ELISA	Résultat	Régional	20,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
40773	C	Micro-Imm-séro.	Parvovirus (IgG ou Ac totaux) ELISA	Résultat	Régional	17,0
40774		Micro-Imm-séro.	Poumon du fermier IgG ou Ac totaux (Par Ag) (Immunodiffusion double)	Rapport	Supra	48,0
40800	N	Micro-Imm-séro.	RA test (Facteurs rhumatoïdes) (Quantitatif)	Résultat	Local	5,0
40790	C	Micro-Imm-séro.	RA test (Facteurs rhumatoïdes) (Semi-quantitatif)	Résultat	Local	6,5
40791		Micro-Imm-séro.	Rougeole (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Supra	20,0
40792		Micro-Imm-séro.	Rougeole (Anticorps) IgM spécifique ELISA	Résultat	Supra	20,0
40793		Micro-Imm-séro.	RSV (Virus respiratoire syncytial) IgG ou Ac totaux (Fixation du complément)	Résultat	Supra	20,0
40799		Micro-Imm-séro.	Rubéole (Anticorps totaux) (Fixation du complément)	Rapport	Supra	20,0
40795	C	Micro-Imm-séro.	Rubéole (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Agglutination au latex)	Résultat	Local	11,0
40796	C	Micro-Imm-séro.	Rubéole (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Fixation du complément)	Rapport	Supra	20,0
40794	C	Micro-Imm-séro.	Rubéole (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Local	11,0
40797		Micro-Imm-séro.	Rubéole (Anticorps) IgM spécifique ELISA	Résultat	Supra	20,0
40798		Micro-Imm-séro.	Rubéole (IgG avidité)	Résultat	Supra	30,0
40812	C	Micro-Imm-séro.	Streptocoque groupe A (Anticorps) (ASO) (Quantitatif manuel)	Résultat	Local	33,0
40811	C	Micro-Imm-séro.	Streptocoque groupe A (Anticorps) (Quantitatif) (ASO) (Néphélométrie)	Résultat	Local	20,0
40810		Micro-Imm-séro.	Streptocoque groupe A (Anticorps) anti-DNAse B IgG ou Ac totaux	Résultat	Régional	33,0
40813		Micro-Imm-séro.	Streptocoque groupe A (Anticorps) Streptozyme	Rapport	Local	20,0
40814	C	Micro-Imm-séro.	Syphilis Antigène non tréponémique (Anticorps)	Résultat	Local	4,2
40815	C	Micro-Imm-séro.	Syphilis Antigène tréponémique IgG ou Ac totaux ELISA	Rapport	Local	10,0
40830		Micro-Imm-séro.	Toxocarose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Rapport	Supra	25,0
40831	C	Micro-Imm-séro.	Toxoplasmose (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Agglutination)	Résultat	Régional	25,0
40832		Micro-Imm-séro.	Toxoplasmose (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Local	9,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
40833		Micro-Imm-séro.	Toxoplasmose (Anticorps) IgM spécifique ELISA	Résultat	Régional	20,0
40834		Micro-Imm-séro.	Toxoplasmose (IgG avidité)	Résultat	Supra	30,0
40835		Micro-Imm-séro.	Trichinose (Anticorps) IgG ou Ac totaux	Résultat	Supra	25,0
40836		Micro-Imm-séro.	Tularémie ou <i>Francisella tularensis</i> IgG ou Ac totaux (Agglutination en tube)	Résultat	Supra	12,0
40837		Micro-Imm-séro.	Tularémie ou <i>Francisella tularensis</i> IgG ou Ac totaux (Agglutination sur lame)	Résultat	Supra	10,0
40850	C	Micro-Imm-séro.	VIH (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Régional	11,0
40851	C	Micro-Imm-séro.	Virus oreillons (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Fixation du complément)	Rapport	Supra	20,0
40854		Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Anticorps) IgG FAMA	Résultat	Supra	50,0
40856	C	Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Anticorps) IgG ou Ac totaux (Agglutination)	Rapport	Local	12,0
40853		Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Anticorps) IgG ou Ac totaux ELISA	Résultat	Régional	9,0
40855		Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Anticorps) IgM spécifiques ELISA	Résultat	Supra	28,0
40852	C	Micro-Imm-séro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) IgG ou Ac totaux (Fixation du complément)	Rapport	Supra	20,0
40901		Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Culture sur milieu liquide seul)	Rapport	Régional	20,0
40902		Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Culture sur milieu solide et liquide)	Rapport	Régional	40,0
40903		Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Culture sur milieu solide)	Rapport	Régional	27,0
40904	C	Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Examen direct sur spécimen clinique) (Auramine et/ou Ziehl) (Par coloration)	Résultat	Régional	12,0
40900	C	Micro-Mycobact.	Mycobactéries (Hémoculture)	Rapport	Régional	20,0
40905	C	Micro-Mycobact.	Mycobactéries (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Régional	65,0
40906		Micro-Mycobact.	<i>Mycobacterium tuberculosis</i> (BK) (TAAN sur culture solide ou liquide)	Rapport	Régional	65,0
40920	C	Micro-Mycobact.	PPD (Test cutané à la tuberculine) (Induration et lecture)	Résultat	Local	9,0
41000	C	Micro-Mycolo.	Antifongique (Sensibilité) / microbe / antifongique	Résultat	Supra	60,0
41001	C	Micro-Mycolo.	<i>Aspergillus</i> (Galactomanane) ELISA	Rapport	Supra	15,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
41002	C	Micro-Mycolo.	<i>Aspergillus</i> (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	75,0
41020	C	Micro-Mycolo.	Cryptocoque (Antigène) (Sérum ou LCR) (Agglutination)	Résultat	Régional	9,0
41030	C	Micro-Mycolo.	Hémoculture (Lyse et centrifugation)	Rapport	Régional	20,0
41050	C	Micro-Mycolo.	Levures (Culture spécifique)	Rapport	Régional	6,6
41070	C	Micro-Mycolo.	Mycologie (Examen direct sur spécimen clinique) (Incluant état frais, KOH calcifluor)	Rapport	Régional	12,0
41071		Micro-Mycolo.	Mycose profonde (Incluant levures)	Rapport	Régional	30,0
41072		Micro-Mycolo.	Mycose superficielle (Dermatophyte) (Incluant levures)	Rapport	Régional	20,0
41154	C	Micro-Mycolo.	<i>Pneumocystis jirovecii</i> (Détection)	Résultat	Régional	18,0
41180	C	Micro-Paras.	Ectoparasites et vers (Identification)	Rapport	Local	9,0
41120	C	Micro-Paras.	Malaria (Détection d'antigène) ELISA	Rapport	Supra	8,5
41121	C	Micro-Paras.	Malaria (Frottis goutte épaisse) (Coloration Gurr)	Rapport	Local	38,0
41122	C	Micro-Paras.	Malaria (Identification, incluant % parasitémie)	Rapport	Régional	24,0
41123		Micro-Paras.	Malaria (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	40,0
41140		Micro-Paras.	Oxyures (Recherche de) (Par ruban collant)	Rapport	Local	9,0
41150	C	Micro-Paras.	Parasites dans le sang, tissus et liquides biologiques (Détection) (Sauf Malaria, Trichomonas, PPC)	Rapport	Régional	20,0
41151	C	Micro-Paras.	Parasites fécaux (<i>Giardia</i> , <i>Cryptosporidium</i>) (Immunofluorescence)	Rapport	Régional	20,0
41152		Micro-Paras.	Parasites fécaux (Par colorations permanentes)	Rapport	Régional	18,0
41153	C	Micro-Paras.	Parasites fécaux (Par concentration, état frais et/ou isolé incluant lecture)	Rapport	Local	22,0
41160		Micro-Paras.	Strongyloïdose (Culture spécifique)	Rapport	Régional	40,0
41170		Micro-Paras.	<i>Trichomonas vaginalis</i> (Culture)	Rapport	Local	20,0
41200		Micro-Viro.	Acyclovir (Sensibilité)	Rapport	Supra	100,0
41202	C	Micro-Viro.	Adénovirus (Détection rapide sur spécimen clinique) (Par immunofluorescence)	Résultat	Supra	29,0
41201	C	Micro-Viro.	Adénovirus (Détection rapide sur spécimen clinique) (Sauf TAAN ou culture cellulaire) ELISA	Résultat	Supra	20,0
41203	C	Micro-Viro.	Adénovirus (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	39,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
41204	C	Micro-Viro.	ADN-ARN extraction pour congélation ou envoi interétablissements	Rapport	Supra	27,0
41228	N	Micro-Viro.	<i>Chlamydia trachomatis</i> sur spécimen clinique (Immunofluorescence)	Rapport	Local	18,0
41221		Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) (TAAN qualitatif sur spécimen clinique) sauf NASBA	Résultat	Supra	136,0
41227	C	Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	138,0
41223		Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) Culture en tube	Rapport	Supra	80,0
41224	C	Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) Culture sur lamelle (Shell vial)	Rapport	Régional	62,0
41225	C	Micro-Viro.	CMV (Cytomégalovirus) NASBA sur spécimen clinique	Rapport	Supra	95,0
41226	C	Micro-Viro.	CMV antigénémie sur spécimen clinique (Immunofluorescence)	Rapport	Supra	60,0
41240	C	Micro-Viro.	EBV (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	174,0
40061	C	Micro-Viro.	Entérovirus (TAAN sur LCR) (Par amorce)	Rapport	Supra	40,0
41241		Micro-Viro.	Entérovirus (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	100,0
41261	N	Micro-Viro.	Foscarnet (Résistance) (Test génotypique)	Rapport	Supra	50,0
41260	C	Micro-Viro.	Foscarnet (Sensibilité) (Test phénotypique)	Rapport	Supra	100,0
41270		Micro-Viro.	Ganciclovir (Résistance) (Test génotypique)	Résultat	Supra	135,0
41271	C	Micro-Viro.	Ganciclovir (Sensibilité) (Test phénotypique)	Résultat	Supra	100,0
41281	C	Micro-Viro.	<i>Herpes simplex</i> I et II (Culture cellulaire et typage) (Sauf TAAN ou détection rapide)	Rapport	Régional	46,0
41282	C	Micro-Viro.	<i>Herpes simplex</i> type I ou II (Détection rapide sur spécimen clinique incluant typage) (Par immunofluorescence)	Rapport	Régional	22,0
41283		Micro-Viro.	<i>Herpes simplex</i> type I ou II (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	Supra	50,0
41284		Micro-Viro.	<i>Herpes</i> sonde Multiplex 4 (HSV1, HSV2, CMV, EBV) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	50,0
41285	C	Micro-Viro.	<i>Herpes</i> sonde Multiplex 7 (HSV1, HSV2, CMV, EBV, VZV, HHV6, HHV7) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	114,0
41286		Micro-Viro.	HHV8 (Virus sarcome Kaposi) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	136,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
41300	C	Micro-Viro.	Influenza (A et B) (Détection rapide sur spécimen clinique) (Par immunofluorescence)	Rapport	Local	22,0
41301	C	Micro-Viro.	Influenza (Incluant A et B) (Détection rapide sur spécimen clinique) ELISA	Rapport	Local	30,0
41302	C	Micro-Viro.	Influenza A et B (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	39,0
41330	C	Micro-Viro.	<i>Metapneumovirus</i> humain (hMPV) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	50,0
41331		Micro-Viro.	Microscopie électronique sur spécimen biologique (Sans éclosion)	Rapport	Supra	50,0
41333	C	Micro-Viro.	Multiplex respiratoire 1 (Influenza A, Influenza B, RSV, hMPV) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	50,0
41334	C	Micro-Viro.	Multiplex respiratoire 2 (Parainfluenza 1-Parainfluenza 3-Adéno-Rhino-Entérovirus) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	80,0
41335	C	Micro-Viro.	<i>Mycoplasma hominis</i> (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	106,0
41397	C	Micro-Viro.	Oreillons (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	77,0
41350	C	Micro-Viro.	Parainfluenza (Incluant 3 types) par Immunofluorescence (Détection rapide sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	18,0
41351	C	Micro-Viro.	Parvovirus B 19 (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	145,0
41352		Micro-Viro.	Polyomavirus BK (Qualitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	134,0
41353		Micro-Viro.	Polyomavirus BK (Quantitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	70,0
41354		Micro-Viro.	Polyomavirus JC (Qualitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	134,0
41355		Micro-Viro.	Polyomavirus JC (Quantitatif) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	70,0
41398	C	Micro-Viro.	Rhinovirus (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	100,0
41374	N	Micro-Viro.	Rotavirus (Détection rapide) (Agglutination)	Rapport	Local	12,0
41370	C	Micro-Viro.	Rotavirus (Détection rapide) ELISA	Résultat	Local	17,0
41399	C	Micro-Viro.	Rougeole (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	156,0
41371	C	Micro-Viro.	RSV (Virus respiratoire syncytial) (Détection rapide sur spécimen clinique) ELISA	Résultat	Local	28,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
41372	C	Micro-Viro.	RSV (Virus respiratoire syncytial) (Détection rapide sur spécimen clinique) (Par immunofluorescence)	Résultat	Local	18,0
41373	C	Micro-Viro.	RSV (Virus respiratoire syncytial) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	369,0
41400	C	Micro-Viro.	Rubéole (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	112,0
41336	C	Micro-Viro.	<i>Ureaplasma sp.</i> (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	106,0
41391		Micro-Viro.	VIH Antigène p24	Résultat	Supra	100,0
41392		Micro-Viro.	VIH charge virale / financement budget provincial laboratoire désigné	Résultat	Supra	80,0
41393	C	Micro-Viro.	VIH génotypage pour résistance aux antirétroviraux / financement budget provincial laboratoire désigné	Rapport	Supra	125,0
41396		Micro-Viro.	Virus identification de souche provenant d'un autre laboratoire	Rapport	Supra	80,0
41395	C	Micro-Viro.	Virus papillome humain (VPH) (Détection) par hybridation <i>in situ</i>	Rapport	Supra	60,0
41407	C	Micro-Viro.	Virus papillome humain (VPH) (TAAN sur spécimen clinique)	Rapport	Supra	60,0
41408	C	Micro-Viro.	Virus papillome humain (VPH) (Typage par séquençage)	Rapport	Supra	250,0
41401	C	Micro-Viro.	Virus spécimen gastro-intestinal (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	62,0
41402		Micro-Viro.	Virus spécimen oculaire (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	60,0
41403	C	Micro-Viro.	Virus spécimen respiratoire (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	88,0
41404	C	Micro-Viro.	Virus spécimen respiratoire (Détection rapide de 7 virus par immunofluorescence)	Rapport	Supra	78,0
41405	C	Micro-Viro.	Virus spécimen stérile (Biopsie, LCR, liquide biologique) (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	109,0
41406	C	Micro-Viro.	Virus spécimen urinaire (Culture cellulaire)	Rapport	Supra	157,0
41410	C	Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Culture cellulaire en microplaque)	Rapport	Régional	60,0
41411	C	Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Culture cellulaire en tube)	Rapport	Régional	80,0
41412	C	Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Culture cellulaire sur lamelle Shell vial)	Rapport	Régional	61,5

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
40857	C	Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Détection d'antigène) ELISA	Rapport	Régional	10,0
41413	C	Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (Détection rapide sur spécimen clinique) (Immunofluorescence)	Rapport	Régional	21,0
41409	C	Micro-Viro.	VZV (<i>Varicella zoster virus</i>) (TAAN sur spécimen clinique)	Résultat	Supra	135,0
60030	C	Pathologie	Assistance à autopsie (Incluant éviscération et tous prélèvements)	Usager	Local	84,0
60031	N	Pathologie	Assistance à autopsie 500 grammes et moins	Usager	Local	35,0
60032	N	Pathologie	Assistance à autopsie 500 grammes et plus	Usager	Local	66,0
60000	C	Pathologie	Assistance à autopsie Creutzfeldt-Jakob (Incluant tous prélèvements)	Usager	Supra	100,0
60033	N	Pathologie	Assistance à autopsie de bébé de moins d'un an	Usager	Local	97,0
60002	C	Pathologie	Assistance à autopsie métabolique ou mort subite du nourrisson (Incluant éviscération et tous prélèvements)	Usager	Supra	100,0
60100	C	Pathologie	Assistance au pathologiste, résident ou assistant pathologiste et mise en cassette	Cassette	Local	2,0
60101	C	Pathologie	Assistance pour prélèvement de biopsie	Usager	Local	10,0
60500	C	Pathologie	Assistance pour radiologie d'un corps	Usager	Local	40,0
60520	C	Pathologie	Cellules tumorales (TAAN)	Résultat	Supra	75,0
60521	C	Pathologie	CISH (Hybridation <i>in situ</i> colorimétrique)	Sonde	Supra	75,0
60050	C	Pathologie	Coloration spéciale	Lame	Local	12,5
60051	C	Pathologie	Coloration spéciale : lame grand format	Lame	Supra	45,0
60120	C	Pathologie	Description de placenta	Spécimen	Local	8,0
60122	C	Pathologie	Description macroscopique effectuée par un technologiste médical de cas de chirurgies complexes	Cassette	Local	12,0
60124	C	Pathologie	Description macroscopique effectuée par un technonologiste médical de petites chirurgies	Cassette	Local	1,0
60140	C	Pathologie	Enrobage dans agar et fixation pour micro-spécimen	Spécimen	Local	1,0
60541	C	Pathologie	Envoi interétablissements (Lames ou blocs) (Par établissement)	Usager	Local	5,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
60540	C	Pathologie	Envoi interétablissements (Tissus frais ou fixés incluant cerveaux)	Usager	Local	21,0
60141	C	Pathologie	Examen extemporané	Lame	Local	8,0
60550	N	Pathologie	Fournitures reliées à la préparation de spécimens fixés ou à l'état frais	Spécimen	Local	11,0
60460	C	Pathologie	Frottis cervicaux-vaginaux (Incluant coloration et contr le de qualité)	Lame	Régional	10,0
60461	C	Pathologie	Frottis ou cyto centrifugation non gynécologique (Incluant coloration)	Lame	Régional	14,0
60300	C	Pathologie	Histodynamie osseuse	Rapport	Supra	280,0
60301	C	Pathologie	Histo-enzymologie (Musculaire ou nerveuse)	Lame	Supra	18,0
60150	C	Pathologie	Immunofluorescence sur tissu fixé	Lame	Régional	13,0
60151	C	Pathologie	Immunohisto/cytochimie (Immunoperoxidase)	Lame	Local	22,0
60611	C	Pathologie	Macroscopie sans production de lame	Spécimen	Local	4,0
60570	C	Pathologie	Marqueurs tumoraux spécifiques (CERB 2 ou HER 2/neu) (Immunoperoxidase) (Par marqueur)	Lame	Régional	73,0
60571	C	Pathologie	Marqueurs tumoraux spécifiques : Immunocyte®	Lame	Régional	75,0
60160	C	Pathologie	Marqueurs tumoraux spécifiques : récepteurs oestrogéniques (Immunoperoxidase)	Lame	Local	33,0
60161	C	Pathologie	Marqueurs tumoraux spécifiques : récepteurs progestatifs (Immunoperoxidase)	Lame	Local	33,0
60572	C	Pathologie	Microscopie électronique : de semi-fine jusqu'à rapport	Organe	Supra	110,0
60573	C	Pathologie	Microscopie électronique : jusqu'à l'enrobage à l'épon	Organe	Supra	110,0
60350	C	Pathologie	Nerf, micro dissection	Rapport	Supra	400,0
60351	C	Pathologie	Nerf, sans micro dissection	Rapport	Supra	250,0
60070	C	Pathologie	Photographie macroscopique pour autopsie (Digitale ou pellicule) par personnel technique	Organe	Local	6,0
60180	C	Pathologie	Photographie macroscopique pour chirurgie (Digitale ou sur pellicule) par personnel technique	Spécimen	Local	6,0

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

Code	Modif.	Sous-section	Nom de l'analyse	Élément de compte	Hiérarch.	Val. pond. 2006-07
60490	C	Pathologie	Ploïdie sur tissus frais ou congelés	Rapport	Supra	90,0
60590	C	Pathologie	Ploïdie sur tissus paraffinés	Rapport	Supra	130,0
60190	C	Pathologie	Radiographie de pièces chirurgicales ou blocs nécessitant l'assistance du technologiste médical	Spécimen	Local	10,0
60591	C	Pathologie	Résection de moelle épinière	Usager	Local	8,0
60631	C	Pathologie	Spermoconcentration et stimulation (Lavage de sperme)	Rapport	Régional	77,0
60632	C	Pathologie	Spermogramme complet (Test de fertilité)	Rapport	Local	28,0
60633	C	Pathologie	Spermogramme partiel (Post-vasectomie ou vaso-vasostomie)	Rapport	Local	16,0
60200	C	Pathologie	Tissu paraffiné, coloration de routine	Lame	Local	3,0
60090	C	Pathologie	Tissu paraffiné, lame grand format, coloration de routine	Lame	Régional	72,0
70000	C	Prélèvements	Envoi Amérique continentale (Par établissement)	Usager	Local	16,0
70004	N	Prélèvements	Envoi Autres continents (Par établissement)	Établissement	Local	192,0
70001	C	Prélèvements	Envoi Canada (Par établissement)	Usager	Local	13,0
70002		Prélèvements	Envoi interétablissements en lot vers laboratoire serveur	Usager	Local	2,0
70003		Prélèvements	Envoi interinstallation (D'un même établissement)	Usager	Local	2,0
70020	C	Prélèvements	Prélèvement biologique (Autre que sang) effectué par technologiste médical ()	Usager	Local	10,0
70021	C	Prélèvements	Prélèvement capillaire effectué par technologiste médical	Usager	Local	20,0
70022	C	Prélèvements	Prélèvement unité de sang effectué par technologiste médical (Autorisation Ministre)	Usager	Local	22,0
70023	C	Prélèvements	Prélèvement veineux effectué par technologiste médical	Usager	Local	10,0
70024	C	Prélèvements	Prélèvement veineux pédiatrique < 7 ans effectué par technologiste médical	Usager	Local	20,0
95000			Coût en \$ des PNR	\$	Local	1,0
90000			Procédures non répertoriées (PNR)	Rapport	Local	0,0

(*) NOTE : AUCUN CODE AUTORISÉ POUR LA RÉCEPTION D'UN PRÉLÈVEMENT BIOLOGIQUE.

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

LISTE DES ANALYSES RETIRÉES			
Code	Modif	Sous-section	Nom de l'analyse
10004	R	B.S. Générale	Code retiré : fusion avec code 10003
10006	R	B.S. Générale	Code retiré : fusion avec code 10003
10026	R	B.S. Générale	Code retiré (désuet)
10120	R	B.S. Générale	Code retiré : doublon du code 10021
10171	R	B.S. Générale	Code retiré : doublon du code 10173
10172	R	B.S. Générale	Code retiré : doublon du code 10174
10514	R	B.S. Gestion	Code retiré : remplacé par code 10513
20491	R	Hémato-Générale	Code retiré : doublon du code 30550
20762	R	Hémato-Spéc.	Code retiré : doublon du code 30264
20767	R	Hémato-Spéc.	Code retiré : création de code pour chacune des colorations
20803	R	Hémato-Spéc.	Code retiré : analyse incluse dans code 20980
21071	R	Hémato-Spéc.	Code retiré : doublon du code 20933
30023	R	Bio-Clinique	Code retiré : doublon du code 30026
30033	R	Bio-Clinique	Code retiré : doublon du code 30530
30057	R	Bio-Clinique	Code retiré : doublon
30126	R	Bio-Clinique	Code retiré : remplacé par code 30212
30232	R	Bio-Clinique	Code retiré
30236	R	Bio-Clinique	Code retiré : voir codes 30234 et 30235
30266	R	Bio-Clinique	Code retiré : doublon du code 30263
30267	R	Bio-Clinique	Code retiré : doublon du code 30264
30271	R	Bio-Clinique	Code retiré : doublon du code 30268
30281	R	Bio-Clinique	Code retiré : doublon du code 30388
30483	R	Bio-Clinique	Code retiré : inclus dans code 30212
40000	R	Micro-Bact.	Code retiré
40064	R	Micro-Bact.	Code retiré : doublon du code 41242
40162	R	Micro-Bact.	Code retiré : doublon
40331	R	Micro-Bact.	Code retiré
40858	R	Micro-Imm-séro.	Code retiré : doublon du code 40856
41220	R	Micro-Viro.	Code retiré : doublon du code 40040
41280	R	Micro-Viro.	Code retiré
41332	R	Micro-Viro.	Code retiré : doublon du code 41241
41390	R	Micro-Viro.	Code retiré : doublon d'un code LSPQ
41394	R	Micro-Viro.	Code retiré : doublon du code 41403
50003	R	Génétique Moléculaire	Code retiré : doublon du code 50002

LISTE DES ANALYSES BIOMÉDICALES 2006-2007

LISTE DES ANALYSES RETIRÉES			
Code	Modif	Sous-section	Nom de l'analyse
50076	R	Génétique Moléculaire	Code retiré : doublon du code 50078
50292	R	Génétique Moléculaire	Code retiré : doublon du code 50291
50541	R	Génétique-Bio.	Code retiré : doublon du code 50644
50760	R	Génétique-Cyto.	Code retiré : voir code 50719
60001	R	Patho-Autopsie	Code retiré : inclus dans code 60000
60121	R	Patho-Chirurgie	Code retiré : techniques réservées exclusivement au pathologiste
60123	R	Patho-Chirurgie	Code retiré
60330	R	Patho-Consul.	Code retiré : remplacé par codes 60572 + 60573
60370	R	Patho-Consul.	Code retiré : travail de secrétariat
60400	R	Patho-Cyto.	Code retiré : Remplacé par codes 50039, 50040 et 50041 – Génétique moléculaire
60420	R	Patho-Cyto.	Code retiré : remplacé par code 50712 – Génétique cyto
60421	R	Patho-Cyto.	Code retiré : remplacé par code 50740 – Génétique cyto
60440	R	Patho-Cyto.	Code retiré : remplacé par code 50073 - Génétique moléculaire
60501	R	Patho-Générale	Code retiré : remplacé par codes 60570 et 60571
60560	R	Patho-Générale	Code retiré : remplacé par codes 50719 ou 50760 – Génétique cyto
60610	R	Patho-Générale	Code retiré : travail de secrétariat
60630	R	Patho-Générale	Code retiré : doublon du code 21048
80001	R	CTQ	Code retiré par le CTQ
80035	R	CTQ	Code retiré : voir codes 80034 et 80076
80067	R	CTQ	Code retiré : doublon du code 80066
80101	R	CTQ	Code retiré : doublon du code 80102
80501	R	LSPQ	Code retiré : doublon du code 80536
80507	R	LSPQ	Code retiré : inclus dans code 80502
80509	R	LSPQ	Code retiré : inclus dans code 80502
80510	R	LSPQ	Code retiré : inclus dans code 80502
80511	R	LSPQ	Code retiré : inclus dans code 80502
80523	R	LSPQ	Code retiré
80527	R	LSPQ	Code retiré : inclus dans code 80502
80530	R	LSPQ	Code retiré : inclus dans 80522
80533	R	LSPQ	Code retiré
80534	R	LSPQ	Code retiré
80543	R	LSPQ	Code retiré : inclus dans code 80542
80544	R	LSPQ	Code retiré : inclus dans code 80545
80546	R	LSPQ	Code retiré : inclus dans code 80545

